

Sommaire

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : DES FONDS POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LES FEMMES

- 1. L'émergence des femmes en tant que sujet d'études**
- 2. Les archives en question**
- 3. Le développement d'une documentation**

DEUXIEME PARTIE : LES FEMMES ET LE FEMINISME EN BIBLIOTHEQUES

- 1. Typologie des bibliothèques**
- 2. Les défis bibliothéconomiques**
- 3. Valorisation et visibilité des fonds**

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

TROISIEME PARTIE : L'EXEMPLE DU CENTRE DES ARCHIVES DU FEMINISME D'ANGERS

- 1. La création du centre : objectifs et originalités**
- 2. Les adaptations bibliothéconomiques**
- 3. Valoriser et rendre visible le CAF**

CONCLUSION

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES TABLEAUX

ANNEXES

Introduction

La *Fawcett Library* de Londres, la *Arthur and Elizabeth Schlesinger Library* de Cambridge, la *Biblioteca Italiana delle Donne* de Bologne, la *Aletta, Institute for Women's History* localisée à Amsterdam, ou encore la Bibliothèque Léonie La Fontaine de Bruxelles, toutes témoignent de l'existence de bibliothèques entièrement consacrées aux femmes et au féminisme. Lors d'une conférence internationale organisée à Istanbul en 1991, les bibliothèques des femmes sont mises à l'honneur et une bibliothèque turque sur les femmes est inaugurée. En 2002, les femmes sont à nouveau au cœur des réflexions bibliothéconomiques lors de la table ronde de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA) sur la situation des femmes dans les bibliothèques (*the Round Table on Women's Issues*). La question des femmes n'est donc pas absente du monde des bibliothèques, tant dans la perspective de la profession que dans celle des collections. Mais, qu'en est-il en France ? Dès 1932, la France possède sa bibliothèque spécialisée sur l'histoire des femmes et du féminisme avec la Bibliothèque Marguerite Durand, située à Paris. Fruit d'un legs de la militante Marguerite Durand à la Ville de Paris, cette bibliothèque présente aujourd'hui la collection française la plus riche et la plus variée sur l'histoire des femmes et du féminisme.

L'intérêt des collections sur les femmes et le féminisme s'est donc traduit par la création de bibliothèques spécialisées sur ces thématiques, en France et à l'étranger. Toutefois, ces collections intègrent aussi les bibliothèques généralistes et amènent les bibliothécaires à réfléchir à un traitement approprié. En effet, ces fonds constitués dans les bibliothèques posent de nouvelles questions aux professionnels car leur statut de fonds spécialisés et la nature de leur thématique troublent les pratiques bibliothéconomiques.

Alors, comment intégrer des fonds consacrés aux femmes et au féminisme dans les bibliothèques en France ? C'est là tout l'intérêt de cette étude. Pour être intégrés, ces fonds demandent un traitement bibliothéconomique particulier et ce mémoire propose d'étudier ces méthodes particulières offertes aux bibliothécaires. À travers le mot « intégrer », il s'agit d'analyser le développement, le traitement, la communication et la valorisation de ces fonds spécialisés dans les bibliothèques françaises.

Ce mémoire est également l'occasion de développer un sujet peu présent dans la littérature bibliothéconomique. Certes, deux mémoires d'étude ont exposé des réflexions liées à sujet. D'abord, Marianne Clatin a réfléchi à la documentation féministe mais son mémoire était particulièrement tourné vers les États-Unis et s'intéressait à toutes les institutions conservant une telle documentation. Puis, Renan Benyamina s'est intéressé à la visibilité des collections sur le genre dans les bibliothèques publiques. J'ai donc choisi de délimiter cette recherche sur la France et de m'intéresser à la fois aux bibliothèques universitaires, aux bibliothèques municipales, aux bibliothèques d'associations et, bien entendu, à la seule bibliothèque spécialisée de France sur ces thématiques : la Bibliothèque Marguerite Durand. Par ailleurs, toute une partie de cette étude sera consacrée à la bibliothèque universitaire d'Angers qui abrite un fonds féministe unique en France connu sous l'appellation « Centre des archives du féminisme ».

Le Centre des archives du féminisme est situé à la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2000 et se consacre aux fonds féministes, c'est-à-dire aux documents produits par des femmes, des hommes et des collectifs qui « ont œuvré pour l'égalité des sexes et la défense des droits des femmes ».¹ De sa création à aujourd'hui, j'appliquerai l'ensemble de mes réflexions à ce centre d'archives, tout en mettant en lumière ses particularités liées à son histoire, sa structure d'accueil, ses fonds et ses missions.

Mon travail s'est appuyé sur des lectures mais également sur une enquête qui m'a amenée à prendre contact avec des professionnelles. J'ai donc rencontré Annie Metz, directrice de la Bibliothèque Marguerite Durand, afin de recevoir des informations sur la situation actuelle de la bibliothèque. Toutefois, mon enquête s'est particulièrement centrée sur le Centre des archives du féminisme, les ressources écrites ne répondant pas toutes à mes questionnements. J'ai donc rencontré des professionnelles qui exercent ou ont exercé des responsabilités liées à ce centre d'archives : Christine Bard (initiatrice du Centre des archives du féminisme), Valérie Neveu (responsable du Centre des archives du féminisme de 2000 à 2006), France Chabod (responsable du Centre des archives du féminisme depuis 2007), Sylvie Gélineau (responsable du fonds documentaire lié au Centre des archives du féminisme) et Laurence Le Gal qui s'occupe de ce centre d'archives une fois par semaine. Par ailleurs, je souhaitais aussi connaître le public de ce centre. C'est pourquoi j'ai créé et envoyé un questionnaire intitulé « Enquête sur les usagers du Centre des archives du féminisme » aux étudiants et étudiantes en histoire de l'Université d'Angers. Ce questionnaire devait me permettre d'établir le profil du public de ce centre d'archives et d'analyser la visibilité de ce dernier. Avant d'étudier le Centre des archives du féminisme d'Angers, il convenait tout de même d'étudier de manière générale l'ensemble des fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme dans les bibliothèques françaises et de comprendre les raisons qui ont poussé à leur constitution.

Une première partie permettra de comprendre le processus de développement de la documentation sur les femmes. En réalité, cette documentation s'est développée pour soutenir la recherche sur les femmes et le féminisme. Impulsées par les militantes de la deuxième vague, les études féministes ont créé le besoin de rassembler des documents sur les femmes et le féminisme. Or, la collecte de ces archives ne fut pas sans difficultés car les sources sur les femmes et le féminisme se sont révélées être « silencieuses », difficiles à repérer. Mais, ces contraintes n'en furent pas moins bénéfiques car elles permirent de sortir des sentiers battus en allant à la recherche d'archives originales, c'est-à-dire des archives habituellement peu exploitées dans la recherche. Certes, la collecte des archives sur les femmes fut déjà entreprise par des féministes de la première vague, premières « gardiennes de la mémoire »,² mais elle connaît un véritable essor grâce aux études féministes. La thématique ne tarde pas ensuite à toucher les bibliothèques.

¹ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 23.

² Expression empruntée à Christine Bard dans *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, pp. 428-433.

C'est dans la deuxième partie que seront exposés les enjeux bibliothéconomiques des fonds consacrés aux femmes et au féminisme et leurs solutions. Ce mémoire proposera d'abord une typologie des bibliothèques conservant ces fonds, c'est-à-dire de la bibliothèque spécialisée aux bibliothèques d'associations, en passant par les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de lecture publique. Après une approche historiographique, les particularités de ces fonds et leurs limites seront ensuite présentées. Ces fonds sont effet au cœur de tensions entre les notions d'universalisme et de communautarisme, d'autant plus que leur nature transdisciplinaire pose un problème de classement pour les bibliothécaires. Mais, ces fonds n'en demeurent pas moins utiles en bibliothèques, scientifiquement et socialement. Enfin, à travers les exemples de la Bibliothèque Marguerite Durand, du fonds Aspasie de l'IUFM de Lyon, du Centre des archives du féminisme d'Angers, de l'Espace Égalité de Genre de la Médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg et du Point G de la Bibliothèque municipale de Lyon, des remèdes et des méthodes de valorisation de ces fonds seront apportés dont l'indexation, la signalétique, la spatialisation, les guides des sources, l'action culturelle, l'informatique, ou encore le travail en réseau (s'il existe).

Ma troisième et dernière partie portera sur le Centre des archives du féminisme d'Angers. Créé dans un but bien précis, c'est-à-dire pour développer la recherche sur le féminisme, le Centre des archives du féminisme est unique en France. Son lieu d'accueil, son histoire, ses liens intimes avec l'association Archives du féminisme et ses collections sont tant de raisons qui le rendent à la fois particulier et indispensable. Véritable atout de l'Université d'Angers, ce fonds féministe a conduit à des adaptations bibliothéconomiques traduites par la création d'un fonds documentaire spécialisé à la bibliothèque universitaire d'Angers, par exemple. Or, ce fonds d'archives est aussi au carrefour de deux pratiques professionnelles : l'archivistique et la bibliothéconomie. Alors, comment conjuguer les deux ? Au-delà de ces enjeux, c'est la question de la visibilité du fonds qui sera posée. Ce fonds féministe est-il assez valorisé ? C'est là qu'interviendront les résultats de mon enquête qui détermineront la connaissance que les étudiant(e)s de l'Université d'Angers ont de ce centre d'archives. J'exposerai également un tableau des nombreuses méthodes de valorisation effectuées autour du Centre des archives du féminisme parmi lesquelles l'action culturelle, l'informatique, Internet, ou encore les partenariats.



Première partie : Des fonds pour soutenir la recherche sur les femmes

Pourquoi développer des fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme ? En réalité, c'est pour soutenir la recherche sur les femmes et le développement des études féministes que des collections dédiées à cette thématique ont été constituées. Toutefois, entre le manque de reconnaissance institutionnelle et le problème des sources, cette entreprise ne s'est pas réalisée sans encombre.

1. L'émergence des femmes en tant que sujet d'études

C'est l'arrivée de la recherche sur les femmes et le féminisme qui a accompagné l'apparition et le développement d'une documentation spécialisée sur ces thématiques. D'abord apparues aux États-Unis, les études sur les femmes entrent en France et développent leurs propres spécificités.

1.1. Le pionnier outre-Atlantique

Françoise Thébaud à propos des États-Unis :

« Pays le plus novateur en matière d'histoire des femmes, l'inventeur par exemple des concepts de *gender* et *gender system*, aux acceptations aujourd'hui multiples ».³

1.1.1. Des Women's Studies...

C'est dans les années 1960 qu'apparaissent les premiers cours de *Women's Studies* dans les universités américaines. Or, c'est en 1970 qu'est officiellement introduit le premier programme de *Women's Studies*, à l'Université de Californie – San Diego. Interdisciplinaires, ces études sont issues du mouvement des femmes de la deuxième vague et ont pour objectifs de faire réfléchir sur la place des femmes dans la société et de les rendre visibles à travers la recherche, notamment en histoire et en littérature. Les titres des ouvrages démontrent explicitement cette idée de donner une visibilité aux femmes comme *Hidden from History* de Sheila Rowbotham (1973) et *Becoming Visible : Women in European History* de Renate Bridenthal (1977). Ainsi, les *Women's Studies* bouleversent les universités américaines en dénonçant le caractère sexué de leurs programmes d'études. Nées dans un contexte de développement des études sur les minorités, les *Women's Studies* rencontrent du succès et trouvent l'appui des universités. Cependant, l'approche militante et séparatiste de ces études est aussi critiquée et perçue comme une politisation des universités, ce qui les dépossèderait alors de leur légitimité scientifique. De l'autre côté, des militantes critiquent l'institutionnalisation des *Women's Studies* qui perdraient de leur intérêt, c'est-à-dire de leur objectif militant initial, en rentrant dans la norme des

³ THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions, 2007, (Sociétés, espaces, temps), p. 23.

programmes universitaires. Toutefois, les *Women's Studies* ont posé de nouvelles réflexions et ouvert de nouvelles voies dont celle du *gender*.

1.1.2. ... au *Gender Studies*

C'est le désir de lutter contre le déterminisme biologique qui entraîne les féministes sur la voie des *Gender Studies*. Il s'agit alors de différencier le sexe et le genre, en témoignent les ouvrages *Sex and Gender* de Robert Stoller (1968) et *Sex, Gender and Society* d'Ann Oakley (1972). Différence biologique entre les hommes et les femmes, le sexe se différencie du « sexe social »,⁴ c'est-à-dire du genre en tant que construction culturelle et sociale du masculin et du féminin. Popularisé dans les années 1980, le genre est défini comme une catégorie d'analyse dans l'article de Joan Scott « *Gender : a useful category of historical analysis* » (1986). À travers la discipline historique, l'idée est que le genre permet d'aller au-delà d'une histoire des femmes descriptive en analysant les rapports sociaux de sexe et en tentant de les expliquer. À son tour, le concept de genre ouvre la porte à l'étude des sexualités. Se développent alors ce que les Américaines appellent les *Gay and Lesbian Studies* et la théorie *queer*⁵ portée par la philosophe américaine Judith Butler dans *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity* (1990), ouvrage dans lequel le sexe, à l'instar du genre, est défini comme une construction culturelle et sociale. Cependant, le concept de *gender* est aussi remis en cause car les historiennes craignent que les femmes ne redeviennent invisibles. C'est notamment l'idée de Karen Offen, historienne des femmes et du féminisme français à l'Université de Stanford (Californie) qui défend la *herstory*, c'est-à-dire une « histoire par les femmes, sur les femmes et pour les femmes comme femmes ».⁶

Ainsi, les États-Unis sont les pionniers des études sur les femmes à travers le développement des *Women's Studies*. Le phénomène est ensuite relayé par la Grande Bretagne, avant de toucher l'Europe occidentale, puis le reste du monde. Bien qu'international, le phénomène n'est cependant pas global. En effet, les études féministes ont pris « des visages nationaux »⁷ car elles n'ont pas eu la même forme selon les pays et la France atteste de ces particularités nationales.

⁴ *Ibid.* p. 121.

⁵ *Queer* se traduit par « bizarre ». Initialement utilisé de manière péjorative pour désigner les homosexuels, ces derniers se sont réappropriés le terme et en ont fait une expression porte-drapeau, tout comme l'avait fait le mouvement des femmes avec le terme « féminisme ».

⁶ THÉBAUD Françoise, *Écrire l'*histoire des femmes et du genre**, Lyon, ENS Editions, 2007, (Sociétés, espaces, temps), p. 141. [Citation extraite de l'article de Karen Offen "Toward a historiography of women's and gender history for Modern France. An outsider's insight"].

⁷ *Ibid.* p. 19.

1.2. Le cas français

Les études féministes en France sont-elles l'héritage de *Women's Studies* américaines ? Certes, ces études sont arrivées plus tard en France mais sous le même schéma qu'aux États-Unis car elles accompagnent aussi le mouvement des femmes de la deuxième vague. Cependant, les études féministes se diffusent sous un autre modèle dans les universités françaises.

1.2.1. L'irruption de la thématique dans les universités à travers l'*histoire des femmes*

C'est aussi la deuxième vague féministe qui impulse les études féministes en France, d'autant plus qu'elles trouvent un terrain favorable avec le développement parallèle de la « nouvelle histoire ».⁸ À l'automne 1973, Michelle Perrot donne le premier cours d'*histoire des femmes* à l'Université Paris 7, un cours intitulé : « Les femmes ont-elles une histoire ? ». L'*histoire des femmes* est l'objet de réflexions lors de colloques tels que celui de Saint-Maximin en 1983 intitulé : « Une histoire des femmes est-elle possible ? ». De plus, la production éditoriale alimente cette recherche féconde, en témoignent les revues *Pénélope*, *Cahiers pour l'*histoire des femmes** (1979 à 1985) et *Clio. Histoire, femmes et sociétés* (1995). Les études s'organisent au sein de groupes de recherche comme le Centre d'études féminines de l'Université de Provence (CEFUP) créé en 1972, le Centre d'études féminines de Paris 8 en 1978 et le Groupe de recherche interdisciplinaire en études de femmes (GRIEF) à l'Université Toulouse – Le Mirail en 1979. La thématique entre donc dans les universités françaises et des postes d'études féministes sont créés comme à l'Université Toulouse – Le Mirail où Marie-France Brive devient la première titulaire d'un poste français en *histoire des femmes*. Tout comme aux États-Unis, l'idée est alors de donner une visibilité aux femmes :

« Les études féministes doivent arracher les femmes au néant de la reproduction où on les confine. Les études féministes visent d'abord à rendre les femmes visibles pour leur restituer une mémoire. »⁹

Ainsi, Marie-France Brive¹⁰ rend les femmes visibles à travers les périodes chaudes, c'est-à-dire les périodes de contestations politiques, de ruptures, dans lesquelles les femmes apparaissent sur la scène publique. L'*histoire des femmes* rencontre donc du succès dans la production éditoriale, la recherche et les universités à l'intérieur desquelles des unités de valeur (UV) « femmes » sont créées telles que l'UV de L3 « La condition féminine hier et aujourd'hui » dispensée par Marie-France Brive dès 1976. Toutefois, l'*histoire des*

⁸ La « nouvelle histoire » s'installe avec la 3^{ème} génération des Annales qui propose de nouvelles approches telles que l'*histoire des mentalités*.

⁹ CORRADIN Irène, MARTIN Jacqueline, *Les femmes sujets d'*histoire* : à la mémoire de Marie-France Brive*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 22.

¹⁰ Marie-France Brive (1945-1993) était une militante active de la deuxième vague féministe. Elle fut aussi enseignante et chercheuse en histoire contemporaine, spécialiste en études féministes à l'Université Toulouse - le Mirail de 1976 à 1993.

femmes rencontre des difficultés à être considérée comme une discipline car elle est plutôt vue comme un outil de recherche.

« Mais ces succès n'abolissaient pas pour autant les réticences et les doutes sur une histoire que l'on hésitait encore à qualifier (« histoire des femmes », « histoire du genre », « histoire des rapports sociaux de sexe » ?) et que l'on hésite en France à considérer comme un « champ » spécifique. »¹¹

1.2.2. Une résistance institutionnelle française ?

Dans les années 1980, les études féministes s'organisent et progressent de plus en plus dans les universités françaises mais des réticences persistent et elles ne bénéficient pas d'une reconnaissance institutionnelle totale. Alors que les études féministes devaient bousculer la recherche, elles n'ont pas vraiment eu d'incidences sur les universités françaises. Aux États-Unis, les *Women's Studies* sont devenues une discipline à part entière dans les universités alors qu'en France, l'implantation institutionnelle des études féministes reste « faible ».¹² Pourquoi cette résistance institutionnelle en France ? Cela peut d'abord s'expliquer par une forte disciplinarisation en France qui contraste avec la souplesse des cursus et l'importance donnée à la pluridisciplinarité dans les universités américaines. Puis, perçues comme un particularisme, les études sur les femmes s'opposent au discours universaliste traditionnel français qui rejette la spécificité. Ainsi, deux modèles se distinguent : le modèle « séparatiste » représenté par les universités américaines, c'est-à-dire des études féministes placées dans des départements spécifiques, séparés, et le modèle « intégrationniste » des universités françaises où les études féministes sont intégrées dans chaque discipline. Les universités françaises refuseraient donc le séparatisme qui conduirait à « créer un ghetto intellectuel et institutionnel ».¹³ Par ailleurs, des féministes sont aussi réticentes à l'institutionnalisation des études féministes car elles y voient un risque de réappropriation par l'institution. Enfin, les études féministes pâtissent de leur origine militante et le choix du qualificatif « féministes » joue aussi sur la légitimité scientifique de ces études.

« Le mot, d'abord fait peur, beaucoup plus que « Mouvement des femmes », « Women's Lib », en définitive mieux acceptés. »¹⁴

Par ailleurs, le manque de reconnaissance des études féministes dans les institutions françaises peut aussi être dû à un antiaméricanisme. Perçues comme une importation américaine, les études féministes seraient alors objet de soupçons car assimilées au caractère explicitement militant des *Women's Studies* « made in USA ».

¹¹ BARD Christine, *Les femmes sujets d'histoire : à la mémoire de Marie-France Brive*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 34.

¹² THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions, 2007, (Sociétés, espaces, temps), p. 97.

¹³ *Ibid.* p. 98.

¹⁴ PERROT Michelle, *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, p. 238.



Une autre spécificité française tient à la difficile appropriation du terme « genre ». Alors que le terme *gender* est devenu familier aux Anglo-Saxons dès les années 1980, la France le remplace par « masculin-féminin » ou « rapports de sexe ». Ce n'est qu'à partir du XXI^{ème} siècle que la France s'approprie réellement le terme, en attestent les créations de l'association Mnemosyne en 2000 pour le développement de l'histoire des femmes et du genre en France et du RING (Réseau interuniversitaire et interdisciplinaire national sur le genre) en 2001.

L'arrivée de la recherche sur les femmes a donc posé de nouvelles questions et de nouveaux concepts. Elle a également rencontré des réticences de la part de l'institution française. Toutefois, un autre élément aurait pu nuire à son développement : c'est le problème des sources.

2. Les archives en question

La recherche sur les femmes et le féminisme présente des spécificités sur la question même de ses sources. En effet, Marianne Clatin a abordé l'originalité méthodologique des études féministes car «la question des femmes traverse bien l'ensemble des champs de la société et l'ensemble de ses archives ».¹⁵

2.1. Le « silence des archives »¹⁶ ?

Les sources sur les femmes et le féminisme sont-elles inexistantes ? En réalité, les archives mettant spécifiquement les femmes en lumière ou produites par les femmes se sont avérées difficiles à trouver. Par ailleurs, Michelle Perrot a souligné le problème des archives en démontrant qu'elles ne sont pas absentes mais silencieuses, c'est-à-dire en sommeil car dispersées et présentes là où, traditionnellement, on ne les attend pas.

2.1.1. Problème de conservation des sources de la vie privée

C'est un fait, les sources pour écrire l'histoire des femmes et du féminisme sont rares car beaucoup ont été détruites ou délaissées. D'une part, les traces écrites laissées par les femmes sont difficiles à trouver car les femmes elles-mêmes ont détruit ces sources. « Les femmes, souvent, effacent d'elles-mêmes les marques tenues de leurs pas en ce monde, comme si c'était une offense à l'ordre que d'y paraître. »¹⁷ En effet, les femmes, fixées au domaine de la reproduction et non de la production, n'avaient pas conscience de la valeur scientifique de leurs écrits. De plus, il est aussi probable qu'elles ne voulaient pas divulguer ces productions car c'était livrer une part de leur intimité et de leurs secrets. Par « autodévalorisation » ou « pudeur »¹⁸, les femmes ont elles-mêmes participé à la destruction de leurs traces, contribuant ainsi à l'extinction de leur

¹⁵ CLATIN Marianne, NEVEU Valérie (dir.), *La documentation féministe. Institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, Villeurbanne, Enssib, 2003, p. 34.

¹⁶ PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2012, (Champs, Histoire), p. 13.

¹⁷ *Ibid.* p. 14.

¹⁸ *Ibid.* p. IV.

mémoire. Ces destructions sont aussi le fruit d'une indifférence. Indifférence des femmes, certes, mais également indifférence de leurs descendants qui ont éliminé ces sources, les jugeant trop encombrantes. D'autre part, le problème de la conservation des sources s'avère d'autant plus important en ce qui concerne le féminisme. En effet, les archives du féminisme sont fragiles car les militantes, investies dans la lutte, n'ont sans doute pas eu le temps de s'impliquer dans l'archivistique. De plus, le caractère éphémère des associations féministes et leur manque d'argent ne leur donnaient pas les moyens de se constituer un patrimoine écrit. Christine Bard met également en avant l'importance que les féministes de la deuxième vague donnent à l'oral par rapport à l'écrit.¹⁹

Ainsi, les archives des femmes et du féminisme sont rares car elles ont subi l'indifférence de leurs productrices et de leurs contemporains. Toutefois, les sources sont bien présentes mais elles sont simplement difficiles à repérer, tant dans les archives publiques que dans les bibliothèques.

2.1.2. Les archives publiques : un obstacle ?

Dans les archives nationales, départementales et municipales, les dépôts d'archives s'opèrent de différentes façons.²⁰ La voie principale et majoritaire est la voie réglementaire, c'est-à-dire le versement d'archives par des collectivités publiques. Une seconde voie est dite « extraordinaire », c'est-à-dire le dépôt (révocable) ou le don (définitif) d'archives fait par un individu ou une collectivité privée : le fonds est alors nommé d'après son producteur et exploité dans une série. Ainsi, les fonds concernant les femmes peuvent être difficiles à repérer car « perdus » dans le classement en séries des archives publiques. En effet, le problème des sources des femmes et du féminisme provient également du fait de leur dispersion dans les séries et les sous-séries des archives publiques. Le réel problème est donc que les archives publiques ne répondent pas à des recherches thématiques car le cadre de classement réglementaire se base sur les administrations et les organismes du passé. Par exemple, pour trouver des sources sur les rapports entre les femmes et l'Église, il faut aller chercher les informations dans les archives de l'institution en question, c'est-à-dire l'Église. Ce problème de repérage des sources intervient également pour les archives conservées dans les bibliothèques.

2.1.3. L'organisation inadaptée des archives conservées en bibliothèques

Les archives conservées en bibliothèques sont susceptibles de concerner les femmes et l'exemple le plus explicite est la BnF. En effet, toutes les archives ne sont pas conservées dans des dépôts d'archives car des bibliothèques conservent des archives notamment des archives privées et personnelles, mais il n'en demeure pas moins difficile d'y accéder. Ici, ce n'est pas le classement « organique » qui perturbe le lecteur mais le déficit d'organisation et d'outils pour répertorier et intégrer ces archives produites par les femmes ou sur les

¹⁹ BARD Christine, BRUNETIÈRE Valérie, *À Angers, les Archives du féminisme : entretien avec leur initiatrice, Christine Bard*, Arles, Lunes, 2002, 7 p.

²⁰ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), 442 p.

femmes. Ainsi, ces dernières sont traitées dans leur ordre d'arrivée et indexées au nom du producteur ou de la productrice mais il n'y a pas de rubrique « femmes » dans les catalogues généraux (imprimés ou en ligne) et il faut donc parcourir tous les index pour trouver des noms féminins.

Certes, on peut reprocher aux archives publiques d'être le « regard d'hommes sur les hommes »²¹ dans un contexte où les femmes étaient exclues de la sphère publique, mais les sources sont bien présentes dans ces institutions. On peut ainsi trouver des archives publiques de surveillance policière liées aux grèves et aux manifestations des militantes de la première vague. De plus, les archives publiques contiennent de nombreux documents représentant la vie privée telles que les archives notariales et les femmes n'étaient pas totalement exclues de la sphère publique selon les époques, les lieux et les législations. Toutefois, ces archives publiques ne sont pas suffisantes pour redonner une mémoire aux femmes et aux féminismes. En effet, il a été nécessaire de partir à la quête de nouvelles sources.

2.2. Nature des archives

Dès le départ, le développement des études féministes devait affronter un problème majeur : trouver les sources. En effet, les femmes semblaient ne pas avoir laissé de traces de leur passage car les sources primaires manquaient. Or, l'arrivée de « l'histoire en miettes » développant de nouveaux objets d'études (vie privée, sexualité, enfants, etc.) et le désir des femmes de se restituer une mémoire mettent les archives du privé, les archives orales et les archives des choses au premier plan.

2.2.1. Des archives du privé

Les archives publiques sont indispensables mais elles manquent à cette thématique. Or, c'est l'exclusion des femmes du monde public qui nourrit ce déficit des sources écrites. Cependant, d'autres archives existent et sont toutes aussi importantes : ce sont les archives du privé. Dans son entreprise des archives du *for privé*, le chercheur Philippe Lejeune a démontré la légitimité scientifique des archives privées en incitant à la collecte des écrits privés, c'est-à-dire les textes échappant aux archives publiques et les textes littéraires. Ainsi, les femmes sont longtemps enfermées dans le monde familial, de l'intime, et c'est dans les écrits privés qu'elles s'expriment. Les femmes laissent des traces importantes dans leurs documents personnels, en témoignent la traduction et la publication en 1979 des lettres des filles de Karl Marx qui rendent compte des conditions des femmes au XIX^{ème} siècle et des rapports de sexe dans le mouvement ouvrier. Un autre exemple connu est celui des correspondances publiées de Mme de Sévigné (1626-1696) qui sont d'une utilité historique capitale, tant pour le règne de Louis XIV que pour la vie de la Cour et les mœurs de cette société. L'histoire des femmes rend ces documents légitimes en tant qu'archives. Ainsi, c'est dans « le secret des greniers »²² dont parle Michelle Perrot, c'est-à-dire dans l'univers du privé, que l'on va chercher les sources pour donner une mémoire aux femmes. Les femmes deviennent alors de véritables représentantes de la vie privée dans le contexte d'une

²¹ PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2012, (Champs, Histoire), p. 13.

²² *Ibid.* p. 13.

« mémoire profondément sexuée ».²³ Les archives proprement féministes sont également essentiellement privées. Appartenant à des personnes ou des associations féministes, elles sont particulièrement difficiles à localiser et on ne connaît pas toujours leur existence.

La recherche sur les femmes a besoin de sources manuscrites mais, comme nous venons de le lire, elles sont rares ou difficiles à trouver. Toutefois, les chercheurs et les chercheuses féministes ne se sont pas contentés des sources écrites. En effet, il était nécessaire de combler ce vide de l'écrit en cherchant de nouvelles sources. Le mouvement féministe a donc puisé dans le domaine de la parole, de l'oral.

2.2.2. Le recours aux sources orales

« L'histoire orale devient alors un moyen de se faire soi-même justice dans une société masculinisée. »²⁴

L'utilisation des sources orales n'est pas nouvelle mais ces dernières n'étaient pas vraiment exploitées par les historiens qui leur préféraient souvent les sources écrites. Cependant, les sources orales se sont révélées être essentielles pour « faire parler les habituels silencieux de l'histoire : ouvriers, marginaux, femmes enfin ».²⁵ Ces sources ont été une véritable « revanche des femmes »²⁶ dans leur quête d'un passé. Développée dans le nord des États-Unis, l'utilisation des sources orales dans le domaine de la recherche a apporté un nouveau souffle pour écrire l'histoire des femmes et du féminisme. En effet, l'histoire orale est l'occasion de laisser s'exprimer les communautés sous-documentées, elle permet de « donner la parole aux déshérité(e)s ».²⁷ Les archives orales sont donc une source importante, voire majeure lorsqu'on fait de l'histoire contemporaine (documents militants de la deuxième vague féministe, fictions engagées, etc.). La nécessité de ces sources orales est attestée avec le travail de recueil de témoignages féministes réalisé par Élodie-Cécile Marrel²⁸ dans le souci de sauver la mémoire des féminismes. C'est aussi l'objet du colloque « Des sources audiovisuelles pour l'histoire du féminisme », organisé par Archives du féminisme, en association avec la BnF, le 20 novembre 2004.²⁹

²³ *Ibid.* p. 20.

²⁴ PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, p. 62.

²⁵ *Ibid.* p. 11.

²⁶ PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2012, (Champs, Histoire), p. 17.

²⁷ *Ibid.* p. 20.

²⁸ CHEVALIER Marie-Hélène, MARREL Élodie-Cécile, *Les témoignages oraux et l'histoire des féminismes à Angers : 1965-1985*, Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2005, 103 p.

²⁹ Consulté sur le site d'Archives du féminisme : <http://www.archivesdufeminisme.fr/les-activites/les-colloques/des-sources-audiovisuelles-pour-lhistoire-du-feminisme-2004/>.

Ainsi, le recours aux archives orales était nécessaire au développement de la recherche sur les femmes et le féminisme. Les sources imagées, audiovisuelles et le cinéma de fiction sont aussi utilisés, notamment pour analyser les représentations des femmes. Toutefois, de nouvelles sources se sont avérées toutes aussi importantes : les sources du « monde muet ».³⁰

2.2.3. Les traces du « monde muet »

Certes, les femmes, pour la plupart, n'avaient pas encore accès à l'écrit et elles étaient traditionnellement rattachées au domaine du privé. Or, elles ont tout de même laissé des traces derrière elles. Ces traces ce sont des objets, des photographies, des bibelots en tout genre, etc. Ces sources sont des témoignages de vies à part entière. « Plus qu'à l'écrit interdit, c'est au monde muet et permis des choses que les femmes confient leur mémoire. »³¹ À travers ces mots de Michelle Perrot se perçoit l'importance de ces sources pour la recherche sur les femmes car il s'agit d'un réel remède à l'insuffisance de sources écrites.

En dépit de la rareté des sources écrites, les chercheurs et les chercheuses ont su redéfinir les archives et les trouver ailleurs. La recherche sur les femmes et le féminisme a entraîné l'utilisation massive de nouvelles sources. L'utilisation d'archives privées a accentué la fixation des femmes au monde privé et la séparation avec les sources écrites tendait à marginaliser cette recherche, c'est-à-dire à la rendre moins légitime aux yeux des historiens. Cependant, les archives privées, les archives orales et les archives des choses muettes sont tant originales qu'essentielles au développement d'une étude sur les femmes. Par ailleurs, le souci de sauver les archives n'a pas été totalement absent au temps de la première vague car des féministes, conscientes de l'importance de conserver les traces de leurs actions, se sont aventurées dans la collecte des archives.

2.3. Premières collectes, premières bibliothèques féministes

Des féministes de la première vague avaient déjà entrepris un travail de sauvegarde d'une mémoire des femmes et du féminisme. Soucieuses de conserver ce passé, des militantes sont devenues archivistes. Or, ces premières expériences ont été fragiles et des collections ont disparu. Cependant, une de ces militantes a réussi à transmettre les collections qu'elle avait réunies tout au long de sa vie : il s'agit de Marguerite Durand.

2.3.1. Des transmissions inachevées

Au début du XX^{ème} siècle, des militantes ont tenté de sauver leur mémoire et la mémoire des femmes. La « première archiviste du mouvement féministe »³² est Eliska Vincent. Militante active, elle fut aussi présidente d'honneur de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF). Elle rassembla une importante

³⁰ Expression empruntée à Michelle Perrot dans *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2012, (Champs, Histoire), p. 15.

³¹ PERROT Michelle, *loc. cit.*

³² BARD Christine, « Les gardiennes de la mémoire », *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 429.

collection dans sa bibliothèque féministe, notamment sur les communardes. Lorsqu'elle meurt en 1914, elle lègue sa bibliothèque au Musée social de Paris. Mais, cet institut de recherche et de conservation déjà spécialisé ne créa pas d'Institut féministe comme le souhaitait Eliska Vincent. De plus, malgré la création d'une Section d'études féminines en 1916, les collections de la militante n'ont pas trouvé leur place dans le Musée social. Aujourd'hui disparue, et sans doute détruite, la bibliothèque d'Eliska Vincent est un premier exemple des difficultés rencontrées par les féministes pour transmettre de manière pérenne leurs collections, leur mémoire. Une autre expérience déchue fut celle de Marbel. Fondatrice de l'Union fraternelle des femmes en 1901, elle installa dans sa propriété du 13^{ème} arrondissement une bibliothèque féministe qu'elle n'a pas réussie à transmettre et qui est aujourd'hui une « bibliothèque fantôme ». ³³ Par ailleurs, la bibliothèque de la militante Marie-Louise Bouglé a connu un meilleur destin. Membre de l'UFSF, Marie-Louise Bouglé occupait le moindre de son temps libre à un militantisme actif. C'est en 1921 qu'elle débute une collecte de documents sur les femmes et le féminisme, et c'est en 1926 qu'elle ouvre sa bibliothèque féministe située dans le 10^{ème} arrondissement. Marie-Louise Bouglé rassemble plus de dix mille volumes sur les femmes et le féminisme et des centaines de dossiers thématiques. Il y a derrière cette action une véritable volonté de diffusion car elle ouvre sa bibliothèque au public le soir. En 1932, sa bibliothèque déménage dans son nouveau logement du 13^{ème} arrondissement qu'elle partage avec son époux, André Mariani. Après sa mort en 1936, son mari s'occupe du fonds avec le concours de l'association des amis de la Bibliothèque Marie-Louise Bouglé qu'il préside. En 1946, l'association fait don des collections de Marie-Louise Bouglé à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), une bibliothèque non féministe mais qui assure la bonne conservation du fonds. En 1924, une bibliothèque féminine et féministe voit le jour grâce à M^{me} Chulliat qui y rassemble plus de trois mille volumes sur des femmes mais également produits par des femmes. Après douze années d'existence, cette bibliothèque située dans le 6^{ème} arrondissement disparaît, faute de moyens financiers.

Eliska Vincent, Marbel, Marie-Louise Bouglé et M^{me} Chulliat sont donc les premières à constituer des bibliothèques féministes. Investies d'un désir de sauver les archives et d'informer, elles forment les premières activistes féministes devenues archivistes. Cependant, la transmission de leurs collections est, pour la majorité d'entre elles, un échec. Toutefois, une exception ressort de ces premières expériences car une féministe a réussi à communiquer ses collections jusqu'à nos jours. Cette féministe est Marguerite Durand, dont « les deux œuvres auxquelles son nom reste particulièrement attaché, *La Fronde* et la bibliothèque qu'elle a créée, apportèrent une contribution sans précédent à la diffusion et au rayonnement du féminisme ». ³⁴

³³ BARD Christine, *loc. cit.*

³⁴ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 37.

2.3.2. L'œuvre remarquable de Marguerite Durand

« De toutes ces bibliothèques, celle de Marguerite Durand eut le sort le plus heureux. »³⁵ Cette phrase de Christine Bard met en relief la survie singulière des collections de Marguerite Durand dont le parcours fut tout aussi singulier. Issue d'une famille bourgeoise, Marguerite Durand (1864-1936) est la fille d'Anne-Caroline Durand qui a écrit un *Dictionnaire des femmes célèbres*. Ainsi, peut-être que Marguerite Durand fut influencée par sa mère dans son désir de défendre les femmes. Mais, c'est lorsqu'elle assiste au Congrès féministe international de 1896 qu'elle se découvre une âme féministe. Elle commence à rassembler de la documentation sur les femmes et le féminisme lorsqu'elle dirige le quotidien *La Fronde*, qu'elle a créé en 1897 pour défendre la cause des femmes. Journal féministe uniquement géré par des femmes, *La Fronde* est situé dans un hôtel particulier du 9^{ème} arrondissement. Une bibliothèque est constituée à l'intérieur réunissant la documentation liée au journal, enrichie de dons des féministes qui partagent les idées de Marguerite Durand. Cette bibliothèque permet aux rédactrices de se documenter mais elle est également ouverte au public qui peut y trouver des ouvrages sur la condition des femmes, des ouvrages littéraires écrits par des femmes ainsi que des dossiers et des fiches constitués par Marguerite Durand et qui formeront le « noyau primitif de la future bibliothèque ».³⁶ *La Fronde* disparaît en 1905³⁷ car le journal manque d'argent et de soutien mais la création de cette bibliothèque montre déjà que Marguerite Durand désirait constituer un lieu qui conserverait la mémoire des femmes et du féminisme. Après une période de mondanité, Marguerite Durand se lance dans la défense du travail des femmes et s'engage en politique. Elle a également un nouveau projet, celui de créer une « Maison des œuvres et institutions féminines » où seraient réunis une bibliothèque, des archives, des salles de réunion et un salon de thé. Ce projet ne voit pas le jour mais laisse entrevoir ce qui sera son dernier projet : « fonder et ouvrir au public une bibliothèque où seraient réunies toutes les collections qu'elle a assemblées depuis de longues années ».³⁸ Contemporaine des disparitions des autres bibliothèques féministes et consciente qu'elle n'a pas pu sauver celle d'Eliska Vincent, dont elle fut l'exécutrice testamentaire avec la féministe Maria Vérone qui travailla à ses côtés à l'époque de *La Fronde*, Marguerite Durand ne veut pas prendre de risque. Ainsi, elle donne ses collections de son vivant à la Ville de Paris. Le 31 décembre 1931, le Conseil municipal de Paris accepte officiellement le don, un don fait à deux conditions : la bibliothèque devra porter le nom de sa donatrice et cette dernière en sera la bibliothécaire bénévole à vie. C'est dans sa bibliothèque installée dans la mairie du 5^{ème} arrondissement que Marguerite Durand meurt le 16 mars 1936. Après sa mort, la Bibliothèque Marguerite

³⁵ BARD Christine, « Les gardiennes de la mémoire », *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 431.

³⁶ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 177.

³⁷ *La Fronde* a redémarré en 1914 mais il fut fragilisé par la guerre. En 1926, il a repris ses activités avec une équipe désormais mixte mais l'expérience ne dura que deux ans.

³⁸ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 35.

Durand (BMD) connaît des périodes de crises. Elle est fermée de 1940 à 1942 et, alors que la mairie du 5^{ème} arrondissement est occupée par les Allemands, la bibliothèque se voit dépossédée de certains de ses ouvrages qui ont été perdus ou détruits. Il faut attendre les années 1970 (deuxième vague féministe) pour que la BMD renaisse. De plus, lorsque Simone Blanc est nommée conservatrice en 1983, le budget, le personnel, la fréquentation et les dons en direction de la bibliothèque augmentent.³⁹ Désormais à l'étroit, la BMD déménage dans le 13^{ème} arrondissement, au troisième étage de la Médiathèque du quartier Tolbiac qui lui assure un plus grand espace et de meilleures conditions. Ainsi, en dépit des difficultés qu'elle a traversées, la BMD est le projet réussi d'une démarche militante. En 1932, Marguerite Durand déclare dans le *Quotidien* : « On ne sait rien de l'admirable activité des femmes et même les féministes ignorent les trois-quarts de ce qu'ont fait, dans tous les ordres de préoccupations humaines, leurs aïeules, leurs mères... ou leurs contemporaines. »⁴⁰ Ainsi, c'est en créant cette bibliothèque que Marguerite Durand redonne une mémoire officielle aux femmes et aux féministes. « Seul vestige du féminisme de la première vague »,⁴¹ la BMD est aujourd'hui une bibliothèque unique en France et reconnue au niveau international.

Ainsi, des premières collectes sont réalisées par les féministes de la première vague mais seule Marguerite Durand parvient à pérenniser et transmettre sa documentation. La BMD est aujourd'hui un lieu de référence pour la recherche et les études sur les femmes et le féminisme. Toutefois, elle est la seule bibliothèque spécialisée sur ces thématiques. Dans le courant des études féministes, des initiatives sont alors prises et des collections spécialisées sur les femmes et le féminisme sont créées à travers des centres de documentation abrités dans des universités et des collections personnelles et associatives rattachées au milieu militant.

3. Le développement d'une documentation

Le développement naissant des études féministes avait besoin de ressources documentaires. C'est donc pour alimenter la recherche et les études sur les femmes et le féminisme que des centres de documentation spécialisés voient le jour au sein des universités pionnières de ces études en France. Par ailleurs, devant la « pauvreté des sources documentaires »,⁴² le milieu associatif et militant s'attache tout particulièrement à la collecte et à la conservation des sources et montre dès lors que celles-ci ne manquent pas.

³⁹ BLANC Simone, « La bibliothèque Marguerite Durand », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°138, 44-48 pp.

⁴⁰ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 178.

⁴¹ *Ibid.* p. 8.

⁴² CORRADIN Irène, MARTIN Jacqueline, *Les femmes sujets d'histoire : à la mémoire de Marie-France Brive*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 22.

3.1. Les centres de documentation au sein des universités pionnières des études féministes

Les études féministes ont porté le développement d'une documentation sur les femmes et le féminisme. Après avoir accueilli le séminaire de Michelle Perrot « Les femmes ont-elles une histoire ? » en 1973 et la création deux ans plus tard du Centre d'études féministes fondé par cette dernière, l'Université Paris 7 accompagne la recherche en abritant dès 1984 le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Etudes Féministes (CEDREF). Devenu « un pôle de référence pluridisciplinaire pour les enseignements et les recherches portant sur les femmes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme »,⁴³ le CEDREF présentait un fonds documentaire consacré aux femmes et au genre avec une forte orientation en histoire et en sociologie. Cependant, son centre de documentation est aujourd'hui fermé et ses documents ont migré vers la bibliothèque centrale de l'Université Paris 7. En 1976, c'est le Centre lyonnais d'études féministes (CLEF) qui voit le jour à l'Université Lyon 2, à l'initiative d'enseignantes féministes. À la fois centre de recherche et centre de documentation, le CLEF devient le Centre Louise Labé en 2003 et se consacre aux questions de genre et d'égalité hommes-femmes à travers un fonds documentaire plutôt orienté vers l'histoire, la sociologie et la psychologie. L'Université Toulouse 2, une autre pionnière des études féministes en France, abrite depuis 1986 une unité de recherche interdisciplinaire sur le genre et les rapports sociaux de sexe : l'équipe Simone-SAGESSE (SAvoirs, GEnre et rapports Sociaux de SExe). Le groupe Simone-SAGESSE développe alors un véritable centre de documentation plutôt orienté vers la sociologie et abordant plusieurs thématiques telles que les femmes, le féminisme, l'égalité hommes-femmes, le genre, les rapports sociaux de sexe, etc. Ainsi, le développement des études féministes dans les universités a conduit au développement de centres de documentation féministe. Il faut souligner l'originalité de ces initiatives car elles ne sont pas systématiques. En effet, tous les groupes de recherche sur les femmes, le féminisme ou le genre n'ont pas constitué un centre de documentation, comme le confirme le Groupement De Recherche Européen MAGE, premier groupement de recherche du CNRS dédié à la question du genre et créé en 1995.

Impulsés par les études féministes, ces centres de documentation sont avant tout le résultat des initiatives d'enseignantes et de chercheuses qui sont également des militantes féministes. En dehors des universités, le militantisme joue aussi un grand rôle dans le développement d'une documentation car des personnalités et des associations militantes se sont engagées dans la sauvegarde mémorielle des femmes et du féminisme.

3.2. Le rôle des associations et du milieu militant

Dès la première vague, des féministes ont collecté des archives et réuni une documentation importante comme Hélène Brion (1882-1962) pour la réalisation de son *Encyclopédie féministe*, Jeanne Bouvier (1865-1964) qui collectait les notices du *Dictionnaire des femmes célèbres* conservé à la BnF et Gabrielle Duchêne

⁴³ Présentation du CEDREF sur son site web : <http://www.cedref.univ-paris7.fr/>.

(1870-1954) qui a conservé les témoignages de ses activités militantes.⁴⁴ La BMD atteste également de l'importance du milieu militant dans la collecte des archives féministes car elle est le fruit d'une démarche militante de Marguerite Durand. Par ailleurs, les associations soutiennent aussi le développement de cette documentation féministe, une documentation au service de la recherche, mais aussi au service des femmes. Citons les exemples de la bibliothèque féministe de la Maison des Femmes de Paris et du centre de documentation du Mouvement français pour le Planning familial (MFPF). Ces associations se constituent donc une documentation pour conserver leur histoire, documenter les femmes et leur livrer une aide pratique sur les questions qu'elles visent telles que la contraception dans le cas du MFPF. Ce souci de conserver une mémoire fut aussi celui de l'association Documentation Femmes composée de nombreuses documentalistes qui ont réuni et classé leurs archives « dans le désir de participer aux luttes des femmes et d'en garder la mémoire en classant et analysant tout ce qui se dit, s'écrit, s'invente sur les femmes, et particulièrement de ce qui émane d'elles ».⁴⁵ Ainsi, les archives féministes ont surtout été collectées par le milieu associatif et militant soucieux de conserver son passé et de documenter les femmes. Cependant, ce milieu est souvent d'une « grande précarité ».⁴⁶ Fragiles et éphémères, des associations disparaissent avec leur centre de documentation comme le Centre Européen de Recherches, d'Etudes et de Documentation sur les Sexualités Plurielles et les Interculturalités de Lille fermé après cinq ans d'existence (2000-2005), faute d'aides publiques.⁴⁷ Mais, ce milieu reste aujourd'hui indispensable aux fonds sur les femmes et le féminisme car il constitue une de leurs sources principales, en témoignant les dons de Documentation Femmes à la BMD. Par ailleurs, une association travaille depuis 16 ans à la sauvegarde des archives féministes en France : c'est l'association Archives du féminisme.

3.2.1. L'association Archives du féminisme

« Une urgence : préserver les sources de l'histoire des féminismes »⁴⁸

L'association Archives du féminisme a été fondée le 24 juin 2000 pour sauvegarder la mémoire du féminisme dans sa pluralité. Présidée par Christine Bard,⁴⁹ son noyau dur est composé d'historiennes du

⁴⁴ BARD Christine, « Les gardiennes de la mémoire », *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, pp. 428-433.

⁴⁵ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 66.

⁴⁶ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 23.

⁴⁷ Ce centre d'archives et de documentation a été créé en 2000 par le militant Patrick Cardon pour développer et fournir une documentation écrite et audiovisuelle sur le patrimoine homosexuel, bisexuel et transgenre.

⁴⁸ Expression empruntée sur le site web de l'association Archives du féminisme : <http://www.archivesdufeminisme.fr/>.

féminisme, de bibliothécaires et d'archivistes, mais elle s'enrichit également des adhésions de militantes et d'étudiantes, par exemple. Son principal objectif est d'encourager les recherches sur l'histoire du féminisme à travers la collecte, le classement, la conservation et la mise à disposition des archives féministes. Par ailleurs, l'association ne conserve pas elle-même les fonds car elle n'a pas de lieu pour le faire. En accord avec la BMD, son rôle est en réalité d'inciter les dépôts ou les dons d'archives féministes dans des institutions adaptées telles que le CAF. Archives du féminisme effectue donc un travail de contact et de conseil auprès des militantes et des associations féministes qui souhaitent déposer leurs archives. L'association veut faire prendre conscience de l'urgence de la situation, en s'attachant notamment à sauver les archives féministes orales. De plus, elle veut également mettre en valeur ces archives féministes et la recherche sur le féminisme en s'adonnant à diverses activités telles que les colloques et les journées d'études. D'autant plus qu'elle publie un bulletin et possède son site Internet et sa propre collection intitulée « Archives du féminisme » qui est éditée par les Presses universitaires de Rennes et qui compte aujourd'hui de nombreux titres dont le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*.

Ainsi, les études féministes ont accompagné la collecte d'archives, à la fois traditionnelles et originales, et le développement d'une documentation spécialisée sur les femmes et le féminisme. Les bibliothèques sont également touchées par cette thématique, en témoigne l'existence de la BMD. Par ailleurs, des bibliothèques généralistes constituent aussi des fonds spécialisés sur les femmes et/ou le féminisme afin de répondre à une demande scientifique et sociale. Toutefois, ces initiatives ne sont pas sans conséquences bibliothéconomiques.

Deuxième partie : Les femmes et le féminisme en bibliothèques

Pour répondre à l'intérêt fécond de la recherche sur les femmes et le féminisme, des bibliothèques ont développé des fonds spécialisés sur ces thématiques. La BMD est, de ce point de vue, la bibliothèque de référence car elle est entièrement spécialisée sur l'histoire des femmes et du féminisme. Or, des bibliothèques généralistes se sont aussi engagées dans la constitution d'une documentation spécialisée sur les femmes, le féminisme ou le genre. Cependant, intégrer de tels fonds n'est pas sans conséquences pour ces bibliothèques. Les bibliothécaires se retrouvent en effet au cœur d'enjeux documentaires, voire d'enjeux sociaux. Alors, comment traiter ces fonds et, surtout, les outils bibliothéconomiques sont-ils suffisants pour répondre aux problèmes particuliers laissés par ces fonds ? Certes, les bibliothèques assurent une structure pérenne à ces fonds mais ces derniers sont-ils réellement intégrés ? Quels sont les outils offerts aux bibliothécaires pour le traitement, la conservation, la communication et la valorisation de ces fonds ? Ces collections spécialisées sur

⁴⁹ Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, spécialisée en histoire du genre et du féminisme. Elle est aussi l'auteure de nombreux ouvrages sur le féminisme tels que *Le féminisme au-delà des idées reçues* publié en 2012.



les femmes et le féminisme sont nécessaires et des bibliothèques l'ont bien compris, mais elles sont aussi de nouveaux défis pour les bibliothécaires.

1. Typologie des bibliothèques

En France, il n'y a qu'une bibliothèque spécialisée sur les femmes et le féminisme et il s'agit de l'héritage que nous a laissé la militante Marguerite Durand. Or, des fonds thématiques spécialisés sur les femmes et le féminisme s'insèrent également dans les collections généralistes de bibliothèques publiques et de bibliothèques universitaires. N'oublions pas les associations qui constituent leur bibliothèque et mettent à disposition leur documentation sur ces thématiques.

1.1. Une bibliothèque spécialisée : la Bibliothèque Marguerite Durand

« La BMD est clairement identifiée comme la bibliothèque historique sur les femmes en France.
»⁵⁰

Marguerite Durand ouvre sa bibliothèque gratuitement à tous et réussit à transmettre ses collections, ce que d'autres militantes féministes n'avaient pas accompli. La BMD devient alors la première et la seule bibliothèque officielle de France exclusivement spécialisée sur l'histoire des femmes et du féminisme. Bibliothèque « unique en France »,⁵¹ elle trouve des équivalents à l'étranger dont la *Women's Library* à Londres, la *Arthur and Elizabeth Schlesinger Library* à Cambridge (Massachusetts, États-Unis) et la *Aletta, Institute for Women's History* à Amsterdam. Aujourd'hui, la BMD s'efforce à poursuivre l'œuvre de Marguerite Durand à travers ses collections et ses missions mais les difficultés ne sont pas absentes.

1.1.1. Des collections d'exception

« L'histoire du fonds reflète bien l'histoire de la bibliothèque elle-même. »⁵²

Les collections de la BMD se sont constituées à partir de la documentation collectée au temps de *La Fronde* et de la documentation personnelle de Marguerite Durand qu'elle a rassemblée tout au long de sa vie. Il s'agit alors de rassembler un ensemble de documents « se rapportant à l'action intellectuelle de la femme et à

⁵⁰ RENOULT Anne, BÉRARD Françoise (dir.), *Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, Villeurbanne, Enssib, 2010, p. 29.

⁵¹ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 3.

⁵² *Ibid.* p. 47.

sa situation légale, politique et sociale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ».⁵³ La BMD doit donc répondre à une vocation encyclopédique sur tout ce qui se rapporte aux femmes, dans tous les domaines. Pour Marguerite Durand, ces collections devaient rendre les femmes visibles dans toutes leurs activités, leurs créations et leurs réalisations. Cette volonté se traduit par une diversification des documents. On y trouve des livres et des brochures, des périodiques féministes et féminins dont *La Fronde*, *La Citoyenne*, *Le Droit des femmes*, le *Journal des Dames*, *La Femme libre* et des titres étrangers tels que *Die Frau*. Le fonds de périodiques de la BMD est donc exceptionnel car il contient des titres introuvables dans les autres bibliothèques de France. Les collections sont également constituées de manuscrits, de textes de fiction, de documentaires, de lettres autographes (lettres de femmes et d'hommes écrivains, d'artistes, d'actrices, de femmes et d'hommes politiques, de féministes, de scientifiques, ...) et de fonds spéciaux d'archives concernant des personnalités, des groupes et des revues. Par ailleurs, la BMD conserve un précieux fonds iconographique ancien et moderne fait de cartes postales, d'affiches, de photographies, de journaux illustrés, de gravures, de lithographies, de dessins, de timbres, etc. Enfin, « les dossiers constituent l'une des richesses les plus originales de la Bibliothèque ».⁵⁴ Ces dossiers documentaires sont le résultat des talents de documentaliste de Marguerite Durand. Thématiques ou biographiques, ils sont constitués de coupures de presse, de dossiers d'associations féministes et de femmes, etc.

Depuis sa création et malgré des périodes difficiles, la BMD n'a cessé de s'enrichir tout en essayant de perpétuer l'ambition encyclopédique de sa fondatrice. Cependant, la politique d'acquisition évolue comme évoluent les thèmes. Au début des années 1990, on abandonne les thèmes de l'enfance et de l'économie domestique mais on acquiert des documents sur de nouveaux sujets comme la sexologie. À cette même époque, l'augmentation du budget permet d'élargir les collections vers une production éditoriale étrangère, en particulier anglo-saxonne avec les éditions *Scarlett Press*, *Onlywomen Press* en Grande Bretagne, *Attic Press* en Irlande, ou encore *The Feminist Press* aux États-Unis. On s'attache aussi à se procurer de la littérature grise, connue pour être difficile à repérer. Des modifications ont été faites concernant la fiction⁵⁵ : désormais, on acquiert uniquement les livres sur les femmes et non produits par les femmes car c'est impossible au vu du nombre foisonnant d'écrivaines de nos jours. Par ailleurs, la BMD tente de perpétuer ces héritages d'exception que sont les dossiers documentaires. On constitue des dossiers pour tous les domaines (voyageuses, sportives, ...) même si les bibliothécaires ne pratiquent plus les coupures de presse qui demandent trop de temps. De plus, certains thèmes ne sont pas abordés dans ces dossiers tels que les actrices, étant donné qu'il existe déjà

⁵³ Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, 1932. Citation extraite dans : BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), 442 p.

⁵⁴ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 52.

⁵⁵ Entretien.

une bibliothèque spécialisée sur le cinéma à Paris.⁵⁶ Pour finir, cette bibliothèque de lecture publique est également constituée d'un fonds d'ouvrages et de revues en accès libre.

Ainsi, la collection de la BMD est totalement dédiée aux femmes et au féminisme. C'est une collection unique en France en raison de la rareté, l'originalité, la diversité et la richesse de ses documents. Cette exhaustivité thématique répond aux missions de la BMD, en tant que bibliothèque spécialisée.

1.1.2. Caractéristiques de la BMD

La BMD présente des caractéristiques en raison de son statut, ses missions et son public. Ces particularités lui donnent un caractère exceptionnel mais elles l'entraînent également à faire face à des enjeux et des difficultés.

a) Une bibliothèque spécialisée

« L'oblitération de la mémoire des femmes vient aussi de la dissémination des sources et de l'occultation de leurs œuvres, dispersées ou « englouties » dans des fonds généraux. »⁵⁷

La BMD est une bibliothèque spécialisée, c'est-à-dire que ce n'est pas seulement une bibliothèque mais aussi un centre de ressources, de documentation. Plus précisément, « une bibliothèque spécialisée » est une bibliothèque où le spécifique est devenu le général, où la spécificité (disciplinaire, thématique) a remplacé l'offre généraliste ».⁵⁸ La BMD se différencie donc d'une bibliothèque généraliste car elle est entièrement spécialisée sur la thématique « femmes et féminisme ». Sa spécialisation lui permet donc d'être exhaustive sur le sujet même si des sélections sont faites, notamment sur les documents étrangers.

b) Ses missions

« Ses missions sont multiples, et ressortissent à la fois à une bibliothèque, à un centre de documentation (dossiers documentaires, actualité des activités militantes et de recherche, etc.), à un centre d'archives (nombreux fonds déposés) et à une photothèque (nombreuses recherches iconographiques). »⁵⁹

⁵⁶ Il s'agit de la Bibliothèque du cinéma François Truffaut de Paris qui fait partie du réseau des Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris (BSVP).

⁵⁷ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 36.

⁵⁸ RENOULT Anne, BÉRARD Françoise (dir.), *Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, Villeurbanne, Enssib, 2010, p. 11.

⁵⁹ Extrait de la charte des Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris, p. 32. <En ligne : <http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/dotAsset/98ecb475-34ef-4f19-85b8-961d9c7ef197.pdf>>.

La BMD doit répondre à deux fonctions : conserver et documenter. En effet, c'est une bibliothèque de lecture publique qui a aussi un important caractère patrimonial du fait de sa mission de conservation. Ainsi, elle conserve toute sa documentation. Mais, elle est aussi un centre de documentation car « sa vocation est celle d'une bibliothèque d'étude et de recherche, ouverte à tous les publics désirant consulter sur place ses collections ».⁶⁰ Ainsi, les bibliothécaires de la BMD offrent des services pour accueillir et informer le public tels que la constitution de bibliographies sur des thèmes et des personnalités et la mise à disposition d'une photocopieuse.

c) Son public

Au début des années 1990, ce public est assez homogène car il est essentiellement composé de femmes, cela « pour des raisons à la fois évidentes et complexes ».⁶¹ En effet, les études sur les femmes et le féminisme sont majoritairement portées par les femmes elles-mêmes. De plus, ce public est majoritairement universitaire car de nombreux étudiants d'un niveau égal ou supérieur à la licence se rendent à la BMD. Par ailleurs, le déménagement dans le 13^{ème} arrondissement a généré l'augmentation d'étudiants de 1^{er} cycle. Viennent ensuite des chercheurs, des enseignants (surtout du supérieur), des iconographes, des journalistes, des responsables ou membres d'associations féministes et féminines, etc. De plus, la vocation encyclopédique de la BMD lui permet de répondre à des domaines de recherche et d'étude divers et variés. Ainsi, elle accueille des historiens, des littéraires, des sociologues, etc. Elle bénéficie également d'une reconnaissance internationale avec 31 nationalités différentes recensées en 1991. En outre, dans son ouvrage dédié à la BMD, Annie Metz déclare qu'elle souhaiterait élargir ce public :

« Si la BMD reste et doit rester une bibliothèque spécialisée, la richesse et la diversité de ses collections méritent de susciter la curiosité et l'intérêt d'un public varié. »⁶²

En réalité, ce public est aujourd'hui le même, c'est-à-dire un public majoritairement universitaire et essentiellement composé de femmes. Toutefois, le cloisonnement du public n'est pas la seule difficulté traversée par la BMD car d'autres enjeux lui font face.

1.1.3. Les enjeux existants

Certains enjeux peuvent faire obstacle à l'épanouissement de la BMD, notamment l'étiquette militante qui lui est rattachée, son appartenance au réseau des Bibliothèques Spécialisées de la Ville de Paris (BSVP) qui peut lui faire défaut, ou encore son manque de place.

a) L'étiquette féministe

⁶⁰ METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, p. 3.

⁶¹ *Ibid.* p. 69.

⁶² *Ibid.* p. 74.

« La BMD pâtissait de son étiquette « féministe », compte tenu de la mauvaise presse du féminisme en France. »⁶³

La BMD est le fruit d'une démarche originale et moderne à une époque où il n'existait pas encore de lieu entièrement consacré aux femmes et au féminisme en France. Mais, il faut noter que cette création est celle d'une militante. Ainsi, « à l'établissement est attachée très souvent l'étiquette de « Bibliothèque féministe ». ⁶⁴ Aujourd'hui, cela peut encore jouer sur la fréquentation de la bibliothèque, qui ne présente pas vraiment un public mixte. Par ailleurs, « Office de documentation féministe » était le nom initial que portait la BMD avant qu'elle ne soit reconnue officiellement par la Ville de Paris. Or, il ne faut pas confondre la bibliothèque de *La Fronde* qui était clairement et explicitement une entreprise militante, à la BMD qui conserve et documente les femmes et le féminisme dans leur pluralité, leur diversité et dans tous les domaines. De plus, le féminisme ne représente qu'une partie des fonds de la bibliothèque.

b) L'appartenance au réseau des BSVP

La BMD dépend du réseau des BSVP. Il s'agit d'un réseau sans équivalent en France qui réunit 10 bibliothèques spécialisées : la Bibliothèque de L'Heure Joyeuse, la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville (BHdV), la Bibliothèque des littératures policières (Bilipo), la Bibliothèque du Cinéma François Truffaut, la Bibliothèque du Tourisme et des Voyages, la Bibliothèque Forney, la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (BHVP), le Centre de documentation des métiers du Livre, la Médiathèque musicale de Paris et la BMD. Ces bibliothèques appartiennent au réseau des bibliothèques et médiathèques de la Ville de Paris et elles sont sous la tutelle du Bureau des bibliothèques et de la lecture, à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris. Ces bibliothèques de lecture publique sont différentes des bibliothèques de prêt généralistes car elles sont spécialisées et elles présentent une dimension patrimoniale. Or, ces bibliothèques se différencient aussi entre elles. En effet, elles n'ont pas la même spécialité comme la littérature jeunesse pour l'Heure Joyeuse ou la musique pour la Médiathèque musicale de Paris. De plus, elles n'ont pas la même ancienneté, la même architecture, la même superficie, ou encore la même vigueur patrimoniale. Par exemple, la BMD se différencie par son fort caractère patrimonial et sa petite superficie. Par ailleurs, elles ont aussi des points communs comme leur public qui est plutôt composé d'étudiants et surtout de femmes, d'autant plus qu'elles sont quasiment toutes le résultat d'un legs à la Ville de Paris. Par ailleurs, ce réseau est-il réellement existant ? En réalité, ces bibliothèques étaient plutôt autonomes mais ce réseau s'est avéré nécessaire devant les difficultés qu'elles traversaient à la fin des années 1990 (baisse du budget, manque de place). Ainsi, la question d'une politique documentaire commune s'est posée et une charte des BSVP a été écrite. Cependant, « comment définir une politique documentaire commune aux BSVP sans porter atteinte à l'identité et à l'héritage original de

⁶³ RENOULT Anne, BÉRARD Françoise (dir.), *Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, Villeurbanne, Enssib, 2010, p. 57.

⁶⁴ BLANC Simone, « La bibliothèque Marguerite Durand », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°138, p. 45.

chacune ? ».⁶⁵ En effet, cette politique documentaire commune est difficile à mettre en place en raison de leur forte autonomie et leur hétérogénéité. La BMD travaille davantage en partenariat avec des institutions et associations en rapport avec sa thématique telles que l'association Archives du féminisme. Par ailleurs, ce réseau est-il un atout pour la BMD ? Oui, car ces bibliothèques peuvent combler certaines de ses lacunes telles que son manque d'espace. Ainsi, une exposition de la BMD s'est installée à la Galerie des Bibliothèques (salle d'exposition de la BHVP). Cependant, ce réseau peut également être une faiblesse pour la BMD car il peut l'invisibiliser. Ainsi, le fait que la BMD n'ait pas son propre site Internet ne joue pas en sa faveur. Il s'agirait donc de créer un vrai travail en réseau où échanges de compétences et actions communes seraient des atouts, mais dans lequel les bibliothèques ne seraient pas dépossédées de leur visibilité et de leur spécificité.

c) Les difficultés

Nous avons vu qu'après la mort de Marguerite Durand, la BMD a connu un « ensommeillement »⁶⁶ causé par un manque de budget et de personnel. Ces problèmes sont résolus en 1983 lorsque le Bureau des Bibliothèques de la Ville de Paris perçoit la richesse du fonds et crée un poste de conservateur, 2 postes de bibliothécaires adjoints et 2 postes de bibliothécaires adjoints administratifs, d'autant plus que le budget pour les acquisitions augmente. De plus, le déménagement de 1989 apporte un plus grand espace et de meilleures conditions pour la BMD. Or, la bibliothèque connaît aujourd'hui certaines difficultés. En effet, elle souffre d'un manque de place dès la fin des années 1990. De plus, l'établissement dans lequel elle est accueillie ne lui est pas réellement approprié. En effet, elle est abritée au 3^{ème} étage, au-dessus de la médiathèque Jean-Pierre Melville. Ainsi, la BMD est à la fois à l'étroit et rattachée à un établissement avec lequel elle n'a pas de points communs car la BMD reste tout de même une bibliothèque d'étude alors que la médiathèque Jean-Pierre Melville est généraliste, sans caractère patrimonial.

Ainsi, la BMD est la seule bibliothèque de France spécialisée sur les femmes et le féminisme avec les ressources les plus complètes et diversifiées dans le domaine. Cependant, ces collections spécialisées sont-elles vraiment visibles ? Ou, seraient-elles plus valorisées si elles étaient intégrées dans une bibliothèque généraliste qui accueille un public plus large ?

1.2. Des fonds spécialisés dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Que ce soit pour développer la recherche ou former et sensibiliser les publics, des bibliothèques universitaires ont choisi de créer un fonds spécialisé sur les femmes, le féminisme ou le genre.

⁶⁵ RENOULT Anne, BÉRARD Françoise (dir.), *Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, Villeurbanne, Enssib, 2010, p 12.

⁶⁶ BLANC Simone, « La bibliothèque Marguerite Durand », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°138, p. 48.

1.2.1. Le fonds Aspasie à la bibliothèque universitaire de l'IUFM de Lyon

Créé le 25 janvier 2000 dans le cadre d'une convention pour la promotion de l'égalité entre filles et garçons, hommes et femmes, le fonds Aspasie⁶⁷ est un fonds documentaire initialement consacré à l'histoire des femmes et au genre en éducation. En partenariat avec le groupe de recherche interdisciplinaire Genre et mixité de l'Université Claude Bernard Lyon 1, ce fonds a pour objectif principal de contribuer à la réduction des inégalités entre les sexes en sensibilisant et en formant les étudiants, les enseignants, les futurs enseignants, les chercheurs et autres professionnels, à travers ses collections.

« L'éducation à l'égalité est donc une condition nécessaire à l'évolution des mentalités. Les écoles, les collèges, les lycées peuvent devenir les lieux d'un vrai apprentissage de l'égalité entre les filles et les garçons. L'IUFM, en tant qu'institut voué à la formation des enseignants, doit donc jouer un rôle essentiel dans cette entreprise. »⁶⁸

Aujourd'hui, le fonds Aspasie a évolué car il s'est explicitement tourné vers les thématiques de genre, sexualités et rapports sociaux de sexe. Par ailleurs, le fonds est interdisciplinaire car il recouvre tous les domaines du savoir (histoire, psychologie, lettres, sociologie, droit, politique, sciences, économie, arts, etc.). Par ailleurs, il présente une documentation particulièrement riche sur l'histoire de l'éducation. De plus, ses collections s'ouvrent à l'Europe et aux pays francophones, ainsi qu'aux Amériques et à l'Afrique (une documentation sur l'Asie est en projet). Lorsqu'on interroge le catalogue de l'Université, on perçoit bien la spécialisation du fonds Aspasie. En effet, on y trouve des ouvrages sur les questions de genre tels que *De l'utilité du genre* de Joan Scott, des ouvrages sur le féminisme tels que *Le féminisme au-delà des idées reçues* de Christine Bard, et sur d'autres thèmes tels que le corps, la sexualité, l'homosexualité, la parentalité, les sports, etc. En outre, les supports sont variés car on trouve aussi des DVD tels que *Billy Elliot*, *La journée de la jupe* et *Philadelphia*, et des revues dont *Cahiers du Genre*. Le fonds accueille aussi des documents en langues étrangères dont l'anglais et l'espagnol.

Ainsi, le fonds Aspasie confirme bien la présence de fonds spécialisés sur les femmes en bibliothèques universitaires. Or, cette spécialisation s'est précisée en s'éloignant de la thématique « histoire des femmes » et en se consacrant tout particulièrement à la question du genre et des sujets qu'elle soulève (corps, sexualité, masculin-féminin, ...). Toutefois, l'année de sa création fut aussi celle de l'apparition d'un fonds entièrement dédié au féminisme à la bibliothèque universitaire d'Angers.

⁶⁷ En hommage à Aspasie, femme libre grecque de l'époque classique, étrangère à Athènes et compagne de Périclès. Elle était aussi une intellectuelle, interlocutrice privilégiée de Socrate et elle enseigna l'art de la rhétorique à Platon.

⁶⁸ Présentation du fonds Aspasie sur le portail documentaire de l'Université Lyon 1 : <http://portaildoc.univ-lyon1.fr/bibliotheques/nos-sites-/aspasie-620673.kjsp>.

1.2.2. Le Centre des archives du féminisme à la bibliothèque universitaire d'Angers

Né d'une convention de partenariat entre l'association Archives du féminisme et l'Université d'Angers, le Centre des archives du féminisme (CAF) est un centre unique en France qui est totalement centré sur le féminisme et qui présente un fonds riche constitué de documents rares et variés. Son histoire et ses particularités sont les raisons pour lesquelles j'ai décidé de l'exploiter dans mon étude de cas (cf. Troisième partie).

Je n'ai pas recensé d'autres fonds spécialisés sur ces thématiques en bibliothèques universitaires. Cependant, cela n'exclut pas le fait que des bibliothèques de l'enseignement supérieur possèdent une documentation sur les femmes et le féminisme dispersée dans les différents rayons ou qu'elles conservent des archives susceptibles de concerner ces thèmes. Ainsi, la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre conserve l'une des plus importantes collections d'archives féministes de France.

1.2.3. Des archives féministes à la BDIC de Nanterre

La BDIC n'est pas une bibliothèque universitaire mais elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. De plus, cette bibliothèque est un service inter-établissements de coopération documentaire (SICD) avec les universités Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris II Panthéon-Assas et Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Spécialiste des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, la BDIC conserve de nombreuses archives pouvant nourrir l'histoire des femmes et du féminisme. En effet, ses archives sont des sources importantes pour l'histoire de l'entre-deux-guerres et elles mettent en relation le pacifisme et le féminisme. Le fonds qui est sans doute le plus représentatif du féminisme pacifiste français est celui de Gabrielle Duchêne,⁶⁹ un fonds volumineux témoignant des activités de la militante et de sa vie quotidienne à travers des journaux, revues, bulletins (*Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, *Le Droit des femmes*, *Cahiers féministes*), livres, photographies, correspondances, etc. C'est une véritable « littérature militante »⁷⁰ qui est présente à la BDIC (pamphlets, bulletins, affiches, livres, brochures, archives personnelles de féministes, ...). Ainsi, le fonds de la Ligue des Droits de l'homme apporte des informations sur sa Commission féministe alors que le fonds de l'Association nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance (ADIR) dévoile des biographies, des listes, des photographies et des lettres de déportées. Les autres vagues féministes sont aussi représentées notamment les années 1970 avec le fonds Françoise Picq, docteure en science politique, militante du Mouvement de libération des femmes (MLF) et participante au développement des études féministes. La richesse des archives féministes de la BDIC s'exprime aussi par la variété des supports, on peut notamment trouver des fonds sonores et filmographiques. Cette

⁶⁹ Gabrielle Duchêne (1870-1954) présida la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) de 1919 à 1954. Elle est aussi connue pour l'intérêt qu'elle portait au travail des femmes, notamment aux ouvrières à domicile.

⁷⁰ DREYFUS Michel, « Le fonds féministe à la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1985, n°1, p. 21.

bibliothèque ne présente pas un rassemblement thématique sur les femmes ou le féminisme mais l'importance de ses collections d'archives féministes méritait d'être abordée.

Ainsi, les bibliothèques universitaires d'Angers et de l'IUFM de Lyon ont construit une documentation entièrement consacrée à une thématique : le féminisme pour le CAF et l'égalité hommes-femmes pour le fonds Aspasie. Certaines bibliothèques de lecture publique témoignent également d'un intérêt particulier pour ces thématiques à travers la constitution d'un fonds documentaire spécialisé sur le genre.

1.3. Une spécialisation autour du genre dans les bibliothèques de lecture publique

Dans les bibliothèques publiques, c'est la notion de genre qui emporte le plus grand succès car c'est autour de cette thématique que la Bibliothèque municipale de Lyon et la Médiathèque Olympes de Gouges de Strasbourg ont rassemblé une documentation spécifique.

1.3.1. Le Point G à la Bibliothèque municipale de Lyon

Depuis 2005, la Bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon abrite un Centre de ressources sur le Genre communément appelé « Point G ». Ce projet a été décidé à l'occasion de la première Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, en mai 2005. Il est le fruit d'un accord entre le maire de Lyon, son adjoint à la Culture et le directeur de la Bibliothèque de la Part-Dieu. Il s'agit alors de constituer une documentation thématique dédiée aux questions de genre et d'orientation sexuelle. La collection est constituée d'archives dont le fonds « Michel Chomarat », « noyau historique du Point G ».⁷¹ En 1992, Michel Chomarat⁷² a déposé des archives à la bibliothèque, fournissant alors des documents importants sur l'homosexualité à travers des affiches, estampes, imprimés, etc. Dans le fonds documentaire « Genre et sexualité », on trouve également une collection de publications récentes couvrant divers sujets tels que le genre, le féminisme, les relations hommes-femmes, l'identité sexuelle, la condition des femmes et le lesbianisme. Par ailleurs, l'ensemble des départements de la Bibliothèque de la Part-Dieu offre des documents sur ces thématiques, étant donné leur caractère transdisciplinaire. Par exemple, on va avoir des représentations de l'homosexualité dans le département « Arts et loisirs ». En créant le Point G, la Bibliothèque municipale de Lyon est à la fois innovante et dans son temps. Sept ans plus tard, c'est un autre fonds documentaire sur le genre qui fait son apparition à la Médiathèque Olympique de Gouges de Strasbourg.

⁷¹ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 22.

⁷² Michel Chomarat a soutenu le projet du Point G et il est aussi connu pour son investissement dans le milieu associatif gay.

1.3.2. L'Espace Égalité de Genre à la Médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg

Le 29 mars 2012 a eu lieu l'inauguration de l'Espace Égalité de Genre à la Médiathèque du centre-ville de Strasbourg qui, à cette occasion, fut rebaptisée « Médiathèque Olympe de Gouges ». Ce projet est le résultat d'une longue démarche qui débute en 2007, lorsqu'une assistante de la section jeunesse s'intéresse à la question de l'égalité hommes-femmes. Cette dernière a convaincu la direction d'acquérir des documents sur l'égalité filles-garçons en section jeunesse. Le projet d'un centre de ressources sur le genre à la Ville de Strasbourg apparaît ensuite, lors de la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, en janvier 2010. En 2011, il est décidé que ce sera cette médiathèque qui abritera le centre de ressources sur le genre.⁷³ Il s'agit alors de rassembler une documentation dans un même espace et sur divers sujets parmi lesquels le genre, le féminisme, le sexism, l'identité sexuelle et la parité. En réalité, cet espace regroupe essentiellement des documentaires plutôt pointus, des textes fondateurs et des documents produits par des milieux associatifs et militants. Ainsi, les fictions et les autres documentaires concernant le genre se retrouvent dans l'ensemble des collections de la médiathèque notamment en jeunesse, en témoigne le titre évocateur de l'album *On n'est pas des super héros : mon premier manuel antisexiste* de Delphine Beauvois.

Le Point G et l'Espace Égalité de Genre prouvent qu'il existe une spécialisation sur les femmes et le féminisme en bibliothèques publiques, à travers la thématique du genre. Toutefois, est-elle suffisante ? On peut en douter lorsqu'on sait que des associations féministes se constituent leur propre bibliothèque et la mettent à disposition du public.

1.4. L'apport des bibliothèques d'associations

Des associations constituent également des bibliothèques dont les collections spécialisées peuvent concerner les femmes et le féminisme. À Grenoble, le centre social autogéré La BAF a créé une bibliothèque féministe qui propose des documentaires et des fictions sur le féminisme et les sujets qu'il recouvre tels que le corps, le lesbianisme et l'antiféminisme. Par ailleurs, les bibliothèques des centres LGBT de Paris et de Nice participent activement au développement de cette documentation. À travers fictions et documentaires, la bibliothèque du Centre LGBT de Paris permet la consultation gratuite d'un fonds documentaire spécialisé de plus de 10 000 documents sur l'homosexualité, l'homophobie, le féminisme, les questions de genre et d'identité, etc. En raison de l'importance de sa documentation, la bibliothèque du Centre LGBT de Nice a été rattachée au réseau de la Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de la ville et elle rassemble des ouvrages qui ont « une thématique à résonance et/ou un-e auteur-e lesbienne, gay, bi, transgenre, queer ou intersex ». ⁷⁴

⁷³ Cette décision a été prise par l'élue déléguée à l'égalité de genre, l'élue à la lecture publique et la direction des médiathèques, en lien avec la « commission genre » mise en place par l'élue à l'égalité de genre.

⁷⁴ Présentation de la bibliothèque du centre sur le site de la BMVR de Nice : <http://bmvr.nice.fr/EXPLOITATION/centre-lgbt-cote-dazur.aspx>.



Créé sous une forme associative, le Centre Hubertine Auclert a également sa bibliothèque, dite « Égalithèque », dont le fonds documentaire est consacré à la question de l'égalité filles-garçons, femmes-hommes.

Ainsi, la BMD témoigne de l'importance des sources sur les femmes et le féminisme. De plus, des bibliothèques universitaires et publiques ont montré leur intérêt pour la thématique en leur consacrant une place particulière entre leurs murs. Toutefois, constituer ces fonds spécialisés n'est pas sans difficultés pour les bibliothécaires.

2. Les défis bibliothéconomiques

Au cœur de tensions entre universalisme et communautarisme, les fonds consacrés aux femmes et au féminisme bouleversent les bibliothèques. De plus, la nature transdisciplinaire de la thématique n'est pas sans conséquences sur leur classement. Alors, la littérature professionnelle propose-t-elle des solutions ?

2.1. Regard historiographique

Les enjeux bibliothéconomiques des fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme sont en réalité très peu soulignés dans la profession. La seule approche réellement développée est l'approche générale du fonds spécialisé. Cependant, peut-elle être applicable aux fonds consacrés à notre thématique?

2.1.1. Une thématique discrète dans la littérature professionnelle

Les fonds consacrés aux femmes et au féminisme dans les bibliothèques ne semblent pas être une réelle préoccupation des professionnels. En effet, c'est un thème quasiment absent de la littérature bibliothéconomique. En réalité, mon étude s'est surtout appuyée sur des productions de l'enseignement supérieur. En effet, lors de mes recherches bibliographiques, deux travaux se sont révélés être de véritables soutiens intellectuels car ils se rapprochaient le plus de mon sujet de recherche. Ainsi, dans son mémoire d'étude⁷⁵ produit dans le cadre du diplôme de conservatrice de bibliothèque, Marianne Clatin s'intéresse à la documentation féministe et à ses bouleversements dans les bibliothèques et les centres d'archives. Elle réfléchit également aux solutions, notamment bibliothéconomiques, qui peuvent remédier à ces bouleversements documentaires. Or, Marianne Clatin a choisi d'étudier ce phénomène au niveau international et elle s'est particulièrement centrée sur les États-Unis, consciente qu'elle y trouverait une documentation féministe déjà très riche et développée. Bien entendu, elle a étudié le cas français mais, heureusement pour moi, beaucoup de questions restaient sans réponses. À partir de cette lecture, je pouvais donc établir une piste de réflexion centrée sur la France pour répondre aux questions laissées par Marianne Clatin et entrevoir les évolutions qui ont eu lieu depuis cette étude datant de 2003. L'autre mémoire d'étude sur lequel j'ai pu m'appuyer est celui

⁷⁵ CLATIN Marianne, NEVEU Valérie (dir.), *La documentation féministe. Institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, Villeurbanne, Enssib, 2003, 87-XXXIX p.

plus récent de Renan Benyamina,⁷⁶ produit dans le cadre du diplôme de conservateur de bibliothèque. Certes, Renan Benyamina s'est intéressé aux fonds spécialisés sur le genre en bibliothèques publiques. Mais, son étude sur le Point G de la Bibliothèque municipale de Lyon et sur l'Espace Égalité de Genre de la Médiathèque Olympe de Gouges est à la fois riche et très ciblée. En effet, il a décidé d'étudier la visibilité de ces fonds, ce qui m'a permis de réfléchir également à cette question pour mon étude. Cette thématique est donc très peu développée mais ces deux mémoires d'étude m'ont offert des bases de réflexion et d'informations sur les problèmes bibliothéconomiques soulevés par ces fonds et les solutions pouvant y remédier. Toutefois, cette lacune historiographique peut-elle être compensée par une étude d'ensemble du fonds spécialisé en bibliothèques, c'est-à-dire toutes spécialités confondues ?

2.1.2. L'approche générale du fonds spécialisé : une alternative ?

« L'exploitation du fonds spécialisé passe par l'adoption de pratiques bibliothéconomiques particulières, adaptées à l'importance quantitative et qualitative de la collection au sein d'un ensemble généralement encyclopédique. »⁷⁷

C'est un véritable mode d'emploi du fonds spécialisé que propose Georges Perrin dans un ouvrage publié sous sa direction. À travers différents exemples tels que le fonds Rimbaud à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières, des professionnels élaborent une méthodologie particulière pour la collecte, le traitement et la communication du fonds spécialisé. Cette méthodologie se divise en quatre temps qui constituent les quatre parties de l'ouvrage : collecter, signaler et intégrer, proposer, maintenir. Ainsi, les auteurs donnent des conseils sur la politique d'acquisition comme le fait qu'il est indispensable d'acquérir de la littérature grise pour un fonds spécialisé. Ils évoquent aussi les limites des fonds spécialisés telles que l'exhaustivité ou le fait qu'un fonds spécialisé ne doit pas devenir plus grand que le fonds général de la bibliothèque, au risque pour celle-ci de devenir une bibliothèque spécialisée. C'est aussi la question de l'intégration d'un fonds spécialisé dans une collection généraliste qui est soulignée comme le fait de produire ou non un catalogue spécifique à ce fonds. De plus, l'ouvrage aborde la valorisation des fonds spécialisés qui peut s'effectuer par l'indexation, l'informatisation, le travail en réseau, etc. Par ailleurs, les auteurs pensent qu'il est préférable d'avoir un bibliothécaire spécifique pour assurer le traitement et la cohérence d'un fonds lui-même spécifique. Ils s'arrêtent également sur la question du public et de son élargissement, une règle qui s'applique aussi aux fonds spécialisés :

« Atteindre le public le plus large possible est une des missions et une des préoccupations des bibliothèques publiques. Vouloir étendre cette ambition aux collections spécialisées ne devrait pas échapper à cette politique. »⁷⁸

⁷⁶ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, 80 p.

⁷⁷ PERRIN Georges (dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, Enssib, 1999, (La Boîte à outils), p. 83.

Manuel d'initiation à la gestion d'un fonds spécialisé dans une bibliothèque généraliste, cet ouvrage propose de répondre aux questions et aux difficultés que peuvent rencontrer les bibliothécaires. Ainsi, les techniques offertes sont applicables aux fonds consacrés aux femmes et au féminisme. Toutefois, notre thématique soulève aussi des problèmes qui lui sont propres.

2.2. Les limites propres à ces fonds

Choisir cette thématique pour un fonds spécialisé à intégrer dans une bibliothèque généraliste, c'est aussi se confronter à la question de la transdisciplinarité et au risque de l'effet communautaire tant redouté en France.

2.2.1. Le refus du communautarisme

« Le terme « communautés » apparaît comme un tabou dans les bibliothèques françaises. Celles-ci se sont en effet longtemps vues comme les garantes du modèle d'intégration français, et par conséquent porteuses des valeurs de la République et attachées à l'idéal d'un savoir commun, universel et partagé. »⁷⁹

En France, dénier une documentation aux femmes et au féminisme peut ouvrir sur des tensions profondes entre universalisme et communautarisme, intégration et séparation. En effet, le particularisme n'est pas bien accueilli dans une République une et indivisible qui fait souvent la confusion entre les notions de communauté et communautarisme. Ainsi, cette « crainte du communautarisme »⁸⁰ peut mettre à mal la constitution de ces fonds spécialisés dans les bibliothèques françaises.

« Cependant, soucieuses de s'adresser à l'humanité, les bibliothèques françaises semblent parfois frileuses lorsqu'il s'agit de cibler en particulier les femmes, les personnes homosexuelles, les indéterminés. »⁸¹

Le problème est le même que celui qui se pose pour les études féministes, c'est-à-dire la différence entre le modèle intégrationniste de l'université française et le modèle séparatiste de l'université américaine. Alors, le fait de séparer une collection consacrée aux femmes et au féminisme en bibliothèques doit-il être perçu comme une dérive communautariste, une « ghettoïsation » documentaire ? Non, assurément. Il ne faut pas confondre communautarisme et mise à disposition à tous d'une documentation spécialisée avec une vision encyclopédique du savoir. En effet, la BMD accueille des militantes mais elle est ouverte à tous et sa politique d'acquisition

⁷⁸ *Ibid.* p. 125.

⁷⁹ LEPREVOST-GRANCHER Lucie, CATANESE Christophe (dir.), *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 11.

⁸⁰ *Ibid.* p. 14.

⁸¹ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 9.

répond à une vocation encyclopédique. De la même manière, nous verrons que le CAF d'Angers ne répond pas à un acte militant car ses archives représentent l'ensemble des féminismes. Toutefois, un autre enjeu bibliothéconomique survient concernant ces fonds et il tient au caractère transdisciplinaire de la thématique à laquelle ils se consacrent.

2.2.2. La question de la transdisciplinarité

« Evoquer le terme des transdisciplinarités en bibliothèque c'est évoquer l'angoisse du bibliothécaire pris de vertige face à des documents inclassables, car hors des cadres. Hors des cadres disciplinaires académiques, hors des systèmes de classifications traditionnels. Le classement disciplinaire procure, à l'opposé, un sentiment de confort : chaque chose s'insérant dans une case donnée, chaque chose se voyant attribuer une place et une seule. Le propre du caractère transdisciplinaire, c'est justement de ne pas avoir de place fixe, prédéterminée, c'est d'être inclassable, mais aussi insaisissable. »⁸²

La thématique « femmes » va au-delà de la logique disciplinaire, elle traverse l'ensemble des disciplines et les fait interagir et se compléter entre elles : elle est transdisciplinaire. Cette transdisciplinarité permet de mettre en relation les différents savoirs et d'en produire de nouveaux. Or, elle constitue également un défi pour le bibliothécaire qui doit opérer le classement des documents sur cette thématique. Alors, faut-il créer un fonds spécifique à cette thématique ou l'éparpiller dans chaque discipline de la bibliothèque ? Par ailleurs, cet outil intellectuel qu'est la classification décimale de Dewey ne répond pas vraiment à ce problème de transdisciplinarité, étant donné qu'il s'agit d'une organisation des sujets par disciplines et non d'une classification thématique. Il incombe donc au bibliothécaire de faire des choix et de s'adapter tout en valorisant cette transdisciplinarité qui permet de « tisser les collections » d'une bibliothèque, c'est-à-dire de leur donner du sens en créant une « continuité » et des « échos » entre des documents de différentes disciplines mais abordant le même thème.⁸³ Ainsi, la bibliothèque universitaire d'Angers répond à une adaptation locale de la classification décimale de Dewey où le féminisme est classé en sociologie. Mais, pour résoudre le caractère transdisciplinaire de la thématique « femmes », c'est une innovation informatique sous la forme d'un filtre « fonds féministe » qui permet de réunir virtuellement l'ensemble des documents concernant les femmes et dispersés dans les différents rayons de cette bibliothèque organisée par disciplines.

Ces fonds sont donc de véritables défis pour les bibliothécaires, alors pourquoi les développer ? Malgré les difficultés qu'ils soulèvent, ils s'avèrent tout de même nécessaires pour des raisons à la fois scientifiques et sociales.

⁸² FALGON-DEFAY Nathalie, AUBIN Yves (dir.), *La question des transdisciplinarités : une étude à la Bibliothèque Municipale de Lyon*, Villeurbanne, Enssib, 2005, p. 9.

⁸³ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 26.

2.3. Quels apports et quels usages des fonds ?

Ces fonds spécialisés ne sont pas de simples vitrines qui servent à valoriser les bibliothèques qui les abritent. Ils sont véritablement utiles au développement de la recherche sur les femmes et le féminisme et ils répondent aussi à une mission sociale.

2.3.1. L'exactitude et ses limites

« Existe-t-il notamment une obligation d'exactitude pour un fonds spécialisé et, si oui, jusqu'où ? »⁸⁴

Les fonds spécialisés sont souvent créés dans des bibliothèques de recherche et d'étude. De plus, c'est pour développer les études et la recherche sur les femmes et le féminisme qu'une documentation féministe a vu le jour dans les bibliothèques. Cette spécialisation des collections est donc scientifiquement utile et s'adresse tout particulièrement aux chercheurs et chercheuses qui forment le principal public du CAF, par exemple. Or, elle doit répondre à leurs attentes, c'est-à-dire leur mettre à disposition une documentation fine et exhaustive du thème exploité. Cette exactitude s'exprime notamment par la diversité et la rareté des documents proposés comme la présence d'une littérature grise et de documents étrangers. Mais, « jusqu'où aller dans l'exactitude ? ».⁸⁵ N'est-ce qu'un idéal irréalisable ? À la BMD, Annie Metz est consciente que cette exactitude totale n'est pas possible dès lors qu'une sélection est effectuée, en particulier pour la fiction et la production éditoriale étrangère.⁸⁶ Par ailleurs, cette exactitude est-elle obligatoire ? Gérard Martin expose le fait que cette course à l'exactitude présente le risque d'une perte de sens pour la collection spécialisée car « il existe une limite au-delà de laquelle le fil qui relie au cœur du sujet devient si tenu qu'il en devient invisible ».⁸⁷ Il est donc nécessaire de « poser quelques bornes »,⁸⁸ c'est-à-dire de sélectionner raisonnablement les documents pour conserver toute la cohérence et la valeur du fonds spécialisé.

⁸⁴ MARTIN Gérard, « Les frontières de la collecte ou du bon usage de l'exactitude. L'exemple du fonds Rimbaud à la Bibliothèque municipale de Charleville-Mézières », *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, Enssib, 1999, (La Boîte à outils), p. 71.

⁸⁵ MARTIN Gérard, *loc. cit.*

⁸⁶ Entretien.

⁸⁷ MARTIN Gérard, « Les frontières de la collecte ou du bon usage de l'exactitude. L'exemple du fonds Rimbaud à la Bibliothèque municipale de Charleville-Mézières », *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, Enssib, 1999, (La Boîte à outils), p. 71.

⁸⁸ MARTIN Gérard, *loc. cit.*

« En réalité, plutôt qu'une accumulation débridée, il est sans doute préférable de privilégier une constitution et une organisation aussi logiques que possible du fonds, qui permettent à la fois de s'adapter à la demande du public et d'effectuer des recherches rapides et efficaces. »⁸⁹

Au-delà des apports scientifiques, ces fonds intégrés dans des services publics ne s'adressent pas seulement aux chercheurs et servent également les missions sociales des bibliothèques.

2.3.2. Les missions sociales des bibliothèques

« Lieu ouvert à tous, lieu de sociabilité, lieu d'accès à la culture et à l'information, lieu de cohésion et d'insertion, la bibliothèque a un rôle éminemment social. »⁹⁰

En tant que lieux publics, les bibliothèques publiques sont aussi des lieux d'intégration sociale. Ainsi, elles doivent répondre aux besoins documentaires de tous et toutes. Alors, en constituant une documentation spécifique sur les femmes, les bibliothèques offrent une reconnaissance sociale aux femmes.

« La volonté existe de préserver la mémoire de groupes sous-documentés, de garder trace de l'héritage culturel de ces mouvements. Tant qu'existent des discriminations subsiste le besoin d'une information féministe. »⁹¹

C'est également un moyen pour les femmes de se construire leur propre réflexion. Par exemple, le fonds Aspasie a explicitement été créé dans une optique de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Cet aspect social des bibliothèques est aussi une des convictions du groupe Légothèque.⁹² Cette commission de l'ABF souligne en particulier le rôle des bibliothèques dans la construction de chaque individu, une construction qui passe aussi par une déconstruction des stéréotypes, notamment des stéréotypes sexués. En offrant un espace aux femmes, une chambre à elles,⁹³ les bibliothèques leur donneraient la possibilité de s'identifier dans la société. Cependant, les femmes ne forment pas un groupe homogène et il est donc difficile d'évaluer des besoins d'ensemble.

⁸⁹ *Ibid.* p. 75.

⁹⁰ LEPREVOST-GRANCHER Lucie, CATANESE Christophe (dir.), *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 25.

⁹¹ CLATIN Marianne, NEVEU Valérie (dir.), *La documentation féministe. Institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, Villeurbanne, Enssib, 2003, p. 79.

⁹² La commission « Légothèque. Bibliothèques, construction de soi et lutte contre les stéréotypes » a été créée en janvier 2012 par des membres de l'ABF pour souligner le rôle social des bibliothèques autour de trois axes : interculturalité et multiculturalisme ; questions de genre ; orientation sexuelle et sentimentale. <https://legothequeabf.wordpress.com/>.

⁹³ Expression faite en référence au titre de l'essai féministe *Une chambre à soi* de Virginia Woolf, publié en 1929.

À la fois troublants et nécessaires, ces fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme ne sont pas faciles à intégrer. Toutefois, les bibliothécaires disposent d'outils pour les valoriser et leur assurer une meilleure visibilité.

3. Valorisation et visibilité des fonds

« Parce que les bibliothèques organisent et rendent accessible le savoir, parce que la structure et la circulation du savoir sont des enjeux de pouvoir, les bibliothèques ont une responsabilité dans la visibilité du caché, du voilé, du mis au placard. »⁹⁴

3.1. Méthodes bibliothéconomiques

L'intégration des fonds sur les femmes et le féminisme peut d'abord s'effectuer par un traitement bibliothéconomique particulier de ces fonds, notamment à travers l'indexation, la gestion de l'espace, le signalement et la réalisation de guides des sources.

3.1.1. L'indexation

La transdisciplinarité de la thématique étudiée pose des problèmes de classement pour les bibliothécaires. Or, une bonne indexation spécifique au sujet peut être une solution. Intégrée dans la notice bibliographique, l'indexation serait cet indicateur commun qui déterminerait l'appartenance des documents au fonds spécialisé. Alors que le classement des documents peut changer selon la discipline, l'indexation constituerait l'unité de ce fonds transdisciplinaire. C'est après la Seconde Guerre mondiale que les termes « femmes » et « féminisme » entrent dans l'indexation. Depuis, RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) propose d'autres vedettes plus précises et accompagnées d'une ou plusieurs subdivisions telles que « antiféminisme », « études sur les femmes », « femmes et guerre », « écoféminisme », « éducation des femmes » et « femmes et religion ». Cependant, le choix de l'indexation n'est pas dépourvu d'enjeux terminologiques. Par exemple, le terme « féminisme » est plus précis que celui de « femmes » et permet donc une recherche plus efficace mais il peut aussi paraître péjoratif. De son côté, le terme « femmes » peut être trop large alors on lui préfère le terme de « relations hommes-femmes ». De plus, certaines notions ne sont pas bien représentées telles que la notion de genre qui n'apparaît que sous la forme de la vedette-matière « Études de genre » et qui varie ensuite selon les termes qui lui sont associés, c'est-à-dire « études sur les femmes », « identité sexuelle », « relations hommes-femmes », « rôle selon le sexe ». Par ailleurs, les féministes témoignent de ces enjeux terminologiques et linguistiques comme le fait d'employer « école parentale » et non « école maternelle » ou de jouer sur les mots comme *herstory* ou *ThesaurA*.⁹⁵

⁹⁴ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 53.

⁹⁵ CLATIN Marianne, NEVEU Valérie (dir.), *La documentation féministe. Institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, Villeurbanne, Enssib, 2003, p. 66.

L'indexation est censée permettre une recherche thématique dans les bibliothèques mais elle a ses limites. Une mauvaise indexation est inutile, il faut donc bien analyser le sujet du document afin de fournir la meilleure indexation possible. Intervient aussi la question d'un thésaurus propre à ces fonds consacrés aux femmes et au féminisme. À l'image de l'Université des Femmes de Bruxelles, la BMD avait un projet de thésaurus femmes avec d'autres organismes tels que le centre de documentation du Planning Familial. Mais, ce projet n'a pas abouti, notamment en raison de la diversité de ces organismes (statuts, publics, ...). La BMD utilise aujourd'hui l'indexation RAMEAU mais est-ce suffisant ? La recherche sur cette thématique ne serait-elle pas plus aisée avec un lexique conçu et choisi par une équipe qui connaît le sujet avec précision et les différents concepts qui lui sont associés ? Ce choix effectué par l'équipe Simone SAGESSE n'est-il pas applicable pour les fonds des bibliothèques ? Sans doute, encore faut-il avoir les moyens humains pour réaliser ce travail qui demande aussi beaucoup de temps. Toutefois, le bibliothécaire peut également utiliser l'espace et la signalétique pour différencier et mettre en valeur un fonds spécialisé dans une bibliothèque généraliste.

3.1.2. Spatialisation et signalétique

D'une part, c'est bien le mot « espace » qui est utilisé pour désigner le fonds spécialisé sur le genre de la Médiathèque Olympe de Gouges à Strasbourg. C'est tout un espace de la médiathèque qui est dédié au fonds documentaire qui apparaît comme totalement autonome avec des supports variés et du matériel mis à disposition des publics dont un poste informatique et un poste pour visionner les DVD du fonds spécialisé. Ainsi, l'Espace Égalité de Genre apparaît comme « un lieu spécifique qui s'affranchit de la géographie générale de la médiathèque ».⁹⁶ Cette spatialisation permet une véritable visibilité du fonds mais est-il suffisamment intégré à la médiathèque ? Le risque est qu'il soit trop en marge du reste des collections et qu'il ne soit fréquenté que par le public qui en a déjà connaissance. Or, un fonds spécialisé doit être mis en relation avec l'ensemble des collections de la bibliothèque afin d'élargir son public. Il faut donc trouver un équilibre pour ne pas isoler et cloisonner le fonds spécialisé. Par ailleurs, l'autre risque est également de stigmatiser le public du fonds spécialisé. Ce risque est fort avec des thématiques comme le féminisme ou le genre. Ainsi, Renan Benyamina rapporte le fait qu'une usagère homosexuelle a envoyé un courrier à la direction de la Bibliothèque de la Part-Dieu, dans lequel elle approuve l'idée du fonds sur le genre mais ajoute que l'intitulé « Point G » n'est pas assez discret.⁹⁷ D'autre part, une autre technique bibliothéconomique de visibilité est celle de la signalétique. C'est également une technique utilisée par la Médiathèque Olympe de Gouges pour son fonds dédié au genre. En effet, les documents de l'ensemble de la médiathèque qui concernent le genre sont marqués d'un logo formé du symbole astrologique de la planète Vénus et du slogan : « plus juste et plus égalitaire ». Ce logo permet donc de rendre visible la thématique dans toutes les collections de la médiathèque et de répondre à la question de la transdisciplinarité. Cependant, le choix de la signalétique présente aussi le risque de stigmatisation. Certains

⁹⁶ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 34.

⁹⁷ BENYAMINA Renan, *loc. cit.*

usagers peuvent rejeter ces documents marqués du logo, ce dernier pouvant être perçu comme un acte militant. C'est pourquoi la médiathèque explique le rôle de ce logo :



« Le logo qui figure sur les documents de l'Espace Égalité de Genre ainsi que sur des livres, CD et DVD des collections de la Médiathèque Olympe de Gouges n'est en rien un jugement de valeur positive ou négative émis sur ces documents, mais signale qu'ils traitent d'un aspect lié au genre, aux rapports hommes / femmes, masculin/féminin. »⁹⁸

Figure 1 Logo de l'Espace Égalité de Genre, photographie extraite du site de la Médiathèque Olympe de Gouges

La spatialisation et la signalétique peuvent donc valoriser les fonds consacrés aux femmes et au féminisme dans des bibliothèques généralistes. Il faut tout de même évaluer leurs conséquences et trouver un équilibre entre le fonds spécialisé et l'ensemble des collections. Bien entendu, ces deux outils n'auraient pas vraiment de sens dans la BMD qui est entièrement spécialisée sur ces thématiques. Toutefois, cette dernière est valorisée et rendue visible à travers d'autres actions, en témoigne sa présence dans le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*.

3.1.3. Les guides des sources

« Sur l'histoire des femmes en général, les outils de recherche sont rares, sur le féminisme encore plus. »⁹⁹

Les fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme montrent toute la richesse et la diversité de ces sources et les collections de la BMD l'attestent. Certes, les sources sur les femmes ne manquent pas. Cependant, elles ne sont pas toutes rassemblées dans des fonds thématiques. Cette dispersion n'est pas un atout pour leur visibilité et leur accessibilité. Pour répondre à ce problème, l'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés publie un *Répertoire des centres de ressources documentaires Femmes dans les pays francophones*, en 1994. Après la création et l'envoi d'un questionnaire, des recherches d'adresses et une analyse des résultats, l'association élabore un répertoire de différentes institutions

⁹⁸ Explication du logo utilisé pour l'Espace Égalité de Genre sur le portail de la Médiathèque Olympe de Gouges : http://www.mediatheques.strasbourg.eu/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_le_genre.xml&STAXON=LEXICON_00000094&SYNCMENU=LE_GENRE.

⁹⁹ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 7.

francophones conservant des sources sur les femmes. Il s'agit alors de constituer « un instrument privilégié pour un meilleur accès à ces centres et pour une utilisation optimale de leurs ressources ».¹⁰⁰ Ce répertoire permet donc de faire connaître des institutions dont la BMD. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un répertoire, les présentations restent sommaires (coordonnées, domaines d'études, publics, conditions d'accès). En 2004, ce sont les sources sur les femmes de la BnF qui sont dévoilées dans un guide *Des sources pour l'histoire des femmes*. Ce guide est une véritable mise en lumière des trésors insoupçonnés et épargnés dans la collection encyclopédique de la BnF : ce sont plus de 30 millions de documents du Moyen Âge à nos jours qui sont recensés. Là aussi, il s'agit vraiment de simplifier les recherches d'un champ en développement :

« Cet ouvrage est destiné à aider aussi bien l'usager qui a besoin d'une information ponctuelle, l'étudiant qui entame une recherche, que le lecteur habitué à fréquenter certaines salles de lectures mais qui pourrait ignorer ou tout simplement ne pas songer aux ressources que proposent des départements qui lui sont moins familiers. »¹⁰¹

À travers une présentation des instruments de recherches, des exemples, des sélections de sources et même une bibliographie des travaux effectués sur les femmes, cet ouvrage accompagne le chercheur même si sa mise en page peut parfois le perdre.¹⁰² Qu'en est-il des sources féministes ? Ces sources si difficiles à repérer ont aussi leur guide qui a été publié deux ans après celui de la BnF, dans la collection « Archives du féminisme ». Inspiré du *Répertoire des sources du féminisme en Belgique* (1993) mais surtout du travail de Michel Dreyfus et de son équipe du CNRS pour *Les Sources de l'histoire ouvrière sociale et industrielle en France XIX^e-XX^e siècles* (1987), le *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours* est le résultat d'un projet lancé en 2000 par Odile Krakovitch, archiviste, historienne et membre de l'association Archives du féminisme. Centré sur les fonds d'archives féministes, ce guide « sera l'occasion de faire connaître toutes les bibliothèques et centres d'archives en France, mais aussi à l'étranger »,¹⁰³ de susciter les dépôts et de soutenir la recherche sur le féminisme en simplifiant le repérage de ces sources. Cependant, la réalisation de ce guide n'était pas exemptée de difficultés, la première étant de définir ce qu'on entendait par « fonds féministe ». Ainsi, le fonds féministe fut défini comme un « ensemble de documents originaux (papiers, manuscrits, correspondances...) constitués par des associations ou personnalités féministes dans le cadre de

¹⁰⁰ Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés, *Répertoire des centres de ressources documentaires Femmes dans les pays francophones*, Paris, la Documentation française, 1994, (Droits des femmes), p. 5.

¹⁰¹ TILLIER Annick, « Introduction », *Des sources pour l'histoire des femmes : guide*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2004, p. 6.

¹⁰² DOURY-BONNET Juliette, « Des sources pour l'histoire des femmes : Guide », Compte rendu, *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2005. <En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0120-012>>.

¹⁰³ BARD Christine, BRUNIERE Valérie, À Angers, les Archives du féminisme : entretien avec leur initiatrice, *Christine Bard*, Arles, Lunes, 2002, 7 p.



leur activité ou rassemblés par des collectionneurs». ¹⁰⁴ C'est aussi un long travail qui débute en 2000, avec l'envoi d'un questionnaire à des archives, musées, bibliothèques et associations. S'ensuit des contacts avec les établissements et des recherches sur des catalogues imprimés et des ressources en ligne. Il fallait aussi choisir une mise en forme claire et cohérente. Ainsi, le guide devait s'organiser par régions, départements, villes, puis institutions mais c'est une présentation par types d'établissements qui a été préconisée. Avec des fiches descriptives riches et claires, les archives féministes sont découvertes, dévoilées et mises en valeur. Une place particulière est laissée à la BMD, ainsi qu'au CAF d'Angers qui « a largement contribué à l'achèvement du Guide des sources ». ¹⁰⁵

L'indexation, la spatialisation et la signalétique, les guides des sources sont des techniques bibliothéconomiques qui mettent en valeur les fonds sur les femmes et le féminisme, mais qui sont surtout des outils de simplification des recherches remédiant ainsi à la dispersion et à l'invisibilité de ces sources. Toutefois, pour aller plus loin dans la valorisation, les bibliothécaires proposent des activités culturelles autour de ces fonds.

3.2. Communication et médiation culturelle

Certes, le bibliothécaire du fonds spécialisé doit répondre aux demandes existantes du public. Mais, pour visibiliser l'ensemble de fonds, il doit aussi savoir proposer au public, c'est-à-dire anticiper la demande et la provoquer. De plus, visibiliser c'est aussi tenter d'élargir le public et cet élargissement est rendu possible grâce à l'action culturelle et à l'outil informatique.

3.2.1. Communiquer les fonds

La communication des fonds spécialisés n'est pas toujours simple car leur traitement est souvent associé à celui des fonds patrimoniaux. Ainsi, la BMD n'autorise pas le prêt, étant donné qu'il s'agit d'une bibliothèque à caractère patrimonial. Par ailleurs, pour optimiser la communication des fonds spécialisés en bibliothèques généralistes, André-Pierre Syren propose de dédoubler les documents, c'est-à-dire de placer des doubles du fonds spécialisé dans le fonds général.¹⁰⁶ Bien entendu, il est plus simple d'acquérir des doublons pour les publications récentes. Pour les fonds d'archives, cela se traduit alors par des reproductions. Se pose aussi la question du public du fonds spécialisé. En effet, le bibliothécaire doit à la fois répondre aux demandes du public et susciter son intérêt, c'est-à-dire qu'il ne faut pas simplement communiquer mais aussi proposer pour dévoiler toute la richesse du fonds spécialisé. Cela peut s'effectuer par la création et la mise à disposition de bibliographies comme la bibliographie « Féminin/Masculin » de la Médiathèque Olympe de Gouges, une

¹⁰⁴ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 23.

¹⁰⁵ NEVEU Valérie, « Actualités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°10, septembre 2006, p. 5.

¹⁰⁶ SYREN André-Pierre, « Signaler et communiquer », *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, Enssib, 1999, (La Boîte à outils), pp. 83-102.

bibliographie qui se répartit en une sélection des ouvrages du fonds documentaire pour les adultes et une autre pour les enfants et les adolescents. La BMD répond aussi à cette mission de proposition à travers des services et notamment par la diffusion d'un guide de l'usager. Pour qu'un fonds spécialisé vive, il faut donc communiquer et proposer les documents. Toutefois, l'attractivité et l'épanouissement des fonds sur les femmes et le féminisme passent aussi par l'action culturelle.

3.2.2. L'action culturelle

Du 19 novembre 2010 au 13 mars 2011, ce sont 200 photographies de la BMD qui sont exposées à la Galerie des bibliothèques du 4^{ème} arrondissement de Paris. Cette exposition intitulée « Photo, Femmes, Féminisme » est l'occasion de valoriser, visibiliser et faire connaître les collections de la BMD, à travers son fonds photographique.¹⁰⁷ Les collections de la BMD sont également mises en valeur dans d'autres institutions culturelles. Ainsi, des documents de la BMD ont été prêtés au musée de l'Histoire vivante de Montreuil pour l'exposition « Femmes en métiers d'hommes », de janvier à décembre 2015. Annie Metz participe également à des interventions extérieures dans lesquelles elle présente la BMD comme lors du symposium international sur les bibliothèques de femmes qui se déroula à Istanbul en 1991 ou, plus récemment, lors de la journée d'étude Médiadix « Sexe, genre et bibliothèque » du 13 décembre 2013. La BMD devient aussi un lieu de rencontre comme lorsqu'elle a accueilli la romancière et nouvelliste Leïla Sebbar, en janvier 2014, pour son livre *Le Pays de ma mère. Voyage en Frances*. Une nouvelle rencontre est prévue à la BMD le 15 juin 2016 pour le 80^{ème} anniversaire de la disparition de Marguerite Durand et elle sera animée par Annie Metz. Seront présentes Laure Adler, Christine Bard, Marine Gilis, Audrey Lasserre, Michelle Perrot et Florence Rochefort, pour leurs travaux sur l'histoire des femmes et du féminisme. Ces dernières présenteront un document qui leur tient à cœur et chaque

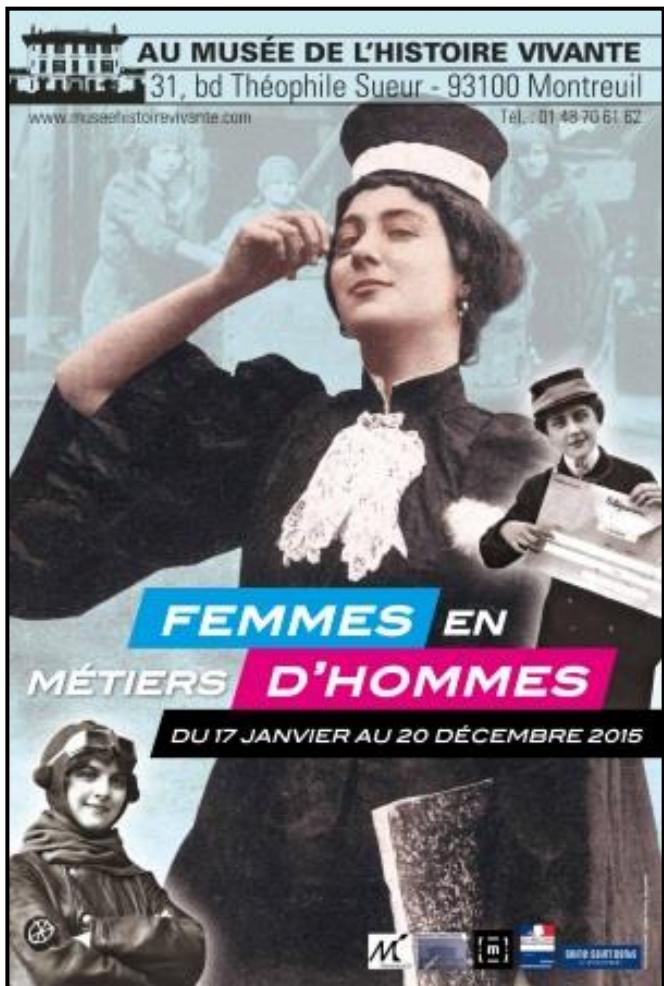


Figure 2 Affiche de l'exposition "Femmes en métiers d'hommes", extraite du blog actualités de la BIU Santé : <http://www2.biustante.parisdescartes.fr/wordpress/index.php/exposition-femmes-metiers-hommes-montreuil/>

¹⁰⁷ Présentation de l'exposition par Annie Metz et l'historienne Florence Rochefort, en vidéo : http://www.dailymotion.com/video/xfvnuj_l-histoire-des-femmes-en-200-photographies_creation.

document sera ensuite exposé. Par ailleurs, les actions culturelles sont souvent portées par l'actualité et la journée du 8 mars en est l'occasion parfaite. Ainsi, une animation a été organisée à la bibliothèque universitaire d'Angers et autour du CAF, le 8 mars 2016.

« La journée internationale des femmes, le 8 mars, est un hit de l'action culturelle sur le genre. »¹⁰⁸

Pour valoriser ces fonds, les faire connaître et élargir leur public, l'action culturelle est incontestablement nécessaire. Cependant, elle ne peut pas être régulière car elle demande des moyens humains, financiers et du temps. De plus, la BMD met en valeur ses collections mais souvent hors de ses murs car elle n'a pas les moyens matériels et la structure pour accueillir de grandes expositions, par exemple. Toutefois, la BMD a trouvé beaucoup d'avantages à son informatisation et à cet outil de diffusion instantanée qu'est Internet.

3.2.3. Informatique et Internet

En 1992, Annie Metz espère beaucoup de la future informatisation de la BMD. Elle souhaite alors une meilleure exploitation et diffusion des ressources, un traitement plus rapide des documents et surtout un élargissement du public. Ainsi, l'informatique a beaucoup apporté à la BMD, notamment la numérisation qui permet une communication optimisée des fonds. Récemment, ce sont 70 cartes postales anciennes qui ont été numérisées dont une trentaine sur la place des femmes pendant la Grande Guerre. Bien entendu, la numérisation est aussi très sélective car il ne s'agit pas non plus de perdre des consultations sur place. La numérisation est aussi utilisée pour les archives du CAF mais elles ne sont pas très nombreuses, faute de temps. Par ailleurs, Internet a permis une meilleure visibilité de ces fonds (présentation des fonds, catalogue en ligne, ressources en ligne, actualités, ...). Cependant, il faut tout de même réussir à rendre compte de la valeur des fonds. Par exemple, le fonds Aspasie n'est pas directement visible sur la page d'accueil du site de la bibliothèque universitaire Lyon 1, ce qui nécessite de savoir à l'avance qu'il est lié aux métiers de l'enseignement. Toutefois, le fonds a une place particulière sur le catalogue en ligne de la bibliothèque universitaire Éducation, avec une rubrique « Fonds Aspasie » qui permet de ne sélectionner que des documents provenant de ce fonds. Par ailleurs, cette visibilité en ligne trouve aussi ses limites avec la BMD qui n'a pas son propre site car elle est intégrée au site du réseau des BSVP. Cet outil doit donc être bien utilisé pour permettre une vraie visibilité.

Au-delà de ces outils bibliothéconomiques et informatiques, les bibliothécaires peuvent aussi créer des partenariats autour de ces fonds spécialisés. Toutefois, cette possibilité est-elle exploitée par les bibliothèques abritant des fonds consacrés aux femmes et au féminisme ?

¹⁰⁸ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, p. 32.

3.3. Coopération et partenariats

Les fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme se sont développés mais sont-ils mis en relation ? En effet, le travail en réseau pourrait être un vrai atout pour la visibilité de ces fonds. Cependant, la mise en réseau demande aussi un investissement humain et matériel, d'autant plus que chaque établissement doit y trouver son intérêt. Ainsi, le portail GENRE témoigne de ces difficultés à élaborer un travail commun dans la durée.

3.3.1. La tentative d'un portail numérique « GENRE »

Projet initié par l'équipe de recherche Simone-SAGESSE, le portail « GENRE » est aujourd'hui accessible sur le site de l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès (ancienne Université Toulouse 2 – Le Mirail).¹⁰⁹ Grâce au protocole Z39.50,¹¹⁰ il s'agit de créer un catalogue documentaire national commun « EGALITE » entre les institutions possédant une documentation sur les femmes et le genre, et un portail national d'information et de documentation « GENRE » sur le genre et l'égalité hommes-femmes. L'idée est de fédérer ces institutions pour les rendre plus visibles, mais également pour centraliser l'accès aux ressources sur les femmes, le genre et l'égalité hommes-femmes qui sont dispersées dans divers établissements et sur Internet. La volonté est aussi à la « mutualisation des moyens »,¹¹¹ c'est-à-dire que cette centralisation devra montrer la complémentarité des fonds de chaque établissement à travers une politique documentaire commune, évitant ainsi les doublons. De plus, ce projet devrait permettre le développement de la recherche sur ces thématiques, tout en favorisant les initiatives pour l'égalité hommes-femmes. C'est en 2004, dans le cadre de son stage au sein de l'équipe Simone-SAGESSE, que Mélisande Ferry effectue un travail de contact et de recherche pour préparer la mise en place du portail. Cependant, le défi est de taille. En effet, il ne faut pas seulement trouver les partenaires mais aussi identifier leurs différents besoins. Mélisande Ferry observe alors de grandes disparités entre les potentiels partenaires (tutelle, traitement documentaire, degré d'informatisation, visibilité, ...). Par exemple, le fonds Aspasie était déjà visible sur le site et le catalogue en ligne de l'IUFM de Lyon alors que le CEDREF n'avait pas de visibilité Internet, même pas sur le site de l'Université Paris 7. Par ailleurs, l'une des principales difficultés était la mise en œuvre d'une indexation commune entre les partenaires potentiels. Par exemple, le centre de documentation du Service des Droits des Femmes et de l'Egalité (SDFE) à Paris utilisait le thésaurus du Ministère des affaires sociales alors que la BMD utilise RAMEAU. Alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Ce réseau a-t-il réellement vu le jour ? On peut dire que la mise en réseau est un échec. Tout d'abord, la BMD et le CAF n'ont pas pu se joindre au projet, notamment en raison de différences informatiques. De plus, la pérennité du projet est remise en cause avec l'arrêt des financements du Fonds social européen (FSE). Ce portail « GENRE » n'est

¹⁰⁹ Accès au portail GENRE : <http://w3.portail-genre.univ-tlse2.fr/spip.php>.

¹¹⁰ Spécialement utilisé dans l'univers des bibliothèques, ce protocole permet à deux ordinateurs de dialoguer entre eux et d'échanger des informations simultanément.

¹¹¹ FERRY Mélisande, COUILLENS Annie (dir.), *Mise en œuvre d'un catalogue collectif et d'un portail d'information sur l'égalité hommes – femmes*, Villeurbanne, Enssib, 2004, p. 50.

plus actualisé depuis 2010 et n'a donc plus vraiment d'intérêt pour le moment. Peut-être que l'ambition était trop grande face à la disparité des institutions et au travail considérable de communication que ce portail demandait. Toutefois, le travail en réseau pour les fonds consacrés aux femmes et au féminisme n'est-il pas réalisable à l'échelle des bibliothèques ?

3.3.2. Le réseau des bibliothécaires

Les fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme en bibliothèques ne bénéficient pas d'un vrai travail en réseau. Certes, la BMD, le CAF et la BDIC participent toutes trois au bulletin de l'association Archives du féminisme. De plus, la BMD permet d'enrichir le CAF car elle dirige les donatrices vers Angers, lorsque les fonds sont trop volumineux. Cependant, le réseau de l'ensemble des fonds spécialisés sur ces thématiques en bibliothèques est inexistant. Or, un groupe de bibliothécaires s'est chargé de réunir virtuellement ces fonds : ce groupe porte le nom de Légothèque. Cette commission de l'ABF présente un discours égalitariste et antisexiste et souhaite notamment sensibiliser les bibliothécaires sur les questions de genre et d'identité sexuelle. La commission met à jour un blog où sont présentés les actualités et les événements sur ces thématiques comme les journées d'étude. Les activités des bibliothèques en relation avec ces thématiques sont également rapportées et une veille documentaire est disponible. La commission propose même une « carte des collections sur le genre en France » où apparaissent notamment le CAF, la BMD, le fonds Aspasie, le Point G et l'Espace Égalité de Genre. Ce blog met donc en valeur ces fonds spécialisés, c'est d'ailleurs grâce à cette carte que j'ai eu connaissance du Centre LGBT de Nice. Cependant, ce n'est pas vraiment un moyen efficace de les mettre en réseau. Par exemple, les bibliothécaires du CAF ne participent pas à cette commission. Il n'existe donc pas un réseau solide et entretenu entre les bibliothèques possédant ces fonds. En réalité, leurs partenaires se trouvent souvent hors du monde des bibliothèques.

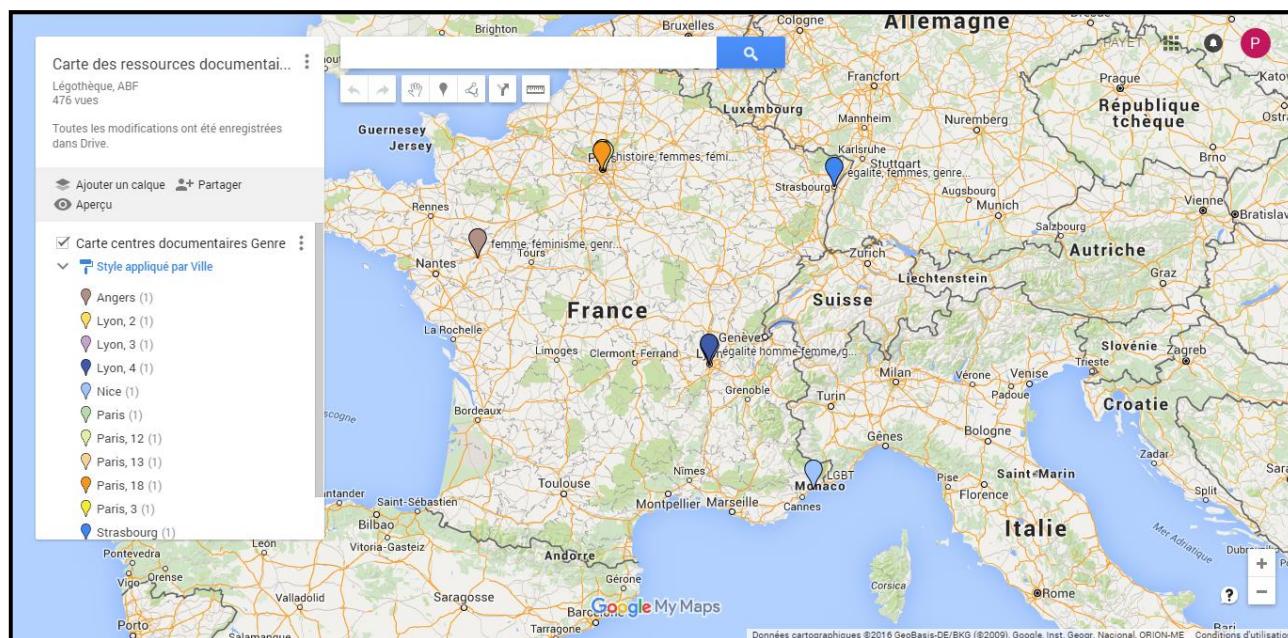


Figure 3 Carte des ressources documentaires sur les femmes, le féminisme et le genre, extraite du blog de Légothèque : https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1dIUpVNM-xD94iTjEwV5__qEjyI

3.3.3. Les autres partenaires

Les autres institutions culturelles, telles que les musées, composent ces partenaires. Ainsi, la BMD a prêté des documents au Musée d'Orsay pour son exposition « Qui a peur des femmes photographes ? ». La BMD s'attache aussi à avoir des contacts à l'étranger, notamment avec la *Women's Library* de Londres. Par ailleurs, le rôle des associations est important, en témoigne le travail entre le CAF et l'association Archives du féminisme. Renan Benyamina souligne que les associations sont indispensables à ses fonds car elles constituent à la fois un public, des ressources et des relais d'information. Ainsi, l'association antisexiste Filactions a organisé des ateliers sur l'égalité filles-garçons au département jeunesse de la Bibliothèque de la Part-Dieu, en octobre 2012. Les associations sont aussi des ressources non négligeables, notamment pour le CAF qui conserve de nombreux fonds associatifs. Ainsi, Florence Montreynaud a fait don de documents d'archives du réseau associatif La Meute, un réseau qu'elle a elle-même fondé en 2000. Toutefois, cette collaboration entre bibliothèques et associations doit être équilibrée. En tant que service public, les bibliothèques ne doivent pas tomber dans le militantisme.

Ainsi, les bibliothèques françaises accueillent des fonds consacrés aux femmes et au féminisme. La BMD est la bibliothèque de référence en France mais la tendance est aussi à intégrer des fonds spécialisés sur ces thématiques à l'intérieur des bibliothèques généralistes. Or, ce phénomène trouble l'organisation bibliothéconomique et les bibliothécaires doivent trouver des alternatives pour valoriser et visibiliser ces fonds tout en les intégrant dans les collections générales. Par ailleurs, la présence du Centre des archives du féminisme dans la bibliothèque universitaire d'Angers n'échappe pas à ces enjeux.

Bibliographie

Des fonds pour soutenir la recherche sur les femmes

BARD Christine (dir.), « Une histoire de l'histoire des féministes de la première vague », *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, (Archives du féminisme), pp. 11-27.

BARD Christine (dir.), « Écrire l'histoire des féministes : bilan et perspectives », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, (Archives du féminisme), pp. 13-26.

BARD Christine, « Les gardiennes de la mémoire », *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, pp. 428-433.

CORRADIN Irène, MARTIN Jacqueline, *Les femmes sujets d'histoire : à la mémoire de Marie-France Brive*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, 351 p.

ELMALEH Éliane, « Les Women's Studies aux États-Unis », *Transatlantica – Revue d'études américaines*, 2003.
<En ligne : <http://transatlantica.revues.org/541>>.

PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, 227 p.

PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2012, (Champs, Histoire), XVI-493 p.

SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise, *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, 427 p.

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions, 2007, (Sociétés, espaces, temps), 312 p.

THÉBAUD Françoise (dir.), *Pas d'histoire sans elles. Ressources pour la recherche et l'enseignement en histoire des femmes et du genre*, Orléans, SCEREN-CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2004, (Les guides pédagogiques), 68 p.

Les femmes et le féminisme en bibliothèques

Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés, *Répertoire des centres de ressources documentaires Femmes dans les pays francophones*, Paris, la Documentation française, 1994, (Droits des femmes), 212 p.

BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), 442 p.

BALLEY Noëlle, « Guide des sources du féminisme : De la Révolution française à nos jours », Compte rendu, *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 2007. <En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0134-008>>.

BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne, Enssib, 2013, 80 p.

BLANC Simone, « La bibliothèque Marguerite Durand », *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°138, pp. 44-48.

CLATIN Marianne, NEVEU Valérie (dir.), *La documentation féministe. Institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, Mémoire pour le diplôme de conservatrice de bibliothèque, Villeurbanne, Enssib, 2003, 87-XXXIX p.

DOURY-BONNET Juliette, « Des sources pour l'histoire des femmes : Guide », Compte rendu, *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2005. <En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0120-012>>.

DREYFUS Michel, « Le fonds féministe à la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1985, n°1, pp. 21-23.

FALGON-DEFAY Nathalie, AUBIN Yves (dir.), *La question des transdisciplinarités : une étude à la Bibliothèque Municipale de Lyon*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne, Enssib, 2005, 88 p.

FALIU Odile, TILLIER Annick, *Des sources pour l'histoire des femmes : guide*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2004, 203 p.

FERRY Mélisande, COUILLENS Annie (dir.), *Mise en œuvre d'un catalogue collectif et d'un portail d'information sur l'égalité hommes - femmes*, Rapport de stage DESS Réseaux d'information et document électronique, Villeurbanne, Enssib, 2004, 103 p.

GUTHFREUND Denis, REYMOND Eglantine, SAVALE Christophe, THUAUD François-Xavier, *La recotation du fonds Aspasie du SCD de l'IUFM de l'Académie de Lyon*, Villeurbanne, ENSSIB, 2006, 69 p. **Je n'ai pas pu lire ce document car il n'est pas accessible au prêt entre bibliothèques.**

LEPREVOST-GRANCHER Lucie, CATANESE Christophe (dir.), *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne, Enssib, 2013, 93 p.

METZ Annie, *La Bibliothèque Marguerite Durand : histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, 1992, 83 p. [Brochure publiée à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la BMD qui retrace les grandes étapes de la vie de Marguerite Durand et qui présente la BMD à travers ses collections, ses activités, ses services, son public, etc.]

PERRIN Georges (dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, Enssib, 1999, (La Boîte à outils), 160 p.

RENOULT Anne, BÉRARD Françoise (dir.), *Quelle politique documentaire pour les Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne, Enssib, 2010, 102 p.

RESWEBER Jean-Paul, *Le pari de la transdisciplinarité : Vers l'intégration des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2000, (L'Ouverture Philosophique), 138 p.

UGHETTO-MONFRIN Fabien, « Sexe, genre et bibliothèque », Compte rendu de la journée d'étude, *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2013. <En ligne : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/sexe-genre-et-bibliotheque_64169>.

Le Centre des archives du féminisme

BARD Christine, BRUNETIERE Valérie, *À Angers, les Archives du féminisme : entretien avec leur initiatrice, Christine Bard*, Arles, Lunes, 2002, 7 p.

BERNARDET Véronique, SOUILlard Sabine, « Les bibliothèques d'archives : Des bibliothèques spécialisées à la croisée des pratiques des centres de documentation et des bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 2011, pp. 22-25.

BOURDIN Emeline, MARCILLOUX Patrice (dir.), *Centre des archives du féminisme: rapport de stage*, Angers, [s.n.], 2009, 51 p.

BOURGEAUX Amandine, CHAPERON Sylvie (dir.), *Les musées d'histoire des femmes : Le Cas Musea en France*, Mémoire pour le Master 1 Histoire et civilisations modernes et contemporaines, Université Toulouse Jean Jaurès, [s.n.], 2015, 155 p.

CHABOD France, « Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008 », *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 2014, pp. 127-137. <En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01174163/document>>.

CHABOD France, *Présentation du fonds Hervé Bazin et des fonds du CAF. Interview de France Chabod*, Rouen, Radio Bleu Haute Normandie, 2010.

COMBE Sonia, « Archives et bibliothèques, un nouveau défi. L'exemple de la BDIC », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 2006, pp. 58-64.

GRAILLES Bénédicte, « Les raisons du don : L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, (Archives du féminisme), pp. 43-55.

JARRY Emmanuelle, NEVEU Valérie (dir.), *Mémoire pour l'obtention du Master 1 Histoire - Gestion et animation des réseaux documentaires. Mission : élaboration d'un sous-catalogue Femmes et féminisme à partir du catalogue général de la bibliothèque universitaire d'Angers*, [Angers], s.n., 2007, 85 p.

Université d'Angers, *Visages du féminisme réformiste, 1901-1940 : Bibliothèque universitaire d'Angers, 18 avril-30 avril 2001, exposition présentée à l'occasion de l'inauguration du Centre des Archives du Féminisme*, Angers, Bibliothèque universitaire, 2001, n. p.

MELOT Michel, « Archivistes, documentalistes, bibliothécaires : compétences, missions et intérêts communs », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2005, pp. 9-14.

POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2001, pp. 4-14.

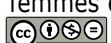
PRIANON Aurélie, *Rapport de stage : Centre des Archives du Féminisme*, Mémoire de DESS Histoire - Métiers des archives, Angers, [s.n.], 2002, 89 p.

TACHEAU Olivier, « Du superflu au nécessaire...Culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers », *Bibliothèque(s)-Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, n°32, 2007, pp. 20-23.

Les outils pour l'enquête

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés*, Paris, A. Colin, 2006, (Cursus, Sociologie), VI-352 p.

SINGLY François de, *Le questionnaire*, Paris, A. Colin, 2012, (128), 124 p.



Sources

Christine BARD, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, spécialisée en histoire du genre et du féminisme, présidente de l'association Archives du féminisme et initiatrice du Centre des archives du féminisme.

France CHABOD, bibliothécaire à la bibliothèque universitaire d'Angers et responsable du Centre des archives du féminisme depuis 2007.

Sylvie GÉLINEAU, responsable du fonds documentaire lié au Centre des archives du féminisme.

Laurence LE GAL, magasinière à la bibliothèque universitaire d'Angers, elle s'occupe des fonds spécialisés une fois par semaine.

Annie METZ, directrice de la Bibliothèque Marguerite Durand à Paris.

Valérie NEVEU, maître de conférences en bibliothéconomie à l'Université d'Angers, spécialisée en histoire des bibliothèques et des techniques bibliothéconomiques et responsable du Centre des archives du féminisme de 2000 à 2006.

Questionnaire : « Enquête sur les usagers du Centre des archives du féminisme »

Troisième partie : L'exemple du Centre des archives du féminisme d'Angers

Le 18 avril 2001, l'inauguration du CAF a réuni de grandes personnalités dont les historiennes Michelle Perrot, Geneviève Fraisse et Rita Thalmann, et les femmes politiques Roselyne Bachelot, Yvette Roudy et Françoise Gaspard. La raison de ce rassemblement tenait à l'importance de l'évènement car il s'agissait de l'ouverture officielle d'un centre d'archives unique en France et consacré au féminisme. De sa création à aujourd'hui, nous allons voir toutes les particularités de ce centre et comment il répond à ses missions initiales, c'est-à-dire l'enrichissement, le classement, la conservation et les pratiques de valorisation de ce fonds original qui ne ressemble à aucun autre en France et qui a atteint un rayonnement national et international.

1. La création du centre : objectifs et originalités

Avec la BMD et la BDIC, le CAF est aujourd'hui « l'un des trois principaux lieux de collecte et de sauvegarde des archives féministes en France ».¹¹² Mais, qu'est-ce qui a conduit à sa création ? Surtout, le CAF est un centre d'archives qui présente des particularités, tant dans sa structure d'accueil que dans les fonds qu'il abrite.

1.1. À l'origine de la création

La création d'un centre d'archives spécialisé sur le féminisme répondait à différents problèmes : le manque de place de la BMD et le problème de la dispersion et de la disparition des sources sur le féminisme, des sources réputées particulièrement fragiles et difficiles à repérer. S'ajoutent à cela un élément déclencheur et la création de l'association Archives du féminisme.

1.1.1. La découverte du fonds « Cécile Brunschvicg »

La découverte du fonds « Cécile Brunschvicg » revenu de Moscou a été l'élément déterminant conduisant à la création du CAF. Ce fonds fait partie de ce qu'on appelle les fonds « russes », c'est-à-dire les fonds que les Allemands ont pillés pendant l'Occupation pour des raisons politiques et idéologiques, mais que les Russes ont récupérés et ramenés dans leur pays à la fin de la guerre. C'est à partir des années 1990 que ces fonds sont restitués à leur pays d'origine. En France, les fonds russes sont définitivement récupérés en 2000 et placés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, en attendant de les restituer aux ayants droit. Ainsi, le fonds « Cécile Brunschvicg » est restitué aux descendants de la militante et de son mari, Léon Brunschvicg. Or, ces derniers cherchaient un centre d'archives pouvant accueillir ce fonds exceptionnel. Cécile Brunschvicg était une féministe réformiste très active. Membre de plusieurs associations féministes telles que le

¹¹² CHABOD France, « Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008 », *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 2014, p. 127.

Conseil national des femmes françaises (CNFF) et l'UFSF qu'elle dirigea, elle fut également sous-secrétaire d'État du gouvernement Blum. « Excellente illustration du féministe réformiste »¹¹³, ce fonds d'archives est riche des nombreuses correspondances de la militante ainsi que des divers documents qu'elle avait réunis (coupures de presses, brochures,...). On ne pouvait donc pas prendre le risque de perdre un fonds aussi important. Alors, en étant conservé dans un centre d'archives pérenne et spécialisé, le fonds « Cécile Brunschvicg » serait apprécié à sa juste valeur. Ainsi, Marc Olivier Baruch, historien et arrière-petit-fils de Cécile Brunschvicg, déposa-t-il finalement le fonds russe au SCD d'Angers, dans ce qui deviendrait le CAF. Toutefois, il existait déjà une bibliothèque spécialisée sur les femmes et le féminisme en France qui aurait pu accueillir le fonds. Alors, pourquoi créer un centre d'archives en parallèle ?

1.1.2. L'engorgement de la BMD

La BMD accueillait depuis plus de soixante ans des fonds sur les femmes et le féminisme. Il aurait donc été logique qu'elle accueille le fonds « Cécile Brunschvicg », d'autant plus que c'est à la BMD que Marc Olivier Baruch se rend, en espérant pouvoir le déposer. Cependant, malgré le plus grand espace qu'elle a acquis en 1989 lors de son déménagement dans le 13^{ème} arrondissement, la bibliothèque souffre d'un réel manque de place. De plus, la BMD manque également de personnel et ne peut donc pas assurer la bonne gestion de fonds trop importants. Alors, lorsque Christine Bard appelle par hasard Annie Metz et que cette dernière lui annonce qu'elle devra malheureusement décliner l'offre de l'arrière-petit-fils de Cécile Brunschvicg, la réaction est immédiate. Il était impensable de se résoudre à la perte d'un tel fonds. Ainsi, sous l'accord d'Annie Metz, la création de ce qui deviendrait le CAF, en recevant les fonds volumineux et d'ampleur nationale, permettait de ne plus perdre les fonds que la BMD était contrainte de refuser. Par ailleurs, créer le CAF était également le moyen de contrer un contexte général de déficit des sources.

1.1.3. Le contexte d'une perte mémorielle

Dans un entretien¹¹⁴, Christine Bard déclarait : « Comme l'histoire du féminisme n'est pas encore dans les livres d'histoire, comme on sait qu'il y a encore un combat à mener pour intégrer l'histoire des femmes dans l'histoire tout court, tout le monde est bien conscient que sans mémoire, sans trace, on n'arrivera pas à constituer l'histoire du féminisme, qu'elle ne sera pas prise au sérieux et continuera à être minorisée, ignorée. » Il fallait trouver une solution contre la perte générale d'archives qui ne permettait pas de construire un patrimoine féministe. La création du CAF contribuait donc à sauver les archives féministes. En outre, il faut rappeler que ce centre entretient des liens originels avec l'association Archives du féminisme.

¹¹³ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 238.

¹¹⁴ BARD Christine, BRUNETIERE Valérie, *À Angers, les Archives du féminisme : entretien avec leur initiatrice, Christine Bard*, Arles, Lunes, 2002, 7 p.

1.1.4. Les liens avec Archives du féminisme

La création du CAF fut le premier projet accompli par Archives du féminisme. Depuis cette réalisation, le centre d'archives et l'association maintiennent des relations étroites. En effet, Archives du féminisme est née au printemps 2000 pour remédier aux problèmes de disparition et de dispersion des archives féministes. Cependant, l'association n'a pas de locaux pour accueillir les archives et elle n'a pas non plus le personnel adéquat pour les gérer et assurer leur conservation. C'est pourquoi le CAF, service spécialisé du SCD d'Angers, a vu le jour. De plus, Christine Bard étant enseignante à l'Université d'Angers et son association ayant son siège social également à Angers, la conjoncture était favorable à l'arrivée du CAF. Par ailleurs, il existe un lien profond entre ces deux institutions qui sont de nature différente mais complémentaires. D'origine privée, Archives du féminisme apporte au centre d'archives « l'âme militante » et « l'esprit d'initiative ». ¹¹⁵ En effet, l'association effectue le travail de repérage des fonds et de mise en réseau entre les donateurs et le centre d'archives. Son statut lui permet une certaine plasticité, notamment sur le plan financier, et une autonomie de décision. De plus, son lien avec le milieu féministe et sa volonté de respecter la diversité des opinions, c'est-à-dire de représenter tous les féministes, permet de créer des liens de confiance avec les potentiels donateurs et de récolter des archives de sensibilités différentes. Ainsi, « le CAF met en lumière des militantes moins connues dont les engagements reflètent la diversité des courants féministes contemporains »¹¹⁶ car les acquisitions du CAF sont en grande partie des dépôts d'Archives du féminisme. En outre, il faut noter que ce lien est aussi administratif car des représentant(e)s de l'association participent chaque année au comité de suivi du CAF et que ce dernier est né d'une convention entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers. En effet, une convention a été signée le 3 octobre 2000 entre l'association et l'Université. C'est cette convention qui a donné une appellation spécifique à ce qui n'est qu'un service de la bibliothèque universitaire. Ce choix peut paraître original et pourtant, l'Université d'Angers s'est révélée être un lieu pleinement approprié pour abriter ce fonds féministe.

1.2. Pourquoi choisir la bibliothèque universitaire d'Angers ?

« Belle et spacieuse bibliothèque universitaire »¹¹⁷, la bibliothèque universitaire d'Angers apporte sûreté et pérennité au CAF en raison de sa structure publique. Au-delà de ces raisons matérielles, du fait de ses formations et de ses originalités préexistantes, l'Université d'Angers se présentait comme l'endroit idéal pour conserver ces archives.

¹¹⁵ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 14.

¹¹⁶ CHABOD France, « Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008 », *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 2014, p. 127.

¹¹⁷ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 14.

1.2.1. Des partenariats avantageux avec la recherche et l'enseignement

En s'implantant à l'université d'Angers, le CAF a bénéficié de partenaires intellectuels importants. En effet, le centre d'archives est en partenariat avec le Centre d'Histoire des Régulations Sociales (HIRES) de l'Université d'Angers. Il s'agit d'un laboratoire de recherche qui, depuis 1996, organise des colloques et des journées d'études sur les femmes, le féminisme et le genre. L'HIRES fait aujourd'hui partie du Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).¹¹⁸ Par ailleurs, lorsque Christine Bard pense à l'Université d'Angers, c'est d'abord pour sa formation reconnue en archivistique. En effet, le CAF est aussi en partenariat avec la formation « Métiers des d'archives » du département Histoire. Très réputée, cette formation permet à la fois de s'assurer des compétences professionnelles du personnel de la bibliothèque et de former les étudiants aux techniques archivistiques sur le terrain. Toutefois, une autre particularité de l'Université d'Angers rendait sa bibliothèque propice à l'arrivée du CAF.

1.2.2. Des fonds spécialisés déjà présents

Il s'avère en effet que la bibliothèque universitaire d'Angers abritait déjà des fonds spécialisés d'archives. Cette spécificité est le fruit d'une initiative originale et personnelle de Jean-Claude Brouillard, ancien directeur du SCD d'Angers. Alors que la bibliothèque universitaire n'avait aucune grande collection d'archives, c'est à la fin des années 1990 que M. Brouillard entame un travail de collecte d'archives par achats, dons, legs et dépôts. Par ailleurs, le directeur souligne son originalité en s'éloignant d'une logique patrimoniale traditionnelle.¹¹⁹ En effet, ces fonds spécialisés accueillent des archives privées et associatives qui constituent des sources uniques pour la recherche. Ainsi, lorsque le CAF est créé, la bibliothèque universitaire conserve déjà trois fonds spécialisés d'archives : les fonds littéraires, le fonds du Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF) et le fonds du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée - Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence et de l'action sociale (CNAHES-CAPEA). Si l'accueil du CAF perpétue la richesse et la spécificité de l'Université d'Angers, il permet aussi d'élargir les missions de sa bibliothèque.

1.2.3. La bibliothèque universitaire : un « partenaire scientifique »¹²⁰

« Jean-Claude Brouillard, directeur de la BU, s'est montré enthousiaste dès le début de ce projet, en comprenant bien l'intérêt pour une BU de développer une documentation spécialisée en archives et en ouvrages anciens et récents. »¹²¹

¹¹⁸ Le CERHIO fut labellisé par le CNRS sous la forme d'une Unité Mixte de Recherche (UMR 6258) et réunit des historiens des Universités d'Angers, du Mans, de Lorient et de Rennes.

¹¹⁹ TACHEAU Olivier, « Du superflu au nécessaire...Culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers », *Bibliothèque(s)-Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, n°32, 2007, p. 22.

¹²⁰ *Ibid.* p. 21.

Successeur de Jean-Claude Brouillard jusqu'en 2013, Olivier Tacheau a mis en avant le rôle scientifique des bibliothèques universitaires. En continuant l'œuvre peu commune de son prédécesseur, il justifiait l'utilité de la bibliothèque universitaire d'Angers. En effet, à l'image des États-Unis, les bibliothèques universitaires françaises ne doivent pas seulement être des outils d'information et de documentation. Ainsi, accueillir des fonds spécialisés d'archives comme le CAF est pour la bibliothèque universitaire d'Angers un bon moyen de « justifier son utilité et renforcer sa spécificité ». ¹²² Il souligne bien que cette spécialité n'est pas ostentatoire car le CAF a un vrai rôle scientifique à tenir. De plus, ces activités originales n'en sont pas moins essentielles pour rendre compte de la légitimité de la bibliothèque. Il regrette aussi que cela soit peu expérimenté en France, un problème qui, selon lui, peut s'expliquer par un manque de moyens « mais le plus souvent par crainte de sortir des sentiers battus ». ¹²³ En effet, il rappelle que le SCD d'Angers est plutôt de taille moyenne et qu'il n'a pas non plus de gros moyens financiers et humains. Pourtant, ces fonds spécialisés sont devenus des valeurs ajoutées indispensables qui ont fait de la bibliothèque universitaire d'Angers un centre de recherche reconnu en France et au niveau international. Par ailleurs, quels fonds lui sont confiés ?

1.3. Les fonds d'un « centre particulier »¹²⁴

Pourquoi le CAF est-il un centre d'archives si particulier ? Comme nous l'avons lu précédemment, les conditions de sa création, son lien intime avec l'association Archives du féminisme et le choix de sa structure d'accueil font la spécificité de ce centre. Mais, son particularisme se perçoit également à travers ses fonds.

1.3.1. Un centre SUR les féminismes

D'une part, le CAF est un centre d'archives sur le féminisme. J'insiste sur le mot « sur » afin que l'on s'éloigne d'une définition militante du CAF. En effet, ce centre d'archives n'a pas été créé pour défendre les idées des féministes mais pour sauver la mémoire du féminisme. D'autre part, les archives qui sont accueillies à l'intérieur du CAF représentent la diversité des féminismes. Milieu très divisé, le féminisme est en effet formé de différentes tendances, différentes sensibilités. Ainsi, parce que « le singulier de « féminisme » recouvre des logiques, des stratégies, des discours, des pratiques fort différentes, parfois violement opposées », ¹²⁵ le CAF obéit à son objectif scientifique (et non militant) en représentant dans ses fonds la pluralité du féminisme, qu'il soit radical, réformiste ou modéré, de droite ou de gauche, etc. Par exemple, le centre d'archives conserve des

¹²¹ Archives du féminisme, Bulletin n°1, avril 2001, pp. 8-9.

¹²² TACHEAU Olivier, *loc. cit.*

¹²³ *Ibid.* p. 23.

¹²⁴ Expression empruntée à Mélisande Ferry dans FERRY Mélisande, COUILLENS Annie (dir.), *Mise en œuvre d'un catalogue collectif et d'un portail d'information sur l'égalité hommes – femmes*, Villeurbanne, Enssib, 2004, p. 39.

¹²⁵ Mots de Christine Bard dans CORRADIN Irène, MARTIN Jacqueline, *Les femmes sujets d'histoire : à la mémoire de Marie-France Brive*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 42.

archives féministes issues de milieux radicaux comme les archives du réseau *No Pasaran*, un mouvement libertaire qui existe depuis 23 ans et qui dénonce l'oppression patriarcale subie par les femmes. On peut également trouver des archives sur le féminisme d'un genre original avec le fonds de l'association Écologie-Féminisme, un mouvement créé en 1974 qui fait le parallèle entre la domination de l'homme sur la nature et la domination de l'homme sur la femme. De plus, le CAF reflète le féminisme des différentes vagues et notamment de la première vague. Par exemple, il conserve les archives du CNFF, la plus ancienne association féministe française et les archives de Marie Bonnevial (1841-1918), une « poly-militante »¹²⁶ qui participa à l'aventure de *La Fronde*. Les diversités politiques du féminisme se perçoivent également dans les fonds. En effet, on peut passer d'un féminisme de gauche avec le fonds « Yvette Roudy », une féministe qui fut ministre des droits de la femme au gouvernement de François Mitterrand, à un féminisme gaulliste avec le fonds « Femme-Avenir », une association créée en 1965 à l'initiative de Charles De Gaulle pour encourager la nomination des femmes à des postes de responsabilité dans les champs de la politique, du social et de l'économie. Par ailleurs, le CAF montre que le féminisme intervient dans divers domaines comme celui de la santé avec le fonds du Groupe Information Santé (GIS) qui a existé de 1972 à 1981 et qui luttait notamment pour l'avortement libre et gratuit. On peut aussi s'informer sur les actions féministes dans le domaine du journalisme avec le fonds de l'Association des Femmes Journalistes qui a été créée en 1981 pour promouvoir « l'égalité professionnelle entre hommes et femmes dans le métier de journaliste, et la valorisation de la place et de l'image des femmes dans la presse et dans la société ».¹²⁷ En outre, le CAF prouve que le féminisme n'est pas un milieu exclusivement réservé aux femmes. Par exemple, il conserve les archives du gynécologue-obstétricien Pierre Simon (1925-2008), co-fondateur du MFPF qui, par ailleurs, ne se considérait pas lui-même comme un féministe. Pour finir, on y trouve les fonds de grandes personnalités féministes telles que Cécile Brunschvicg, Yvette Roudy ou Benoîte Groult, auteure de l'essai féministe *Ainsi soit-elle*, mais on y découvre aussi un militantisme plus local comme pour le fonds de la Choletaise Marie-Josèphe Réchard (1895-1986) qui milita dans l'Ouest et le fonds de la militante Anne-Marie Charles (1946-2015) qui témoigne du féminisme angevin.

« Représentant des époques et des courants de pensée divers »¹²⁸ du féminisme, le CAF s'écarte du militantisme pour répondre à des objectifs scientifiques. C'est cette volonté d'objectivité qui constitue la richesse de ce centre d'archives féministes. Toutefois, une autre particularité du CAF tient à la nature des archives qu'il abrite.

¹²⁶ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (Archives du féminisme), p. 225.

¹²⁷ Description du fonds sur le site de la bibliothèque universitaire d'Angers : <http://bu.univ-angers.fr/zone/Patrimoine/centre-des-archives-du-feminisme/archives-association-afj-association-des-femmes-jou>.

¹²⁸ NEVEU Valérie, « Le Centre des archives du féminisme », *Pas d'histoire sans elles. Ressources pour la recherche et l'enseignement en histoire des femmes et du genre*, Orléans, SCEREN-CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2004, (Les guides pédagogiques), p. 39.

1.3.2. Les fonds : origine, collecte et statuts

a) Origine et nature des documents

Inscrit dans un réseau d'établissements publics, le CAF a pour particularité d'accueillir des archives d'origine privée. Ces archives sont produites par des associations telles que La Meute et l'Union féminine civique et sociale, ou des personnalités féministes telles que Suzanne Képès et Laure Beddoukh. D'envergure nationale, ces archives sont principalement des archives papiers (correspondances, brochures, coupures de presse, manuscrits et tapuscrits originaux d'œuvres littéraires, etc.). Mais, elles sont complétées par des archives iconographiques telles que des photographies, des affiches ou même des publicités comme en témoigne le fonds « La Meute contre la publicité sexiste ». On trouve également des documents audiovisuels tels que les vidéocassettes du fonds « Florence Montreynaud », journaliste et écrivaine à l'origine des associations Chiennes de garde et La Meute. Pour finir, des « objets insolites »¹²⁹ sont conservés au CAF comme une statue du symbole astrologique de la planète Vénus dans le fonds « Yvette Roudy » ou encore une canule de Karman¹³⁰ dans le fonds « Josie Céret », une féministe qui fut membre du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception (MLAC).

b) Collecte et statuts des fonds

Selon l'article 3 de la dernière convention signée entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers :

« Le repérage des fonds d'archives incombe à l'Association et au CAF. »¹³¹

Or, le repérage des fonds est principalement fait par l'association, d'autant plus que ce sont généralement les archives qui viennent vers elle. Certes, susciter le don n'est pas chose facile car « donner ses archives, les confier à une institution est une démarche très personnelle et délicate qui met en jeu l'individu au plus profond de lui-même ».¹³² Mais, le CAF bénéficie du réseau mis en place par Archives du féminisme, en accord avec la BMD qui redirige les donatrices et les donateurs vers Angers. C'est donc un « effet de contamination, de proche en proche »¹³³ qui a permis au CAF d'enrichir ses fonds, année après année. Par ailleurs, Bénédicte Grailles rapporte également le rôle de la notoriété de Christine Bard qui, « perçue comme une caution intellectuelle

¹²⁹ Expression empruntée à France Chabod qui présenta sous la forme de billets les « Objets insolites des fonds spécialisés » sur le site Internet de la bibliothèque universitaire d'Angers. Avec la reconfiguration du site effectuée en avril 2016, on ne peut malheureusement plus accéder à ces cinq billets et aux photographies de ces objets.

¹³⁰ Du nom de l'américain Harvey Karman qui milita pour le droit à l'avortement en Californie, cette canule permettait de pratiquer des avortements par aspiration. Simple et peu coûteuse, cette pratique fut utilisée par les membres du MLAC.

¹³¹ Convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers signée en 2012, annexe 3.

¹³² GRAILLES Bénédicte, « Les raisons du don : L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, (Archives du féminisme), p. 43.

¹³³ *Ibid.* p. 44.

»,¹³⁴ a favorisé l'installation d'un climat de confiance. Ainsi, le CAF n'a pas réellement besoin d'établir un travail de repérage des fonds et de solliciter les dons du fait de sa réputation et de la force de son réseau. Le CAF tient vraiment un rôle de lieu d'accueil des archives alors que l'association Archives du féminisme effectue le travail de collecte. Par ailleurs, lors de notre première rencontre, France Chabod a expliqué qu'elle sollicite peu car elle-même est déjà très sollicitée. En effet, le CAF est un fonds d'archives très actif qui augmente chaque année, on compte notamment huit fonds collectés pour l'année 2015.¹³⁵ Parfois, France Chabod va tout de même à la rencontre de potentielles donatrices. Par exemple, c'est elle qui sollicita Benoîte Groult et sauva ses archives. Dans une communication, elle explique sa démarche et ses raisons :

« Les archives de Benoîte Groult ont rejoint le Centre des Archives du Féminisme (CAF) à l'Université d'Angers à l'issue d'une démarche inédite dans le processus habituel de collecte des fonds de ce centre. En effet, ce n'est pas l'écrivaine qui a proposé de faire don de ses archives à l'Université d'Angers, comme le font généralement les productrices de fonds d'archives ou leurs ayants droit. Cette fois-ci, j'ai pris l'initiative, en tant que responsable du CAF, de contacter l'écrivaine. Je lui ai écrit le 17 décembre 2009 pour lui demander si elle envisageait de donner ses archives à une institution et si elle avait déjà été sollicitée pour cela. Je lui ai assuré que l'Université d'Angers et l'association Archives du féminisme seraient honorées de conserver, de classer et de valoriser ses archives. Pour moi cette initiative inédite allait de soi, c'était une évidence : les archives de la fondatrice du féminisme moderne devaient rejoindre le CAF. »¹³⁶

Par ailleurs, les fonds du CAF n'ont pas tous le même statut¹³⁷. Cependant, la majorité des fonds sont, en réalité, des dépôts d'Archives du féminisme à l'Université d'Angers. Le fonds fait alors l'objet de deux contrats, le premier entre le donateur et Archives du féminisme et le second entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers. Cependant, des fonds sont directement déposés ou donnés au CAF : ce sont les fonds de type A. Cela est notamment dû au fait d'une confusion entre l'association Archives du féminisme et le CAF. En effet, les donatrices n'estiment pas toujours nécessaire de passer par l'association et s'adressent directement au CAF. Ainsi, l'Université d'Angers est le propriétaire ou le dépositaire direct de ces fonds.

La création du CAF est donc le fruit d'une conjoncture favorable et d'éléments déclencheurs. Or, il loge entre les murs d'une bibliothèque universitaire. Certes, la bibliothèque est dotée d'atouts pour accueillir des

¹³⁴ *Ibid.* p. 45.

¹³⁵ CHABOD France, « Actualités du Centre des Archives du Féminisme », *Bulletin Archives du féminisme*, n°23, Automne 2015, p. 6.

¹³⁶ Extrait de la communication de France Chabod faite à l'occasion du colloque international pluridisciplinaire sur Benoîte Groult organisé à l'Université d'Angers, vendredi 11 et samedi 12 avril 2014.

¹³⁷ Au CAF, les fonds sont de trois types. Ces statuts sont définis dans l'article 2 de la dernière convention signée entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers, annexe 3.

archives mais comment les fonds sont-ils conservés et classés ? Comment les pratiques archivistiques s'intègrent-elles dans cette institution ?

2. Les adaptations bibliothéconomiques

Pour assurer la pérennité du projet, la bibliothèque universitaire a su trouver un équilibre entre respect des pratiques archivistiques et apports bibliothéconomiques. Cela s'est traduit par l'application stricte des normes archivistiques et la réalisation d'un fonds documentaire qui serait un complément au CAF.

2.1. La greffe de méthodes archivistiques en bibliothèque universitaire

« Les pratiques professionnelles qui ont cours dans les bibliothèques et les services d'archives relèvent-elles de la géométrie euclidienne ? Autrement dit, tracent-elles des voies parallèles qui sont incapables de se rejoindre ? »¹³⁸

2.1.1. « Pratiques archivistiques versus pratiques bibliothéconomiques »¹³⁹

Les pratiques archivistiques et les pratiques bibliothéconomiques sont-elles vraiment incompatibles ? La problématique n'est pas nouvelle. La différence entre ces deux institutions fait souvent l'objet d'une réflexion. Ainsi, l'École national du patrimoine a organisé une journée d'étude intitulée « Bibliothèques et archives », en 1997.¹⁴⁰ Or, les archives et les bibliothèques n'ont pas toujours été si éloignées. En effet, il existait encore au XIX^{ème} une porosité entre ces deux professions. En réalité, c'est au XX^{ème} siècle que la relation se cristallise avec la revendication d'une identité professionnelle distincte. Cependant, les archives sont bien présentes en bibliothèques, surtout en bibliothèques municipales. En effet, « la présence d'archives dans les bibliothèques est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit ordinairement ».¹⁴¹ Le choix de donner des archives en bibliothèques s'explique à travers diverses raisons. Sonia Combe offre l'exemple des archives données à la BDIC car cette dernière répondait à des logiques linguistique, intellectuelle, thématique et institutionnelle garantissant la conservation, la consultation et la cohérence des archives qui ne seraient pas oubliées dans la « masse des

¹³⁸ POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2001, p. 7.

¹³⁹ COMBE Sonia, « Archives et bibliothèques, un nouveau défi. L'exemple de la BDIC », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 2006, p. 61.

¹⁴⁰ POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2001, p. 5.

¹⁴¹ *Ibid.* p. 13.



documents administratifs »¹⁴² des archives publiques. Cependant, les archives en bibliothèques se situent au carrefour de pratiques professionnelles différentes. En effet, le classement relève d'une logique thématique chez le bibliothécaire alors que l'archiviste préconise le processus de constitution des archives, c'est-à-dire que son mode de classement relève d'une logique historique et administrative.¹⁴³ Le traitement des archives n'est donc pas le même que celui des collections en bibliothèques. Par ailleurs, Albert Poirot rappelle que ces professions sont parfois issues d'un « creuset commun »¹⁴⁴ : l'École des chartes. Il explique que certains conservateurs de bibliothèques et archivistes formés dans cette école sont avant tout instruits d'une culture commune du patrimoine écrit, les techniques professionnelles n'intervenant qu'après. En réalité, les pratiques archivistiques et bibliothéconomiques ne sont pas incompatibles mais complémentaires. Bénédicte Grailles a d'ailleurs souligné le fait que combiner de manière plus systématique archivistique et bibliothéconomie serait bénéfique au traitement scientifique des fonds.¹⁴⁵ Aujourd'hui, « les frontières s'effritent »¹⁴⁶ entre ces deux pratiques et c'est notamment le cas à la bibliothèque universitaire d'Angers.

2.1.2. À la bibliothèque universitaire d'Angers : le choix de la norme et de l'équilibre

C'est bien le choix d'un équilibre entre les deux pratiques qui a été fait à la bibliothèque universitaire d'Angers. Tout d'abord, tous les inventaires des fonds du CAF sont effectués à partir de la Norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G).¹⁴⁷ Pour le CAF, tout comme pour les autres fonds d'archives de la bibliothèque universitaire, cette norme est d'autant plus respectée en raison de son partenariat avec la filière archivistique de l'Université d'Angers, qui est une des plus réputées de France. Le classement des fonds peut se faire directement par France Chabod. Cette ancienne professeure d'espagnol et documentaliste est bien bibliothécaire et responsable des fonds spécialisés à la bibliothèque universitaire d'Angers, mais elle a également suivi une formation en archivistique. Ainsi, elle classe certains fonds du CAF comme en témoigne le fonds « Benoîte Groult ». De plus, un véritable travail de collaboration s'est mis en place entre France Chabod

¹⁴² COMBE Sonia, « Archives et bibliothèques, un nouveau défi. L'exemple de la BDIC », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 2006, p. 60.

¹⁴³ *Ibid.* p. 62.

¹⁴⁴ POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2001, p. 8.

¹⁴⁵ GRAILLES Bénédicte, « Les raisons du don : L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, (Archives du féminisme), pp. 43-55.

¹⁴⁶ BERNARDET Véronique, SOUILLARD Sabine, « Les bibliothèques d'archives : Des bibliothèques spécialisées à la croisée des pratiques des centres de documentation et des bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 2011, p. 25.

¹⁴⁷ General International Standard Archival Description. Cette norme est assez récente car elle a été mise en place en 2000 : http://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_2000_Guidelines_ISAD%28G%29_Second-edition_FR.pdf.

et Frédéric Hersant,¹⁴⁸ archiviste et responsable du service Archives de l'Université d'Angers. Les étudiants en Master Histoire – parcours Archives classent aussi des fonds du CAF et sont très cadrés par France Chabod, Frédéric Hersant et Bénédicte Grailles, responsable de la formation archivistique à l'Université d'Angers. Cet encadrement participe alors à l'application stricte des règles de classement. Le traitement des archives féministes se fait donc dans le plus grand respect des normes internationales. Par ailleurs, un réel souci du détail s'est installé pour répondre aux exigences des chercheurs. En effet, les chercheur(e)s sont aussi des « génératrices du texte »¹⁴⁹ qui apprécient les détails. Ainsi, Cécile Meynard est enseignante-rechercheuse en littérature à l'Université d'Angers et elle travaille actuellement sur le manuscrit de *Mon évasion*, l'autobiographie de Benoîte Groult. Cette chercheuse soutient ce souci du détail dans les inventaires car elle étudie toutes les étapes d'écriture de ce manuscrit conservé au CAF et notamment les brouillons préparatoires à cet ouvrage. En outre, lorsqu'il arrive au CAF, un fonds peut être déjà pré-classé. Dans ce cas, on va respecter l'optique de classement laissée par la productrice. Ainsi, France Chabod a conservé le pré-classement de Benoîte Groult qui avait ordonné ses archives par livres et selon leurs étapes d'écriture, c'est-à-dire avant l'écriture du livre, pendant son écriture et la réception de ce livre. On va donc respecter le classement initial tout en appliquant les normes internationales avec les différentes zones.¹⁵⁰ De plus, la conservation des archives féministes est la même que pour les autres centres d'archives avec un budget d'environ 4 000 euro réservé à l'achat du matériel de conservation.

Le CAF atteste ainsi d'une greffe des méthodes archivistiques à la bibliothèque universitaire d'Angers. Au-delà du respect de la norme ISAD (G), c'est un véritable équilibre qui a été mis en place entre pratiques archivistiques et pratiques bibliothéconomiques. En effet, il n'y a pas une séparation radicale entre les deux professions comme le confirme le fait que les étudiants en Master Histoire – parcours Bibliothèques de l'Université d'Angers classent également des archives du CAF.¹⁵¹ Par ailleurs, Albert Poirot a souligné le fait qu'un fonds d'archives en bibliothèque a besoin d'une « logique de spécialisation » et d'une « dynamique thématique » pour être véritablement intégré, c'est-à-dire pour être vu, connu et utilisé.¹⁵² Ainsi, un fonds

¹⁴⁸ Frédéric Hersant est un ancien étudiant de l'Université d'Angers, titulaire du Master 2 parcours Archives. Pendant quatre ans, il fut archiviste itinérant aux Archives départementales du Maine-et-Loire, avant de devenir responsable du service Archives de l'Université d'Angers en 2015.

¹⁴⁹ Entretien.

¹⁵⁰ Selon la norme ISAD (G), les règles de description des archives sont réparties en sept zones d'information : identification, contexte, contenu, conditions d'accès et d'utilisation, sources complémentaires, notes, contrôle de la description.

¹⁵¹ Entretien avec une étudiante en Master 2 Histoire – parcours Bibliothèques de l'Université d'Angers.

¹⁵² POIROT Albert, « Les archives dans les bibliothèques : Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2001, p. 11.

documentaire spécialisé a été constitué à la bibliothèque universitaire d'Angers pour accompagner le CAF. Cette création a alors amené l'archivistique et la bibliothéconomie à se rejoindre, dialoguer et se compléter.

2.2. Constitution d'un fonds documentaire spécialisé

« Pour optimiser l'exploitation de ces fonds, la BU s'engage à poursuivre une politique active d'acquisition de livres anciens et contemporains dans le domaine de l'histoire des femmes et du féminisme. »¹⁵³

2.2.1. Création du fonds et principes originels

La décision de constituer un fonds documentaire spécialisé sur les femmes et le féminisme à la bibliothèque universitaire d'Angers est apparue dès la création du CAF. L'idée est alors de rassembler une documentation livresque sur ces thématiques afin de placer les archives féministes dans leur contexte. Plus précisément, les acquisitions se font autour des thèmes de l'histoire des femmes, du féminisme, de l'antiféminisme, de la condition féminine et des relations femmes/hommes. D'une part, ce fonds documentaire a été constitué à partir d'une première vague d'acquisition rétrospective. Cette collection rétrospective a été construite par les achats réguliers de livres, de brochures et d'illustrations, grâce à des listes de brocanteurs ou d'autres outils tels que le site AbeBooks.¹⁵⁴ Les plus anciens documents remontent au XVIII^{ème} siècle mais la plupart datent des deux premières vagues féministes. D'autre part, cette première période d'acquisition est aussi celle de publications plus récentes qui permettent de refléter l'actualité de la recherche sur ces thématiques. Par ailleurs, le fonds documentaire s'est enrichi d'une collection de revues dont certaines sont très difficiles à trouver dans les bibliothèques publiques car elles sont publiées à l'étranger comme la revue norvégienne *NIKK magasin* ou dans des milieux associatifs et militants comme le périodique *Marie pas claire*. Il faut noter que la constitution du fonds documentaire est aussi le résultat de dons émanant de la BMD, de militantes et d'historien(e)s tels que Luc Capdevila, Louis Thareaut, Christine Bard et Gabrielle Cadier, cette dernière ayant fait un don important d'ouvrages sur les femmes du Centre protestant de la rue de Vaugirard.¹⁵⁵ Concernant le classement de ce fonds, la collection rétrospective a été placée en magasin sous une cote débutant à 3 092655 alors que la collection des publications récentes a été mise en libre accès sous la cote 30 520.

¹⁵³ Article 12 intitulé « Environnement documentaire du Centre » présent dans la première convention (3 octobre 2000) signée entre l'association Archives du féminisme et l'Université d'Angers pour la constitution du CAF, annexe 1.

¹⁵⁴ Cette plate-forme en ligne a été créée en 1996 et elle permet notamment d'acheter des livres anciens et d'occasion : <http://www.abebooks.fr/>.

¹⁵⁵ NEVEU Valérie, « La vie du Centre des Archives du féminisme d'Angers », *Bulletin Archives du féminisme*, n°3, Janvier 2002, p. 11.

2.2.2. Le fonds documentaire aujourd’hui : état des lieux

Créé pour compléter les archives du CAF mais également pour leur donner du sens, le fonds documentaire « femmes » de la bibliothèque universitaire s'est vite agrandi, comptant ainsi plus de 2000 ouvrages en 2005. Toutefois, qu'en est-il aujourd'hui ? La politique documentaire a-t-elle changé en vue des nouvelles thématiques de recherche et quelles en sont les conséquences sur le traitement des documents ?

a) Politique documentaire

La politique documentaire de ce fonds n'a pas subi de profonds changements. Les thématiques sont toujours les mêmes, c'est-à-dire les relations hommes-femmes, la condition féminine, l'histoire des femmes, le féminisme et l'antiféminisme. En réalité, ce sont plutôt les sujets qui ont changé au fil de l'actualité tels que les ouvrages sur la théorie du genre, le port du voile islamique ou encore, plus récemment, les liens entre les femmes et le terrorisme comme l'atteste la présence des ouvrages *Terrorisme et féminisme : le masculin en questions* de Laurent Bibard et *Les "Amazones de la terreur" : sur la violence politique des femmes, de la Fraction Armée Rouge à Action Directe* de Fanny Bugnon. Le problème reste sans doute de savoir où s'arrêter. En effet, les publications sont abondantes notamment sur le genre : « ça pullule ».¹⁵⁶ La bibliothèque universitaire acquiert également pour ce fonds des ouvrages antiféministes, tels que *Le Premier Sexe* d'Éric Zemmour, et des ouvrages plus grand public, tels que *Moi, Malala je lutte pour l'éducation et je résiste aux Talibans* de Malala Yousafzai. Mais, là encore, jusqu'où aller ? Autrement dit, qu'est-ce qui est culturellement légitime et qu'est-ce qui ne l'est pas ?¹⁵⁷ De plus, l'aire géographique traitée peut s'étendre au monde, notamment pour les ouvrages sur la condition féminine. Par ailleurs, cette politique documentaire n'est pas une obligation. En effet, elle sert de ligne directrice pour les acquisitions. Par exemple, il faut éviter d'acheter des livres en langues étrangères, sauf s'il s'agit d'une demande d'un enseignant, voire d'un étudiant. De plus, il n'y a pas vraiment de veille particulière. Toutefois, des aides à la sélection sont bien présentes telles que la revue professionnelle *Livres Hebdo*, les alertes *Decitre*, etc. On sélectionne également par rapport à des éditeurs et des collections qui sont devenus des valeurs sûres pour ces thématiques tels que la collection « Sorcières » des éditions Cambourakis, les éditions IXe spécialisées sur le féminisme et la collection « Archives du féminisme » dirigée par Christine Bard. Les prescriptions des enseignant(e)s sont aussi importantes notamment de la part de Christine Bard et Valérie Neveu. France Chabod participe à cette aide en envoyant, par exemple, des lettres d'informations auxquelles elle est abonnée, telles que les lettres de Violette and Co, une librairie spécialisée dans le féminisme, le genre et les LGBT. Bien entendu, le fonds est transdisciplinaire alors « chaque acquéreur doit faire une veille documentaire sur cette thématique du genre qui transcende toutes les disciplines »,¹⁵⁸

¹⁵⁶ Entretien.

¹⁵⁷ Cette question de la culture légitime et de la culture populaire a été soulevée par le sociologue Olivier DONNAT dans son article « Le populaire à l'épreuve de la diversité culturelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2014, pp. 62-74. <En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-01-0062-005>>.

¹⁵⁸ Extrait de la politique documentaire du fonds, annexe 4.

c'est-à-dire chaque acquéreur et chaque acquéreuse de la bibliothèque universitaire d'Angers (Belle-Beille et Saint-Serge),¹⁵⁹ même si ces acquisitions concernent surtout la sociologie et l'histoire. En outre, il n'y a plus d'acquisition rétrospective pour le moment, les documents pouvant être très couteux en raison de leur rareté. Cependant, si la bibliothèque universitaire demande et obtient le label CollEx ("Collections d'Excellence") pour ce fonds documentaire, elle pourrait recevoir des subventions.¹⁶⁰ Désormais, les acquisitions s'en tiennent donc essentiellement aux nouveautés. Par ailleurs, le fonds est aussi alimenté par des dons de livres arrivant en même temps que les dons d'archives. Ainsi, les livres des donatrices sont directement donnés à la bibliothèque comme en témoigne le don de revues féministes par Nelly Trumel.¹⁶¹ Pour finir, aucune élimination n'est effectuée concernant ce fonds documentaire car il s'agit vraiment de constituer et conserver des documents complémentaires au CAF afin d'être un pôle de référence en la matière. Il y a de la place en magasin alors rien n'est désherbé en fonds féministe, sauf d'éventuels doublons involontaires.¹⁶² Ainsi, les nouveautés restent un an en accès libre et elles sont déplacées en magasin si elles ne sortent pas, c'est-à-dire si elles ne sont pas empruntées.

b) Politique de classement, de cotation et d'indexation

De nature transdisciplinaire, le classement du fonds obéit à une logique disciplinaire. Ainsi, les ouvrages sur l'histoire des femmes sont classés en histoire tels que *Ces femmes du Grand siècle : espionnes, maîtresses et courtisanes à la cour de Louis XIV* de Juliette Benzoni, alors que les ouvrages sur les femmes et l'art sont classés en arts comme *Artistes femmes : de 1905 à nos jours* de Camille Morineau. Les cotes diffèrent donc selon les disciplines mais les documents en libre accès sur les relations hommes-femmes, le féminisme et le genre sont classés en sociologie sous la cote 30 520, étant donné que ces questions sont typiquement des thèmes de sciences sociales. Cette cote 30 520 répond à une adaptation locale et simplifiée de la classification décimale de Dewey mise en place par Jean-Claude Brouillard dans l'ensemble de la bibliothèque. Or, cette cote détournée commence aujourd'hui à être trop gonflée, le fonds documentaire augmentant au fil des acquisitions

¹⁵⁹ La bibliothèque universitaire d'Angers est divisée en deux sites : l'un à Belle-Beille spécialisé en Lettres, sciences humaines, sciences et techniques et l'autre à Saint-Serge spécialisé en Droit, économie, gestion, tourisme, patrimoine et santé.

¹⁶⁰ Des discussions ont été entamées par la direction de la bibliothèque universitaire au sujet de cette demande mais pour le moment, aucune demande n'a été faite.

¹⁶¹ Lettre d'intention de don à la bibliothèque universitaire d'Angers par Nelly Trumel, annexe 5.

¹⁶² Les documents sont achetés en un seul exemplaire mais les doublons sont acceptés et systématiques dans certains cas. Par exemple, les ouvrages écrits par des professeurs de l'Université tels qu'*Une histoire politique du pantalon* de Christine Bard qui apparaît en trois exemplaires dans le catalogue de la bibliothèque. En outre, d'autres exceptions sont faites avec certains ouvrages de Benoîte Groult comme *Le féminisme au masculin* et *Mon évasion* qui sont chacun en deux exemplaires. La raison est sans doute celle d'une demande particulière, notamment pour le colloque qui a eu lieu en son honneur en avril 2014, à l'Université d'Angers.

et des sujets développés. Les documents du fonds qui sont systématiquement classés en magasin sous la cote 3 millions sont les livres rares et uniques, la littérature grise, les livres très pointus et les livres qui sont donnés avec les archives comme l'a fait Yvette Roudy.¹⁶³ Ces derniers ont alors un double traitement (bibliothéconomique et archivistique) et une double visibilité car ils sont catalogués dans le catalogue de la bibliothèque universitaire et ils apparaissent aussi dans l'inventaire du fonds d'archives concerné. Concernant l'indexation, les bibliothécaires choisissent ce qui correspond le plus à ce qu'ils recherchent dans les notices d'autorité RAMEAU. Ainsi, la vedette-matière « Féminisme noir » a été utilisée pour indexer *Ne suis-je pas une femme ? : Femmes noires et féminisme* de Bell Hooks. L'indexation des ouvrages suit donc les mises à jour de RAMEAU, notamment en ce qui concerne le genre avec les vedettes-matière « Études sur le genre », « Rôle selon le sexe », « Identité sexuelle », « Théorie queer », etc. De plus, les mots-clés « Presse féministe » permettent de n'accéder qu'aux périodiques de la bibliothèque qui concernent cette thématique.

Toutefois, l'indexation n'est pas la solution unique offerte aux usagers pour faciliter leurs recherches de documents sur les femmes, d'autant plus que le choix des mots-clés n'est pas évident. Alors, tous les catalogueurs de la bibliothèque mettent une seconde cote « FF » (Fonds Féministe) sur tous les documents de la bibliothèque concernés par cette thématique, que ce soit en histoire, en littérature, en religion, etc. Cette seconde cote permet l'application d'un filtre propre à la documentation sur les femmes.

2.3. Crédit du filtre « Femmes et féminisme »

Parce que cette thématique recouvre tous les champs disciplinaires, les documents sur les femmes sont épargnés au sein des différentes disciplines de la bibliothèque universitaire d'Angers. En 2007, Emmanuelle Jarry élabora un outil pour remédier à ce problème de fonds éclaté. Alors qu'elle est étudiante en Master 1 Histoire - Gestion et animation des réseaux documentaires à l'Université d'Angers, c'est dans le cadre de son mémoire¹⁶⁴ qu'elle met en place un sous-catalogue « Femmes et Féminisme » en partant du catalogue général de la bibliothèque universitaire d'Angers. Fruit d'un travail colossal, ce sous-catalogue virtuel est encore présent sur le catalogue en ligne de la bibliothèque. Cependant, répond-il réellement au problème posé ?

2.3.1. De l'analyse des besoins...

¹⁶³ Yvette Roudy a fait don de 150 livres féministes de sa bibliothèque lorsqu'elle donna ses archives à l'Université d'Angers, annexe 6.

¹⁶⁴ JARRY Emmanuelle, NEVEU Valérie (dir.), *Mémoire pour l'obtention du Master 1 Histoire - Gestion et animation des réseaux documentaires. Mission : élaboration d'un sous-catalogue Femmes et féminisme à partir du catalogue général de la bibliothèque universitaire d'Angers*, [Angers], s.n., 2007, 85 p.

L'élaboration du sous-catalogue « Femmes et Féminisme » devait répondre à différents besoins. Il s'agissait de valoriser les documents sur les femmes, le féminisme et le genre, de les rendre visibles et de faciliter les recherches des usagers sur ces thématiques dans le catalogue général de la bibliothèque. En effet, l'intérêt pour ces thématiques augmentant et le fonds documentaire du CAF s'agrandissant, il fallait trouver une solution pour simplifier ces recherches documentaires. Répondant à une logique thématique, ce sous-catalogue virtuel devait ainsi permettre aux usagers de ne pas se heurter à la logique disciplinaire de la bibliothèque universitaire. De plus, il serait un outil bibliothéconomique de valorisation et de visibilité de ces documents dispersés, en les réunissant autour d'une même cote « FF ». Plus précisément, « l'idée est de permettre une interrogation directe des documents « femmes et féminisme », par choix d'un filtre, tout comme aujourd'hui on peut cibler uniquement les périodiques ou les DVD ».¹⁶⁵ Il agit donc aujourd'hui comme un filtre de recherche qui s'applique en surcouche pour repérer tous les documents sur les femmes, le féminisme et le genre, dans toutes les disciplines de la bibliothèque. Toutefois, cet outil simple d'utilisation est le résultat d'un long travail.

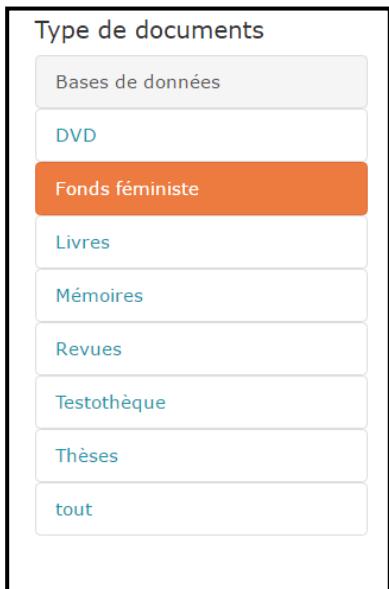


Figure 4 Filtre Fonds féministe du catalogue en ligne de la bibliothèque universitaire d'Angers

2.3.2. ...à la réalisation du filtre « FF »

Il faut noter que la création de ce filtre « FF » a été rendue possible grâce au changement de système informatique dont bénéficia la bibliothèque universitaire d'Angers en 2006. En effet, l'arrivée du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) Aleph a permis la réalisation de ce projet. En outre, c'est un travail en plusieurs étapes qui a été réalisé par Emmanuelle Jarry pour mettre en place ce filtre. Ce travail a commencé par un repérage dans toute la bibliothèque universitaire (accès libre et magasin) des documents sur les femmes, le féminisme et le genre. Pour cela, des recherches par termes ont été effectuées sur le catalogue général de la bibliothèque tels que « femme », « féminisme », « féminin », « fille », « parité », « maternité », « discrimination sexuelle », « antiféminisme », « relations hommes-femmes », « féminité », « misogynie », « féminisation », « prostitution », « égalité entre les sexes », « différence entre les sexes », « rôle selon le sexe », « identité sexuelle », « condition féminine », « rôle de la femme », « women », « écoféminisme », « déesses », « relations mères-filles », « relation mères-enfants », « mères », « grands-mères », « reines », « princesses », « matriarcat », « virginité », « lesbianisme », « lesbiennes », « beauté », « accouchement », « grossesse », « avortement », etc. Bien évidemment, cette recherche par termes excluait les documents déjà marqués « FF »,¹⁶⁶ grâce à l'opérateur booléen « SAUF ». Ensuite, la sélection des documents qui entreraient

¹⁶⁵ NEVEU Valérie, « Actualités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°10, septembre 2006, pp. 3-5.

¹⁶⁶ Avant l'intervention d'Emmanuelle Jarry, Valérie Neveu avait déjà marqué des acquisitions sous la cote « FF ».

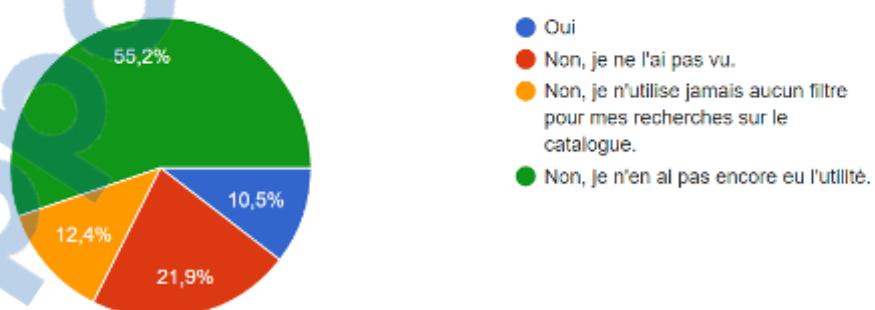
dans ce sous-catalogue « FF » nécessitait la définition d'un contenu. Ainsi, il a été décidé de ne garder que les documents écrits par des femmes ou s'adressant aux femmes, les documents sur les femmes, le féminisme et les relations hommes-femmes. Une fois ces critères définis, Emmanuelle Jarry a entrepris un travail de sélection des documents à enregistrer sous cette seconde cote « FF ». Au total, 4 919 documents ont été sélectionnés.¹⁶⁷ Ce sont des documents classés en sciences sociales et en littérature qui ont été majoritairement intégrés au sous-catalogue « FF ». Au contraire, certaines disciplines en sont complètement absentes telles que la géographie ou la linguistique¹⁶⁸. Après ce très long travail de sélection, il ne restait plus qu'à modifier l'OPAC en y intégrant ce filtre « FF ». En outre, lors de son stage, Emmanuelle Jarry ne pouvait pas enregistrer les périodiques dans ce sous-catalogue car la révision des notices aurait été trop longue, celles-ci étant différentes des notices des monographies. Aujourd'hui, les périodiques (morts ou vivants) sont bien intégrés dans le sous-catalogue virtuel « FF » tels que *Lesbia magazine* et le bulletin de l'association Archives du féminisme. Ainsi, ce filtre « FF » est une innovation qui répond efficacement au problème de dispersion des documents sur les femmes, le féminisme et le genre au sein de la bibliothèque. Toutefois, l'utilisation de ce filtre par les étudiants n'est pas systématique car des problèmes de compréhension et de valorisation persistent.

2.3.3. Une innovation à valoriser

Le premier problème est sans doute celui de la visibilité du filtre « Fonds féministe » sur le catalogue général de la bibliothèque universitaire d'Angers. En effet, les résultats de mon questionnaire dévoilent que la deuxième raison pour laquelle les étudiants n'utilisent pas ce filtre est qu'ils ne l'ont pas vu.

15. Lors de vos recherches documentaires sur le catalogue de la BU, avez-vous déjà utilisé le filtre « Fonds féministe » ("Affiner ces résultats" > "Type de document" > "Fonds féministe") ?

(105 réponses)



¹⁶⁷ Le 21 mars 2016, 8 582 documents de la bibliothèque universitaire étaient marqués par cette deuxième cote « FF » (4 008 en accès libre et 4 574 en magasin).

¹⁶⁸ *Ibid.* p. 29.

Une des étudiantes que j'ai interrogées a fait remarquer qu'il serait plus judicieux de placer le filtre un peu plus en haut du site. Par ailleurs, un autre étudiant pense que ce filtre est bien placé et qu'il est assez visible, surtout depuis la reconfiguration du site en avril 2016. Alors, est-ce réellement un problème d'emplacement, de localisation? Oui, en partie. Les étudiants que j'ai questionnés ont mis en avant le fait que ce filtre n'est pas placé dans la bonne rubrique, et cette remarque est survenue à plusieurs reprises. En effet, le filtre est placé dans la rubrique « Type de documents » aux côtés des filtres « DVD », « Livres », « Bases de données », « Mémoires », « Revues », « Testothèque » et « Thèses ». Or, il s'agit bien d'une thématique qui elle-même réunit différents types de documents. De plus, un autre problème survient et il a des répercussions sur la compréhension du rôle de ce filtre. En effet, l'appellation du filtre est « Fonds féministe » et non « Femmes et Féminisme » comme le projet initial le prévoyait. Certes, cette appellation est une forme de mise en valeur du CAF mais elle porte à confusion pour les usagers qui ne font pas systématiquement la distinction entre le centre d'archives et le fonds documentaire. D'autant plus que ce filtre n'intègre pas seulement des documents sur le féminisme mais également sur les femmes et le genre. Ainsi, des étudiants pensaient que ce filtre permettait de localiser les archives du CAF alors qu'il existe déjà une rubrique « Fonds d'archives » spécifique pour cela. Une solution mentionnée par un des étudiants serait d'associer un résumé au filtre pour expliquer sa fonctionnalité qui n'est pas toujours évidente à discerner pour les usagers. Le filtre « FF » est donc la principale innovation apportée afin de mettre en valeur ces thématiques, d'autant plus qu'il est simple d'utilisation. Toutefois, il n'a de sens que s'il est valorisé.

Ainsi, le CAF a trouvé en la bibliothèque universitaire un cadre sûr dans lequel pratiques archivistiques et pratiques bibliothéconomiques se sont liées pour assurer la conservation, la cohérence et le rayonnement du fonds féministe. Or, le dynamisme du CAF doit aussi aux nombreuses et diverses activités de valorisation menées depuis sa création. En effet, rencontres, expositions, animations, colloques et autres actions sont organisées pour garantir la visibilité de ce « nouveau patrimoine angevin original ».¹⁶⁹

3. Valoriser et rendre visible le CAF

« La BU d'Angers utilise tous les moyens qu'elle juge adaptés et utiles pour faire connaître le CAF. »¹⁷⁰

¹⁶⁹ CHABOD France, « Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008 », *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 2014, p. 127. <En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01174163/document>>.

¹⁷⁰ Article 9 intitulé « Publicité » présent dans la seconde convention de partenariat signée entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers (21 juin 2006), annexe 2.

3.1. Enquête : les étudiants d'Angers, des usagers du CAF ?

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai voulu rendre compte du rapport qu'entretenaient les étudiants de l'Université avec le CAF. De plus, je voulais obtenir certains détails sur le CAF que je n'avais pas dans mes lectures. Ainsi, j'ai effectué une enquête faite à travers des entretiens et la réalisation d'un questionnaire.

3.1.1. Méthodologie d'enquête

Mon enquête se partage en trois temps : des entretiens avec des professionnelles, l'envoi d'un questionnaire aux étudiants de l'Université d'Angers et des échanges personnalisés avec certains de ces étudiants.

a) Entretiens avec des professionnelles en relation avec le CAF

Pour répondre à mes interrogations concernant le CAF, j'ai effectué des entretiens auprès de professionnelles qui exercent ou qui ont exercé des responsabilités liées au centre. Ainsi, j'ai rencontré à plusieurs reprises France Chabod qui est bibliothécaire à la bibliothèque universitaire d'Angers et responsable des fonds spécialisés. En effet, elle est responsable du CAF depuis 2007 et s'occupe de toute la chaîne de traitement des archives féministes. J'ai également reçu de nombreuses informations sur les premières années d'existence du CAF grâce à Valérie Neveu qui a été responsable du centre de sa création à 2006. Ma rencontre et mes échanges avec Christine Bard m'ont permis de mieux comprendre les liens intimes qu'entretient le CAF avec l'association Archives du féminisme et de percevoir le processus de création du centre d'archives, étant donné qu'elle en est l'initiatrice. De plus, j'ai aussi eu un rendez-vous et échangé avec Sylvie Gélineau qui est bibliothécaire à la bibliothèque universitaire d'Angers et qui gère le fonds documentaire féministe complémentaire au CAF. Pour finir, j'ai demandé des informations sur les statistiques de consultation des archives du CAF à Laurence Le Gal qui est magasinière à la bibliothèque universitaire d'Angers et qui s'occupe des fonds spécialisés une fois par semaine afin de soulager France Chabod de certaines tâches telles que la commande du matériel de conservation et l'élaboration de statistiques de consultation. Par ailleurs, à la fin du mois d'avril, j'ai pris contact avec Emérance Bolteau qui a effectué des acquisitions aux côtés de Valérie Neveu pour constituer la collection rétrospective du fonds documentaire féministe. Cependant, elle n'était malheureusement pas disponible pour le délai qui m'était désormais imparti.

Ces entretiens m'ont apporté d'importantes informations sur la création du CAF, ses missions, ses actions, ses archives, son fonds documentaire, etc. Toutefois, je souhaitais voir ce qu'il en était du côté des étudiants de l'Université d'Angers, c'est-à-dire de leur connaissance et de leur(s) utilisation(s) du CAF. C'est pourquoi je leur ai adressé un questionnaire.¹⁷¹

b) Le questionnaire

¹⁷¹ Annexe 7.

Avant de créer ce questionnaire, je me suis interrogée sur les informations que je voulais recevoir notamment sur le profil des étudiants qui connaissent le CAF. En effet, je voulais savoir si les étudiantes connaissent plus le CAF que les étudiants, c'est-à-dire si le sexe a un impact sur la connaissance que les étudiants de l'Université d'Angers ont de ce centre d'archives. De plus, je souhaitais savoir si le niveau d'étude influence également cela, c'est-à-dire si les étudiants inscrits en master ont plus entendu parler du CAF que les étudiants en licence. Par ailleurs, je voulais évaluer si les étudiants qui ont déjà suivi un enseignement sur les femmes, le féminisme ou le genre connaissent plus le CAF que les étudiants qui n'ont pas été sensibilisés à ces thématiques durant leur cursus. Il me paraissait aussi intéressant d'analyser comment les étudiants ont entendu parler du centre (animations, enseignements, expositions, conférence, Internet, etc.). Au-delà de ces questions, je voulais savoir si des étudiants ont déjà consulté des archives du CAF et pour quelles raisons. Une autre question concernant l'utilisation du filtre « Fonds féministe » a ensuite été soulevée à la suite d'un échange avec Valérie Neveu.

Afin de ne pas trop me disperser, j'ai choisi de ne cibler que les étudiants inscrits en histoire à l'Université d'Angers. J'ai restreint ce questionnaire géographiquement car ce qui m'intéressait était de connaitre l'influence locale du CAF. J'ai également limité ce questionnaire au cadre universitaire car c'est à ce public que le CAF s'adresse tout particulièrement. De plus, étant moi-même étudiante à l'Université d'Angers, ma proximité avec ce cadre facilitait l'enquête. Enfin, j'ai décidé d'adresser mon questionnaire uniquement aux étudiants en histoire, tous parcours confondus. En effet, cibler les étudiants en histoire me paraissait plus judicieux,¹⁷² étant donné leur potentielle sensibilisation aux thématiques concernées et à l'utilisation de l'archive en tant que matériau de recherche. Par ailleurs, les étudiants en parcours Archives et Bibliothèques¹⁷³ pouvaient m'offrir des réponses d'ordre technique, d'autant plus que certains font des stages au CAF dans le cadre de leur master. Une erreur reste tout de même à noter car je n'ai pas distingué les trois années de licence, consciente que les réponses peuvent varier d'une année à l'autre.

c) Échanges personnalisés avec des étudiants

Pour approfondir mon enquête, j'ai échangé de manière plus personnelle avec des étudiants de l'Université. Tout d'abord, ma participation aux activités de valorisation du CAF m'a amenée à parler avec deux étudiantes de l'Université d'Angers qui ont effectué une animation autour du centre le 8 mars 2016. Il s'agissait d'une étudiante en Master 1 Droit qui est aussi vice-présidente de la Fé2A,¹⁷⁴ et de Lucy Halliday, une étudiante

¹⁷² J'aurais pu interroger des étudiants en sociologie où la question de genre est souvent abordée. Or, il n'y a pas de formation en sociologie à l'Université d'Angers.

¹⁷³ L'Université d'Angers propose un Master Histoire – parcours Archives et un Master Histoire - parcours Bibliothèques. Une licence professionnelle Traitement et gestion des archives bibliothèques est aussi offerte.

¹⁷⁴ Fédération étudiante des Associations Angevines. Il s'agit d'une association angevine qui est gérée par les étudiants et qui représente leurs intérêts sous divers angles, notamment en ce qui concerne les questions d'égalité et de parité au sein de l'Université (cf. <http://www.fe2a.fr/>).

en Master 2 Histoire qui effectue son mémoire de recherche sur l'histoire du web féministe. Ensuite, j'ai discuté avec certaines étudiantes en Master 1 Histoire – parcours Bibliothèques qui ont participé à cette animation en leur posant des questions sur leurs motivations et leurs attentes. Enfin, à l'intérieur de mon questionnaire, j'ai laissé aux étudiants le choix de me laisser leurs coordonnées pour leur soumettre des questions plus personnalisées.

3.1.2. Nombre de réponses obtenues au questionnaire

En avril 2016, j'ai adressé mon questionnaire à 496 étudiants. Au total, 105 étudiants ont répondu, c'est-à-dire environ 20%. Ce nombre de réponses n'a pas atteint mes espérances mais il me permettait tout de même d'effectuer des analyses. De plus, 15 étudiants ont laissé leurs coordonnées et 10 d'entre eux ont répondu à des questions personnalisées dont 4 étudiantes en Master 1 Histoire – parcours Bibliothèques, 4 étudiants en Licence Histoire et 2 étudiants en Master 2 Histoire – parcours Recherche. Par ailleurs, je n'ai pas pu traiter une des questions. En effet, suite à un problème technique, les données de la question 6 « D'après vous, qu'est-ce qu'un centre d'archives » ont été faussées. De plus, cette question était mal posée car les choix de réponses laissaient penser qu'il y a avait inévitablement des bonnes et des mauvaises réponses. Malgré tout, le reste des données m'a permis de répondre à mes interrogations initiales. Pour ce faire, j'ai créé une base de données informatique et effectué des requêtes à partir de celle-ci afin d'établir des liens entre les réponses.

3.1.3. Analyse des résultats

Alors, les étudiants d'Angers connaissent-ils le CAF ? Les résultats montrent que la majorité des étudiants ayant répondu au questionnaire en ont déjà entendu parler. Cependant, qui sont ces étudiants ? Tout d'abord, le niveau d'études exerce une légère influence car 95% des étudiants en master ont entendu parler du CAF alors qu'on en compte 63% pour les étudiants en licence.¹⁷⁵ Puis, on ne peut pas vraiment dire que le sexe a un impact car sur 71 étudiantes qui ont répondu, 73% ont entendu parler du CAF alors que sur 34 étudiants, on en a 85%. De plus, 25% des femmes et 20% des hommes ont déjà visité le CAF ce qui est relativement équilibré. Enfin, 42% des étudiants interrogés déclarent avoir déjà suivi un enseignement sur les femmes, le féminisme ou le genre et 80% d'entre eux ont entendu parler du CAF contre 75% pour les étudiants qui n'ont pas suivi de cours sur ces thématiques. Ainsi, l'initiation des étudiants à ces thématiques lors de leur cursus a une sensible conséquence sur leur connaissance du CAF, d'autant plus que la majorité des étudiants déclarent en avoir entendu parler lors d'un enseignement.

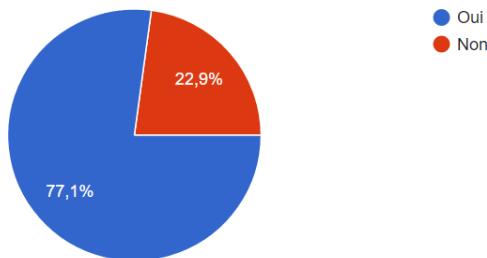
Qu'en est-il des usagers du CAF ? Seulement 13% des étudiants interrogés ont déjà consulté des archives du CAF, la majorité étant des étudiants en Master 1 Histoire – parcours Recherche. On constate une part un peu plus importante de femmes (57%) mais il reste difficile d'établir un profil type en vue du nombre de réponses obtenues. On trouve tout de même trois étudiantes en licence dont une étudiante en licence professionnelle. Ces consultations ont surtout lieu dans le cadre de mémoires de recherche et de stages en

¹⁷⁵ Tableau 1.

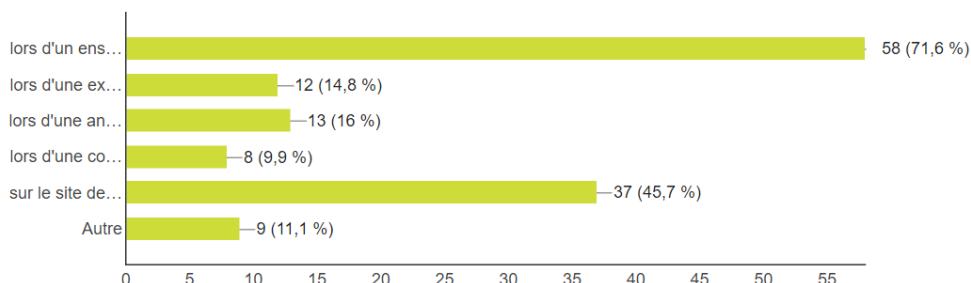
archivistique. Par ailleurs, Internet tient une place importante dans la valorisation du CAF. En témoigne le fait que le site en ligne de la bibliothèque universitaire est le second vecteur par lequel les étudiants ont entendu parler du CAF.

7. Avez-vous entendu parler du Centre des Archives du Féminisme de la BU d'Angers?

(105 réponses)



8. Vous en avez entendu parler (81 réponses)



3.2. Internet et numérique

On peut parler d'une « aubaine Internet »¹⁷⁶ pour les bibliothécaires qui voient en cet outil un moyen de communication immédiat. De plus, le numérique a pris une part importante dans les bibliothèques dites « hybrides ». Alors, ces outils sont-ils utilisés pour le CAF et permettent-ils de le rendre visible?

3.2.1. Le CAF sur Internet

Dès 2004, le CAF a bénéficié d'une visibilité en ligne à partir du site de la bibliothèque universitaire d'Angers.¹⁷⁷ En effet, Valérie Neveu alimentait ce site entièrement fait à la main avec une mise en page simple mais claire. On y trouvait une présentation du centre, c'est-à-dire sa création, ses partenaires, ses missions et les conditions de consultation des archives. Une présentation détaillée des fonds d'archives était également disponible avec une distinction entre les fonds consultables, les fonds en cours de classement et les fonds à classer. De plus, il y avait déjà un accès aux ressources en lignes et une présentation du fonds documentaire et

¹⁷⁶ BENYAMINA Renan, CATANESE Christophe (dir.), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, Villeurbanne, Enssib, 2013, 80 p.

¹⁷⁷ Le site était accessible via l'adresse <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF> qui n'existe plus aujourd'hui.

de ses nouveautés. Pour finir, ce site présentait les activités du CAF depuis son inauguration et offrait des outils supplémentaires pour les chercheurs tels que des liens vers d'autres établissements de France et de l'étranger conservant des fonds féministes. Aujourd'hui, le CAF est toujours visible sur le site en ligne de la bibliothèque universitaire d'Angers. Il faut se rendre dans la rubrique « Fonds d'archives » où le CAF apparaît au-dessus des fonds littéraires, du CIDEF et des archives de l'Université d'Angers. Ainsi, le site nous offre une présentation du CAF, de ses missions et des conditions et horaires de consultation des archives. Sur cette même page, un lien vers les inventaires est disponible. Ces inventaires sont classés par ordre alphabétique et divisés en deux parties : les fonds d'associations et les fonds de personnalités. Ces inventaires ont une double visibilité sur la toile car ils sont aussi accessibles sur Calames,¹⁷⁸ mais certains inventaires manquent tout de même à l'appel en raison de problèmes informatiques survenant lors de leur transfert sur le catalogue national. Par ailleurs, le fonds documentaire n'est plus présenté mais il existe une rubrique « Nouveautés » avec une sous-rubrique « Féminisme » où sont valorisées les nouvelles acquisitions complémentaires au CAF. Ici encore, le choix du terme ne prend pas vraiment en compte l'ensemble des documents du fonds tels que les ouvrages sur le genre. Le site valorise également le CAF grâce aux billets et autres outils originaux comme Pinterest où divers tableaux sont proposés dont deux intitulés « Femmes et Littérature » et « Féminisme ». Le CAF est aussi présent sur le site en ligne de l'association Archives du féminisme¹⁷⁹ et un signet de la BnF lui est attribué.¹⁸⁰ De plus, des fonds du CAF sont aussi référencés dans des articles de Wikipédia comme pour l'article dédié à Yvette Roudy.

Ainsi, le CAF est assez visible sur Internet grâce aux actions de valorisation menées sur le site en ligne de la bibliothèque universitaire d'Angers, tant pour le fonds d'archives que pour le fonds documentaire, d'autant plus qu'Archives du féminisme lui octroie une place particulière sur son site Internet. Cependant, cette valorisation est-elle réellement utile ? Oui, car le site Internet de la bibliothèque universitaire d'Angers arrive en deuxième position parmi les façons dont les étudiants ont entendu parler du CAF. En outre, une autre valorisation des fonds est rendue possible grâce à l'ère du numérique : la numérisation.

3.2.2. La numérisation

« Sur le conseil de l'association et en accord avec les déposants, certains documents pourront être dupliqués par tout moyen de reproduction adapté (microfilm, numérisation, etc.), dans un but de sauvegarde, de communication et de mise en valeur des fonds. »¹⁸¹

¹⁷⁸ Catalogue national en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur conçu par les équipes de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1154>.

¹⁷⁹ On y trouve une présentation du CAF, de ses fonds d'archives, de son fonds documentaire et des ressources en ligne de travaux effectués à partir du CAF : <http://www.archivesdufeminisme.fr/les-activites/le-centre-des-archives-angers/>.

¹⁸⁰ http://signets.bnf.fr/html/notices/n_1199.html.

¹⁸¹ Article 8 intitulé « Reproduction des originaux » de la convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers signée le 21 juin 2006, annexe 2.

La numérisation est un outil de valorisation qui a été utilisé pour le CAF dès les premières années de son existence. En 2006, des archives féministes provenant de 10 fonds sont déjà numérisées,¹⁸² ainsi que des archives sonores de l'émission *Femmes-Libres* animée par Nelly Trumel sur Radio libertaire. Pour valoriser ou protéger des archives, la numérisation est un outil nécessaire mais elle demande de l'argent et du temps comme en témoigne la numérisation de la première partie de l'émission *Femme-Libres* (1988-1999) qui est le fruit de deux années de travail en collaboration avec le Service des Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) de l'Université d'Angers.¹⁸³ Aujourd'hui, il n'y a pas assez de personnel pour numériser les archives mais certains étudiants y contribuent tels qu'un étudiant en Master 1 Histoire – parcours Bibliothèques qui a poursuivi la numérisation de cassettes audio Femmes-libres en 2015.¹⁸⁴ Peut-être que le CAF va bénéficier d'un partenariat de numérisation avec la BnF et un projet de numérisation est en cours pour le manuscrit *Mon évasion* de Benoîte Groult.¹⁸⁵ Par ailleurs, le CAF bénéficie aussi de l'action culturelle et de partenariats qui rendent compte de son utilité et de l'exception de ses archives.

3.3. Actions culturelles et travail en réseau

L'action culturelle est largement utilisée pour valoriser le CAF, que ce soit à travers des expositions, des animations, des visites, des colloques, des journées d'étude ou encore les médias. De plus, la visibilité du CAF passe également par la création de partenariats aux multiples facettes.

3.3.1. L'action culturelle

a) Expositions, animations et visites

Tout d'abord, la première exposition du CAF eut lieu à l'occasion de son inauguration. Cette exposition intitulée « Visages du féminisme réformiste, 1901-1940 » demeura à la bibliothèque universitaire d'Angers du 18 avril au 19 mai 2001. Il s'agissait de découvrir des personnalités féministes de la première vague à travers des collections de la bibliothèque, des documents de la BMD et des archives du fonds Cécile Brunschvicg. S'ensuivront d'autres expositions telles que « Quand le CAF sort de sa réserve »¹⁸⁶ et les expositions organisées à l'occasion du colloque sur Benoîte Groult intitulées « Benoîte Groult et ses lieux de vie » et « Benoîte Groult à la lumière de ses archives ». Aujourd'hui, le CAF bénéficie de 500 euro de budget pour les expositions mais l'espace dédié à celles-ci n'est pas vraiment approprié. En effet, France Chabod peut uniquement exposer dans

¹⁸² Fonds Cécile Brunschvicg; Fonds du CNFF ; Fonds Laure Beddoukh ; Fonds Florence Montreynaud ; Fonds Yvette Roudy ; Fonds No pasaran ! ; Fonds de l'Association des Femmes Journalistes ; Fonds Marie Bonnevial ; Fonds Huguette Delavault ; Fonds Françoise Gaspard.

¹⁸³ NEVEU Valérie, « Actualités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°10, septembre 2006, pp. 3-5.

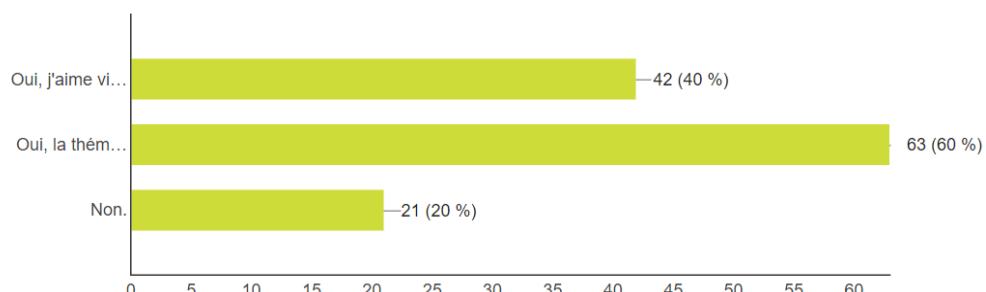
¹⁸⁴ CHABOD France, « Actualités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°23, automne 2015, p. 9.

¹⁸⁵ Entretien.

¹⁸⁶ Cette exposition était présente à la bibliothèque universitaire d'Angers du 20 mai au 30 juin 2010.

un couloir à l'étage de la bibliothèque. Certes, c'est un lieu de passage mais c'est aussi un peu étroit, d'autant plus que cela suppose d'aller à l'étage. Ce problème sera peut-être résolu par une rénovation du couloir qui est envisagée. Puis, l'animation est aussi exploitée pour le CAF. Ainsi, deux étudiantes ont organisé une animation à l'occasion de la journée du 8 mars 2016. J'ai donc pu y participer et voir en quoi elle consistait. Elle s'est déroulée en trois temps : une présentation du web féministe par Lucy Halliday, un débat mouvant sur l'égalité à l'Université par la vice-présidente de la Fé2A et une visite des archives féministes du CAF par France Chabod. Trois séances étaient proposées mais il n'y en a eu qu'une car il n'y avait que 9 participants dont 1 doctorant en psychologie, une étudiante en licence d'histoire, une étudiante en Master 2 Histoire – parcours Bibliothèques, une étudiante en Master 2 Histoire – parcours Archives et 5 étudiantes (moi y compris) en Master 1 Histoire – parcours Bibliothèques. Je n'ai pas vraiment trouvé d'explications à ce faible nombre de participants. Peut-être qu'il s'agissait du fait qu'il fallait s'inscrire (ce qui a pu en arrêter certains), ou se déplacer jusqu'à Belle-Beille pour certains étudiants. Je ne pense pas qu'il s'agit d'un manque de communication car l'animation était présentée sur le site de la bibliothèque universitaire et des membres de la Fé2A ont distribué des prospectus spécialement imprimés pour l'occasion.¹⁸⁷ Par ailleurs, j'ai eu de bons retours concernant l'animation, surtout sur la visite des archives féministes par France Chabod, ce qui n'est pas surprenant car la plupart des étudiantes étaient intéressées par les archives et non par la thématique. Enfin, le CAF est l'objet de nombreuses visites. Ainsi, Yvette Roudy a visité le CAF le 12 novembre 2003 alors qu'elle se trouvait à Angers pour les rencontres Floresca Guépin. Le 15 mai de cette même année, une visite du CAF eut lieu alors que le centre recevait la Délégation aux droits des femmes du Conseil économique et social. Pour citer un exemple plus récent, j'ai eu l'occasion d'assister à une de ses visites le 26 février 2016, à laquelle étaient conviées plusieurs personnalités dont le député Frédéric Lefebvre et Annick Le Ridant, ancienne déléguée régionale aux droits des femmes des Pays de la Loire. Ces visites sont très intéressantes pour les publics car elles permettent d'aller au plus proche des archives, d'autant plus qu'elles intéressent plus de 70% des étudiants ayant répondu à mon questionnaire.

11. Seriez-vous intéressé(e) par une visite? (105 réponses)



b) Colloques, journées d'étude et conférences

¹⁸⁷ Annexe 8.

Le CAF est aussi représenté lors de colloques, de journées d'étude et de conférences. Lorsqu'elle en était responsable, Valérie Neveu présenta le centre d'archives à plusieurs reprises, notamment le 10 décembre 2001 au colloque intitulé « Citoyennes et solidaires » qui se déroula au sénat à l'occasion du centenaire du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) et le 16 mai 2001 au Centre historique des Archives nationales pour la journée d'étude "Des femmes, des associations et des archives". La conférence « Une thèse, un débat ! » organisée par l'École doctorale d'Angers et donnée par Christine Bard le 6 mai 2003 fut aussi l'occasion de présenter le CAF. De plus, les activités du CAF furent présentées le 19 mars 2004, lors de la journée d'étude des DESS Métiers des Archives « La contribution de la formation en archivistique d'Angers à une entreprise archivistique originale : le Centre des archives du féminisme », mais aussi aux Rendez-vous de l'histoire de Blois de cette même année. Conservant l'un des principaux fonds féministes de France, la bibliothèque universitaire d'Angers fut le lieu de débats et de conférences lors d'une journée « Femmes : une histoire en mouvement », le 8 mars 2008 à l'occasion de la journée internationale des femmes.¹⁸⁸ Cette participation active aux rassemblements permet donc au CAF de se faire connaître.

c) Médias et publications

Le CAF est aussi activement valorisé à travers les médias. Ainsi, l'exposition « Quand le CAF sort de sa réserve » a donné lieu à un reportage télévisé le 27 mai 2010 sur France 3, dans le 12/13 de la région des Pays de la Loire. De plus, plusieurs articles diffusent les actualités du CAF. Le 4 juin 2011, le *Courrier de l'Ouest* publia un article sur le don des archives des Chiennes de garde et de La Meute fait au CAF, d'autant plus que cet évènement fut diffusé dans le *Ouest-France* une semaine avant. La visite du CAF le 26 février 2016 fut aussi rapportée dans le *Ouest France*.¹⁸⁹ La radio met également le CAF à l'honneur comme en témoigne l'interview de France Chabod à Radio France Bleu Haute Normandie dans lequel elle a présenté le CAF, le 17 février 2010.¹⁹⁰ Un dernier exemple plus récent confirme l'importance de cette médiatisation du CAF. En effet, du 26 février au 26 avril 2016, la bibliothèque universitaire d'Angers a abrité l'exposition « La loi Veil d'hier à aujourd'hui » dans laquelle étaient exposées des archives du CAF. Cette exposition fut l'objet d'articles de presse dans *Le Courrier de l'Ouest*, le *Ouest France* et *Angers MAG*¹⁹¹ et d'un reportage sur *Angers Télé*. D'autres publications mettent en lumière le CAF telles que l'article de France Chabod sur les fonds spécialisés de

¹⁸⁸ « La journée du 8 mars à la BU d'Angers », *Archives du féminisme*, Bulletin n°14, septembre 2008, p. 3.

¹⁸⁹ L'article est disponible sur le site web du Ouest France : <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-le-depute-frederic-lefebvre-aux-archives-du-feminisme-4058487>.

¹⁹⁰ CHABOD France, *Présentation du fonds Hervé Bazin et des fonds du CAF. Interview de France Chabod*, Rouen, Radio Bleu Haute Normandie, 2010.

¹⁹¹ L'article d'Angers MAG est disponible sur le site web du magazine : http://www.angersmag.info/L'avortement-une-bataille-retracee-a-la-bibliotheque-universitaire-de-Belle-Beille_a12091.html et les articles du Ouest France sont visibles en annexe.

la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008.¹⁹² Par ailleurs, des archives du CAF sont utilisés dans des ouvrages scolaires telles qu'un tract du CNFF dans un manuel d'histoire-géographie et éducation civique de 1^{ère} Bac professionnel.¹⁹³ Enfin, une brochure présentant les fonds et l'historique du CAF a été imprimée à l'initiative de la bibliothèque universitaire d'Angers.¹⁹⁴

Ainsi, le CAF est fréquemment au cœur d'évènements culturels qui le rendent visible et le valorisent mais ces activités culturelles peuvent également être le résultat d'un travail en réseau avec d'autres organismes.

3.3.2. Les partenariats

La force du CAF tient en partie à l'importance de ses partenariats. Qu'ils soient temporaires ou permanents, ces partenariats ne sont pas cantonnés au monde universitaire car ils pénètrent des organismes variés tels que les associations.

a) Partenaires associatifs

Du fait de leur histoire commune, l'association Archives du féminisme et le CAF sont de véritables partenaires et le bulletin des Archives du féminisme en est un témoin régulier. Le CAF est présent dans ce bulletin depuis le premier numéro publié en avril 2001. Lorsqu'un sommaire est créé à partir du second numéro (été 2001), une place est consacrée au CAF. Ainsi, un point sur les actualités du centre d'archives est effectué dans chaque numéro du bulletin (activités, classement de fonds, projets, etc.). Par ailleurs, France Chabod est en contact et travaille avec toutes les associations dont les fonds sont conservés au CAF. Elle reçoit régulièrement le programme de l'espace Simone de Beauvoir à Nantes qui relaie les expositions du CAF. De plus, d'autres associations la contactent pour des informations, des projets ou des programmes de colloques comme l'association Femmes au-delà des mers.¹⁹⁵ Des échanges sont aussi entretenus entre le CAF et Mnemosyne, dont l'Université reçoit les mémoires qui sont ensuite intégrés au catalogue. France Chabod travaille également avec le CNAHES en raison de son partenariat avec l'Université d'Angers.

b) Partenaires culturels

¹⁹² CHABOD France, « Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque universitaire d'Angers depuis 2008 », *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 2014, 127-137 pp. <En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01174163/document>>.

¹⁹³ BOUSSANGE MARTINEZ Lauriane, *Histoire géographie éducation civique : 1re Bac Pro nouveau programme, nouvelles épreuves*, Paris, Delagrave, 2014, 159 p.

¹⁹⁴ Annexe 9.

¹⁹⁵ Femmes au-delà des mers est une association créée et présidée par Gisèle Bourquin dont l'un des objectifs est de valoriser les travaux et les créations des femmes d'Outre-mer : <http://www.femmesaudeladesmers.com/>.

Le CAF est chaque fois valorisé grâce à des relations avec les institutions culturelles. En 2008, des numéros de la revue féministe *Le torchon brûle* conservée en magasin furent temporairement prêtés à l’Institut Mémoires de l’édition contemporaine (IMEC).¹⁹⁶ Des archives des fonds « Pierre Simon » et « Josie Céret » ont également été valorisées au Musée national des civilisations de l’Europe et de la Méditerranée (MuCEM), à l’occasion de l’exposition « Au Bazar du genre : Féminin-Masculin en Méditerranée » du 7 juin 2013 au 6 janvier 2014.¹⁹⁷ De plus, le CAF participe à cette entreprise originale qu’est Musea, premier musée d’histoire des femmes en France. Il s’agit d’un cybermusée créé par Christine Bard en 2004 et dédié à la valorisation des recherches sur les femmes et le genre et à la mise en évidence de « l’évolution du féminin et du masculin à travers des expositions temporaires et permanentes ».¹⁹⁸ En 2004, le CAF a donc soutenu l’une des trois premières expositions de Musea intitulée « Marie Bonneval, enseignante et militante », à partir de son fonds 11 AF consacré à la féministe. Plus récemment, le CAF a montré son soutien au projet d’une bibliothèque féministe à Angers.

« Le principe est celui d’une bibliothèque classique : proposer un lieu où toute personne pourrait venir feuilleter, lire ou emprunter un ou plusieurs livres. Mais pas n’importe quels livres. Des livres qui traitent de féminisme(s) de par leur-e auteur-e ou leur histoire. Des livres où les héros seraient des héroïnes. Car il y a aussi des auteurEs, des écrivainEs, des intellectuellEs, tout comme des tueuses en série, des malfaiteuses, etc. Et des femmes en lutte. Dans une société encore largement dominée par les hommes, il ne paraissait pas incroyable (et quand bien même!) de consacrer un espace aux femmes, aux féminismes et à ce qui s’y rattache. Cet espace ne semblait donc pas de trop, et même plutôt nécessaire. »¹⁹⁹

Cette bibliothèque nommée « Voltairine »²⁰⁰ qui serait explicitement et exclusivement féministe s’est ainsi vue recevoir des livres et des revues féministes provenant de la bibliothèque universitaire d’Angers.

c) Partenaires universitaires

Comme nous l’avons lu précédemment, le CAF est en partenariat avec la filière archivistique de l’Université d’Angers et le CERHIO. Par ailleurs, le CAF se fait aussi le partenaire d’autres universités. L’exemple

¹⁹⁶ CHABOD France, « Activités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°14, septembre 2008, p. 6.

¹⁹⁷ CHEVALLIER Denis, BOZON Michel, PERROT Michelle, ROCHEFORT Florence (dir.), *Au bazar du genre : Féminin-Masculin en Méditerranée*, Paris, Textuel, 2013, 221 p.

¹⁹⁸ Ce musée virtuel est réalisé par l’Université d’Angers et l’Université Virtuelle en Pays de la Loire : <http://musea.univ-angers.fr/>. Le site n’est plus actualisé pour le moment en raison d’une transformation en cours.

¹⁹⁹ Cette bibliothèque Voltairine est en cours de réalisation et un appel à soutien a été lancé sur le blog de l’association angevine L’Etincelle :

<https://etincelleangers.wordpress.com/2015/11/30/appel-a-soutien-pour-louverture-dune-bibliotheque-feministe-a-angers/>.

²⁰⁰ En hommage à Voltairine de Cleyre (1866-1912), anarchiste et féministe américaine.

le plus récent est celui de son partenariat avec l'Université François Rabelais de Tours pour l'exposition « La loi Veil d'hier à aujourd'hui ». En effet, la bibliothèque universitaire d'Angers a accueilli cette exposition réalisée par l'Université de Tours, en partenariat avec le CHRU de Tours, le Planning Familial 37, l'Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception (ANCIC), la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS), le Conseil Général et le Préfet d'Indre-et-Loire. Ce fut alors l'occasion d'exposer des archives du CAF comme celles du MLAC et du fonds « Josie Céret ».

Ainsi, le rayonnement du CAF passe par sa mise en réseau avec divers organismes. Toutefois, ce centre d'archives est avant tout un outil scientifique pour les chercheurs et les chercheuses. Entre terrain des pratiques archivistiques et fournisseur d'une documentation exceptionnelle pour la recherche sur le féminisme, le CAF est à l'origine de nombreux travaux universitaires.

3.4. Travaux universitaires effectués à partir des fonds

Implanté dans une bibliothèque universitaire, le CAF est en contact direct avec l'univers de la recherche et des études. Cette proximité le rend actif, vivant, car le centre d'archives devient l'objet de travaux universitaires, tant pour son caractère archivistique que pour la valeur de ses fonds dans la recherche. Avant d'étudier ces travaux, il convient d'aborder la mission de communication des fonds du CAF.

3.4.1. Communication des fonds

« La Bibliothèque universitaire d'Angers fournit les moyens et les locaux nécessaires à la conservation et à l'exploitation des fonds. Elle en assure l'entretien et la sécurité.

La Bibliothèque universitaire d'Angers organise un service de communication pour les trois types d'archives mentionnés ci-dessus. Ce service est confié à la responsable du CAF, qui l'adapte à la demande des chercheurs dans l'application du Règlement de communication annexé à la présente convention. »²⁰¹

Comme dans tout centre d'archives, la consultation des fonds du CAF doit respecter certaines mesures telles que le fait de prendre des photographies sans flash ou de se munir uniquement d'un crayon à papier. Par ailleurs, cette consultation se fait uniquement sur place ce qui amène des chercheurs de l'étranger. Une salle isolée de la bibliothèque est spécialement dédiée à la consultation des archives et l'intéressé s'y rend après avoir rempli un formulaire en ligne au bureau d'information. La communication doit également respecter les conditions des donateurs et des déposants, d'autant plus que certains originaux ne peuvent être communiqués en raison de leur fragilité. L'intéressé est guidé dans sa démarche et il dispose d'outils en amont que sont les inventaires des fonds en ligne. Par ailleurs, il bénéficie d'horaires de consultation étendus de 9h à 18h, du lundi

²⁰¹ Article 4 « Conservation et communication » de la convention entre l'Université d'Angers et l'association Archives du féminisme, signée le 11 mai 2012, annexe 3.

au samedi inclus. La consultation des fonds est également facilitée par le travail de classement effectué avec précision par les étudiants en archivistique.

3.4.2. Le CAF, lieu d'apprentissage des pratiques archivistiques

À l'Université d'Angers, le Master Histoire – parcours Archives permet à de nombreux étudiants de pratiquer les méthodes archivistiques. Les Master 1 ont un mois de stage pour effectuer le classement d'un fonds d'environ 3 mètres linéaires alors que les Master 2 ont trois mois pour classer un fonds pouvant atteindre 16 mètres linéaires. Les étudiants peuvent travailler à plusieurs et ce fut le cas pour le fonds très volumineux du réseau féministe Ruptures. Ces classements donnent alors lieu à la création d'un répertoire numérique détaillé du fonds. Ces étudiants doivent également effectuer une action de valorisation des fonds (exposition physique ou en ligne, journée d'étude avec une donatrice, ...). Ainsi, ces travaux sont rapportés dans les mémoires des étudiants comme celui d'Audrey Thévenard qui a élaboré un répertoire numérique détaillé du fonds « Agnès Planchais »²⁰² ou le rapport de stage d'Aurélie Prianon sur le classement du fonds « Yvette Roudy ».²⁰³ Les étudiants en Master Histoire – parcours Bibliothèques font aussi des stages au CAF mais ils n'ont pas les mêmes missions, étant donné qu'ils n'apprennent pas la même profession. Ainsi, ils appliquent des pratiques bibliothéconomiques telles que le catalogage des livres donnés dans les fonds d'archives.

Le CAF est donc le terrain privilégié permettant aux futurs archivistes de s'exercer et se familiariser avec les pratiques archivistiques, d'autant plus qu'il permet aussi de se former à des pratiques bibliothéconomiques. Toutefois, répond-t-il également au développement de la recherche sur le féminisme ?

3.4.3. Les travaux de recherche

« L'association ne souhaite pas seulement préserver les archives, elle veut aussi stimuler les recherches sur l'histoire du féminisme. »²⁰⁴

La création du CAF devait permettre d'atteindre cet objectif. Alors, qu'en est-il ? Le CAF répond activement à cette mission car des travaux de recherche universitaires sont effectués à partir de ses fonds. En 2014, pour son mémoire de Master 2 Histoire, sociétés et cultures, Bérénice Orain s'est intéressée à l'AFJ, un travail qui l'entraîna inévitablement à venir consulter les archives du CAF.²⁰⁵ Il y a quelques années, après de nombreuses visites au CAF, Florys Castan Vicente a publié un ouvrage sur la féministe Marie-Thérèse Eyquem

²⁰² THEVENARD Audrey, GRAILLES Bénédicte (dir.), *Planchais 18 AF : Répertoire numérique détaillé*, Mémoire de Master 1 Histoire - parcours Archives, [s.l.], [s.n.], 2006, 56 p.

²⁰³ PRIANON Aurélie, *Rapport de stage : Centre des Archives du Féminisme*, Mémoire de DESS Histoire - Métiers des archives, Angers, [s.n.], 2002, 89 p.

²⁰⁴ *Archives du féminisme*, Bulletin n°1, avril 2001, p. 3.

²⁰⁵ ORAIN Bérénice, COCAUD Martine (dir.), *L'Association des Femmes Journalistes (AFJ), un réseau féminin de professionnelles de 1981 à 1999*, Mémoire de Master 2 Université de Rennes 2, [s.n.], 2014, 228 f.

(1913-1978).²⁰⁶ On peut également citer les travaux de Lucy Halliday qui consulte les archives du CAF pour son mémoire de recherche en cours sur l'histoire du web féministe. Des chercheurs étrangers ont aussi besoin du CAF pour leur recherche comme le montre la demande d'une doctorante suisse à France Chabod qui réalisait une thèse de sociologie sur le mouvement des femmes des années 1970 et qui souhaitait recevoir des informations sur le fonds du MLAC conservé au CAF.²⁰⁷ Notons également la publication inédite d'une pièce de Laure Beddoukh conservée au CAF, accomplie par une ancienne étudiante en Master 2 Métiers du livre et de l'édition, à Rennes 2. En effet, elle publia *Marie-France* dans sa propre maison d'édition créée en 2015 : Le moucheron.²⁰⁸ Majoritairement universitaire, le public du CAF participe donc à la valorisation des fonds mais le centre intéresse aussi d'autres publics tels que les journalistes.

²⁰⁶ CASTAN VICENTE Florys, *Marie-Thérèse Eyquem : du sport à la politique, parcours d'une féministe*, Paris, L'Ours, 2009, 246 p. Cette ouvrage a été publié à partir de son mémoire de Master 2 Recherche - Histoire des sociétés occidentales contemporaines, réalisé en 2008 à l'Université Paris 1.

²⁰⁷ CHABOD France, « Actualités du CAF », *Archives du féminisme*, Bulletin n°17, avril 2010, pp. 5-6.

²⁰⁸ BEDDOUKH Laure, *Marie-France*, [Les Rosiers-sur-Loire], Le moucheron, 2016, 154 p.

Conclusion

Impulsée par le mouvement des femmes, une documentation féministe a vu le jour en France et a accompagné le développement des études sur les femmes. Développée dans des centres de documentation, elle s'est aussi immiscée entre les murs des bibliothèques. En tant que bibliothèque spécialisée entièrement dédiée à l'histoire des femmes et du féminisme, la BMD reste la bibliothèque française de référence sur ces thématiques. Toutefois, des fonds spécialisés sur les femmes et le féminisme apparaissent aussi dans des bibliothèques généralistes.

Le caractère spécialisé de ces fonds et les spécificités des thématiques auxquelles ils se consacrent peuvent alors devenir une source d'inquiétude pour les bibliothécaires et déstabiliser les habitudes bibliothéconomiques de ces professionnels. Or, ces derniers ne sont pas totalement désarmés car ils disposent de méthodes pour intégrer ces fonds tout en les valorisant. Cependant, ces techniques ne sont efficaces que si elles sont utilisées de façon cohérente et raisonnée. C'est toute une réflexion qui précède et accompagne la constitution de tels fonds. Par ailleurs, des difficultés subsistent, notamment concernant le travail en commun. Malgré des tentatives, le travail en réseau autour de ces fonds est quasiment absent. Certes, des partenariats existent mais ils sont surtout tournés vers d'autres organismes tels que les associations, en témoigne les liens particuliers entretenus entre l'association Archives du féminisme et le CAF d'Angers.

Le CAF n'est pas exempté des enjeux bibliothéconomiques exposés dans ce mémoire mais il a réussi à s'implanter et se faire connaître. Originale, sa structure d'accueil est sans doute une des forces du CAF qui jouit ainsi d'une proximité avec le monde de la recherche, les chercheurs étant le principal public visé. Ce centre d'archives se déploie également grâce à des partenariats actifs et des activités de valorisation variées. Concernant nos enjeux, le CAF les surmonte avec des adaptations bibliothéconomiques dont la plus innovante demeure le filtre « Fonds féministe ».

À travers des exemples et une étude particulière du CAF, il est donc proposé ici un panorama des techniques et des actions que les bibliothécaires peuvent utiliser pour intégrer un fonds spécialisé sur les femmes et/ou le féminisme dans une bibliothèque. Bien entendu, leur application réelle n'est pas simple car elle demande des moyens humains et matériels qui ne répondent pas toujours présents et elle dépend aussi de la volonté des professionnels.

Cette étude amènera peut-être à de nouvelles réflexions sur ce sujet peu exploité dans la littérature professionnelle. Surtout, les fonds consacrés aux femmes et au féminisme se sont développés mais sont encore peu nombreux dans les bibliothèques, à ma connaissance. De plus, on a pu voir que c'est le concept de « genre » qui a prévalu pour le Point G, l'Espace Égalité de Genre et le fonds Aspasie, et non les termes « femmes » et « féminisme ». Alors, ces fonds consacrés aux femmes et au féminisme sont-ils encore amenés à se développer devant le développement des fonds sur le genre ou même les LGBT (*Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender*)?

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : DES FONDS POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LES FEMMES	4
1. L'émergence des femmes en tant que sujet d'études.....	4
1.1. Le pionnier outre-Atlantique	4
1.1.1. Des Women's Studies.....	4
1.1.2. ... au Gender Studies.....	5
1.2. Le cas français	6
1.2.1. L'irruption de la thématique dans les universités à travers l'histoire des femmes	6
1.2.2. Une résistance institutionnelle française ?	7
2. Les archives en question.....	8
2.1. Le « silence des archives » ?.....	8
2.1.1. Problème de conservation des sources de la vie privée	8
2.1.2. Les archives publiques : un obstacle ?	9
2.1.3. L'organisation inadaptée des archives conservées en bibliothèques	9
2.2. Nature des archives.....	10
2.2.1. Des archives du privé	10
2.2.2. Le recours aux sources orales	11
2.2.3. Les traces du « monde muet ».....	12
2.3. Premières collectes, premières bibliothèques féministes	12
2.3.1. Des transmissions inachevées.....	12
2.3.2. L'œuvre remarquable de Marguerite Durand	14
3. Le développement d'une documentation	15
3.1. Les centres de documentation au sein des universités pionnières des études féministes	16
3.2. Le rôle des associations et du milieu militant	16
3.2.1. L'association Archives du féminisme	17
DEUXIEME PARTIE : LES FEMMES ET LE FEMINISME EN BIBLIOTHEQUES	18
1. Typologie des bibliothèques	19
1.1. Une bibliothèque spécialisée : la Bibliothèque Marguerite Durand	19
1.1.1. Des collections d'exception	19
1.1.2. Caractéristiques de la BMD	21
a) Une bibliothèque spécialisée	21
b) Ses missions	21
c) Son public.....	22
1.1.3. Les enjeux existants	22
a) L'étiquette féministe.....	22
b) L'appartenance au réseau des BSVP	23
c) Les difficultés	24
1.2. Des fonds spécialisés dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ..	24

1.2.1. Le fonds Aspasie à la bibliothèque universitaire de l'IUFM de Lyon	25
1.2.2. Le Centre des archives du féminisme à la bibliothèque universitaire d'Angers	26
1.2.3. Des archives féministes à la BDIC de Nanterre	26
1.3. Une spécialisation autour du genre dans les bibliothèques de lecture publique	27
1.3.1. Le Point G à la Bibliothèque municipale de Lyon	27
1.3.2. L'Espace Égalité de Genre à la Médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg	28
1.4. L'apport des bibliothèques d'associations	28
2. Les défis bibliothéconomiques	29
2.1. Regard historiographique	29
2.1.1. Une thématique discrète dans la littérature professionnelle.....	29
2.1.2. L'approche générale du fonds spécialisé : une alternative ?	30
2.2. Les limites propres à ces fonds	31
2.2.1. Le refus du communautarisme.....	31
2.2.2. La question de la transdisciplinarité.....	32
2.3. Quels apports et quels usages des fonds ?	33
2.3.1. L'exhaustivité et ses limites.....	33
2.3.2. Les missions sociales des bibliothèques	34
3. Valorisation et visibilité des fonds	35
3.1. Méthodes bibliothéconomiques	35
3.1.1. L'indexation	35
3.1.2. Spatialisation et signalétique	36
3.1.3. Les guides des sources	37
3.2. Communication et médiation culturelle.....	39
3.2.1. Communiquer les fonds.....	39
3.2.2. L'action culturelle	40
3.2.3. Informatique et Internet	41
3.3. Coopération et partenariats	42
3.3.1. La tentative d'un portail numérique « GENRE»	42
3.3.2. Le réseau des bibliothécaires	43
3.3.3. Les autres partenaires	44
BIBLIOGRAPHIE	45
SOURCES.....	49
TROISIEME PARTIE : L'EXEMPLE DU CENTRE DES ARCHIVES DU FEMINISME D'ANGERS	50
1. La création du centre : objectifs et originalités	50
1.1. À l'origine de la création.....	50
1.1.1. La découverte du fonds « Cécile Brunschvicg »	50
1.1.2. L'engorgement de la BMD	51
1.1.3. Le contexte d'une perte mémorielle.....	51
1.1.4. Les liens avec Archives du féminisme	52
1.2. Pourquoi choisir la bibliothèque universitaire d'Angers ?	52

1.2.1. Des partenariats avantageux avec la recherche et l'enseignement	53
1.2.2. Des fonds spécialisés déjà présents	53
1.2.3. La bibliothèque universitaire : un « partenaire scientifique »	53
1.3. Les fonds d'un « centre particulier »	54
1.3.1. Un centre SUR les féminismes	54
1.3.2. Les fonds : origine, collecte et statuts	56
a) Origine et nature des documents	56
b) Collecte et statuts des fonds	56
2. Les adaptations bibliothéconomiques	58
2.1. La greffe de méthodes archivistiques en bibliothèque universitaire	58
2.1.1. « Pratiques archivistiques versus pratiques bibliothéconomiques »	58
2.1.2. À la bibliothèque universitaire d'Angers : le choix de la norme et de l'équilibre	59
2.2. Constitution d'un fonds documentaire spécialisé	61
2.2.1. Création du fonds et principes originels	61
2.2.2. Le fonds documentaire aujourd'hui : état des lieux	62
a) Politique documentaire	62
b) Politique de classement, de cotation et d'indexation	63
2.3. Crédit du filtre « Femmes et féminisme »	64
2.3.1. De l'analyse des besoins...	64
2.3.2. ...à la réalisation du filtre « FF »	65
2.3.3. Une innovation à valoriser	66
3. Valoriser et rendre visible le CAF	67
3.1. Enquête : les étudiants d'Angers, des usagers du CAF ?	68
3.1.1. Méthodologie d'enquête	68
a) Entretiens avec des professionnelles en relation avec le CAF	68
b) Le questionnaire	68
c) Échanges personnalisés avec des étudiants	69
3.1.2. Nombre de réponses obtenues au questionnaire	70
3.1.3. Analyse des résultats	70
3.2. Internet et numérique	71
3.2.1. Le CAF sur Internet	71
3.2.2. La numérisation	72
3.3. Actions culturelles et travail en réseau	73
3.3.1. L'action culturelle	73
a) Expositions, animations et visites	73
b) Colloques, journées d'étude et conférences	74
c) Médias et publications	75
3.3.2. Les partenariats	76
a) Partenaires associatifs	76
b) Partenaires culturels	76

c) Partenaires universitaires	77
3.4. Travaux universitaires effectués à partir des fonds	78
3.4.1. Communication des fonds	78
3.4.2. Le CAF, lieu d'apprentissage des pratiques archivistiques	79
3.4.3. Les travaux de recherche	79
CONCLUSION	81
TABLE DES ILLUSTRATIONS	86
TABLE DES TABLEAUX.....	87
ANNEXES.....	88
PREAMBULE.....	89
ARTICLE 1.....	89
ARTICLE 2 LA COLLECTE	89
Article 3 Le tri et l'inventaire	89
ARTICLE 4 LA CONSERVATION DES FONDS	90
ARTICLE 5 LES MODALITES DE LA COMMUNICATION	90
ARTICLE 6 MICROFILMS.....	90

Table des illustrations

Figure 1 Logo de l'Espace Egalité de Genre, photographie extraite du site de la Médiathèque Olympe de Gouges	37
Figure 2 Affiche de l'exposition "Femmes en métiers d'hommes", extraite du blog actualités de la BIU Santé ..	40
Figure 3 Carte des ressources documentaires sur les femmes, le féminisme et le genre, extraite du blog de Légothèque	43
Figure 4 Filtre Fonds féministe du catalogue en ligne de la bibliothèque universitaire d'Angers.....	65

Rapport Gratuito

Table des tableaux

Tableau 1 Réponse à la question: Le niveau de cursus influence-t-il la connaissance que les étudiants ont du Centre des Archives du Féminisme? 114

Annexes

P. 89 Annexe 1 : Convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2000)

P. 92 Annexe 2 : Convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2006)

P. 96 Annexe 3 : Convention de partenariat en Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2012)

P. 99 Annexe 4 : Politique documentaire du fonds femmes et féminisme de la bibliothèque universitaire d'Angers

P. 102 Annexe 5 : Lettre d'intention de don Nelly Trumel à l'Université d'Angers

P. 103 Annexe 6 : Lettre d'intention de don d'Yvette Roudy à l'Université d'Angers

P. 104 Annexe 7 : Questionnaire adressé aux étudiants de l'Université d'Angers concernant le CAF

P. 108 Annexe 8 : Prospectus distribué pour l'animation du CAF organisée à l'occasion du 8 mars 2016

P. 109 Annexe 9 : Brochure de présentation du CAF

Annexe 1 : Convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2000)

Convention entre l'Université d'Angers représentée par son président et l'association loi 1901 Archives du féminisme représentée par sa présidente en vue de la constitution d'un Centre des archives du féminisme à la bibliothèque universitaire d'Angers

Angers, le 3 octobre 2000

PREAMBULE

– L'association Archives du féminisme s'est constituée le 24 juin 2000 dans le but de collecter, sauvegarder et mettre à la disposition de la recherche les archives privées du féminisme (archives privées des militantes et des associations féministes, etc.). Son conseil d'administration en assure la gestion. Ces archives présentent un intérêt certain pour l'Université d'Angers, en particulier pour son département d'histoire pour le cursus Histoire et métiers des archives, ainsi que pour l'HIRES (Centre d'histoire des régulations et des politiques sociales - EA 1710). Elles enrichissent la BU d'Angers (qui développe par ailleurs la documentation en livres anciens et contemporains sur l'histoire des femmes et du féminisme) en y constituant un fonds spécifique unique en France dans ce type de bibliothèque. Ce fonds est désigné sous le nom de Centre des archives du féminisme.

Les archives privées qui y sont conservées peuvent avoir 3 statuts :

Type A : Certains fonds peuvent être déposés, donnés ou légués à la BU (il s'agira surtout d'archives régionales). Le contrat sera passé directement entre les donateurs ou les déposants et l'Université d'Angers. La présidente de l'association Archives du féminisme sera tenue informée de la signature du contrat. L'association servira d'intermédiaire et assurera un suivi scientifique.

D'autres fonds seront explicitement donnés, légués, ou confiés en dépôt à l'association.

Type B : Des fonds dont l'association est propriétaire seront déposés à la BU et feront l'objet d'un contrat de dépôt spécifique entre l'association et la BU.

Type C : Des fonds dont l'association ne sera que dépositaire seront conservés à la BU tout en restant sous la responsabilité de l'association. Les déposants garderont la liberté de les reprendre selon les termes du contrat qu'ils auront signé avec l'association.

Dans tous les cas, la gestion de ces archives est régie par la présente convention et par un comité de suivi qui se réunit à la BU deux fois par an. Il est composé du directeur de la BU et de son adjoint chargé du secteur, du directeur de l'HIRES, du responsable de la formation Histoire et métiers des archives, du conservateur en chef des Archives Départementales du Maine-et-Loire, d'un représentant des Archives nationales, de membres du conseil d'administration de l'association Archives du féminisme.

ARTICLE 1

L'association Archives du féminisme dépose à la BU d'Angers, 5 rue Le Nôtre à Angers, à partir de la date de la présente convention, des documents privés et des imprimés qui lui seront confiés.

ARTICLE 2 LA COLLECTE

Le repérage des fonds d'archives incombe principalement à l'association. La BU se charge de la mise en cartons éventuelle et du transport de l'ensemble des documents, avec le soutien de l'association. Dans la mesure du possible, l'aide matérielle et/ou financière du déposant ou du donateur sera demandée.

Article 3 Le tri et l'inventaire

Le travail de tri et d'inventaire se fait en coopération avec le comité de suivi du Centre des archives du féminisme. Le travail sera effectué par des membres de l'association, personnels de la BU, vacataires rémunérés par la BU ou des stagiaires de la BU, rémunérés ou non (archives de type A ou B), étudiants de maîtrise d'histoire option archivistique, stagiaires de DESS rémunérés par la BU ou l'association (liste non limitative).

Un exemplaire de chaque inventaire est remis à l'association.

ARTICLE 4 LA CONSERVATION DES FONDS

L'Université d'Angers met gratuitement à la disposition de l'association les locaux nécessaires au tri, à la conservation et à l'exploitation des fonds qu'elle dépose à la BU. Elle en assure l'entretien, la maintenance et la sécurité. Elle fournit le matériel de conditionnement.

ARTICLE 5 LES MODALITES DE LA COMMUNICATION

La BU organise un service de communication pour les trois types d'archives mentionnés ci-dessus. Ce service est placé sous la responsabilité du conservateur chargé du secteur, qui l'adapte à la demande des chercheurs, tout en veillant au respect des délais de communication portés sur les inventaires. Un règlement de la communication sera établi ultérieurement et soumis à l'approbation du comité de suivi. (Voir annexe)

ARTICLE 6 MICROFILMS

Sur le conseil de l'association et en accord avec les déposants, certains documents pourront être microfilmés par la BU. La BU conservera la propriété matérielle des microfilms. L'association et la BU peuvent décider de microfilmer des documents déposés dans d'autres bibliothèques ou services d'archives. Les microfilms sont soumis aux mêmes règles de communication que les originaux. L'association peut également avec ses propres moyens lancer une campagne de microfilmage.

ARTICLE 7 NUMERISATION

Sur le conseil de l'association et en accord avec les déposants, certains documents déposés à la BU pourront être numérisés par la BU et être disponibles sur son site Internet. L'association peut également avec ses propres moyens lancer une campagne de numérisation. L'association et la BU peuvent réaliser la numérisation de documents constituant des sources importantes pour l'histoire du féminisme et actuellement conservés dans d'autres bibliothèques ou services d'archives. Elles se chargent de négocier avec ces derniers la possibilité d'une telle opération.

ARTICLE 8 LES PAGES DE L'ASSOCIATION SUR LE SITE DE LA BU

L'association rédige et met à jour les pages concernant les Archives du féminisme sur le site web de la BU. On y trouvera notamment les inventaires. La BU s'engage à mettre rapidement sur son site les pages rédigées par l'association ou à fournir à l'association un code d'accès pour la mise à jour de ses pages.

ARTICLE 9 PRESSES UNIVERSITAIRES D'ANGERS

L'association propose aux Presses universitaires d'Angers des ouvrages liés aux fonds déposés à la BU : actes de journées d'études ou de colloques, mémoires de maîtrise ou thèses, édition de sources commentées, inventaires.

ARTICLE 10 PARTENARIAT DANS DES PROJETS DE L'ASSOCIATION

L'association sollicite le partenariat de l'université et de la BU dans des projets tels que la réalisation d'un guide général des sources pour l'histoire du féminisme français.

ARTICLE 11 LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION

L'Université d'Angers participe, avec les moyens matériels dont elle dispose, à la publication du bulletin de l'association qui rend compte de ses activités, de ses projets, des acquisitions, dons et dépôts d'archives.

ARTICLE 12 ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE DU CENTRE

Pour optimiser l'exploitation de ces fonds, la BU s'engage à poursuivre une politique active d'acquisition de livres anciens et contemporains dans le domaine de l'histoire des femmes et du féminisme.

ARTICLE 13 SUR LA CONVENTION

La présente convention est établie pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Au terme de chaque période quinquennale, elle pourra éventuellement être amendée. Toute modification de cette convention devra faire l'objet d'un avenant entre les parties. La convention peut être dénoncée à tout moment au terme de la première période quinquennale, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis d'au moins six mois.

ARTICLE 14 DISSOLUTION DU CENTRE

En cas de dénonciation de la présente convention, les frais de rapatriement des fonds seraient à la charge de la partie ayant dénoncé la convention.

Les contrats de dépôt de type A seraient alors renégociés entre l'Université et les déposants.

ANNEXE

1) DELAIS DE COMMUNICATION.

Les délais de communication sont portés en regard des articles de l'inventaire de chaque fonds. Ces délais sont fixés dans les contrats de dépôt conclus entre les déposants et le Centre des Archives du féminisme. En l'absence de clause particulière, la réglementation en usage dans les archives publiques est appliquée.

Les demandes de dérogation se font auprès des déposants ou auprès du Centre, selon les modalités des contrats de dépôt.

2) PHOTOCOPIES

La photocopie des pièces d'archives est une possibilité, et non un droit.

Les photocopies sont effectuées sous le contrôle du conservateur responsable des archives, et sous réserve de l'état matériel et du type de document. Les photocopies sont toujours interdites sur les documents soumis à un délai de communication qui auraient fait l'objet d'une dérogation.

Les demandes de photocopies sont détaillées sur un bulletin. Les photocopies sont effectuées par le personnel de la BU et non par l'usager lui-même.

3) ACCUEIL DES CHERCHEURS

Les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives sont invités à prendre contact avec le conservateur chargé du secteur. Le conservateur indique notamment la procédure à suivre en cas de demande de dérogation. Il peut adapter les horaires de consultation en fonction de sa présence.

4) REGLEMENT POUR LA CONSULTATION

La consultation se fait dans un local spécifique, en présence d'un membre du personnel de la BU. Le chercheur dépose cartable et manteau au vestiaire. Il inscrit dans un registre son nom, son adresse, sa qualité professionnelle, son sujet de recherche, et s'il s'agit d'un étudiant, le niveau de sa recherche et le nom de son directeur de recherche (il s'engage alors à remettre un exemplaire de son mémoire de recherche à la BU). Il rédige ses demandes sur des bulletins à 2 volets.

Les documents sont apportés par le personnel de la BU. La communication se fait à raison d'une liasse à la fois.

Le chercheur qui a obtenu une dérogation la présente à chaque demande de consultation.

Le Président de l'Université d'Angers

Jacques LOUAIL

La Présidente de l'association
Archives du féminisme

Christine BARD

Annexe 2 : Convention de partenariat entre Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2006)



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

L'Université d'Angers,
représentée par Alain BARREAU, son président

et

Archives du féminisme,
représentée par Christine BARD, sa présidente

PREAMBULE

Archives du féminisme est une association Loi 1901 qui a été constituée le 24 juin 2000 dans le but de collecter, sauvegarder et mettre à la disposition des chercheurs les archives privées du féminisme (archives de militantes et des associations féministes, etc.).

Ces archives présentent un intérêt certain pour l'Université d'Angers, en particulier pour son département d'histoire pour le cursus Histoire et métiers des archives, ainsi que pour l'Hires (Centre d'histoire des régulations et des politiques sociales - EA 1710).

Les documents repérés et collectés par l'association Archives du féminisme sont déposés à la Bibliothèque universitaire Belle Beille qui a créé à cet effet le Centre des archives du féminisme (CAF) dirigé par le conservateur en charge des fonds spécialisés à la BU d'Angers.

Par l'intermédiaire du CAF, la BU d'Angers gère les archives déposées et mène une politique active d'acquisition de livres anciens et contemporains dans le domaine de l'histoire des femmes et du féminisme afin d'offrir aux chercheurs l'environnement documentaire nécessaire à l'exploitation des fonds.

ARTICLE 1 : COMITE DE SUIVI

Les orientations générales du CAF sont définies par un comité de suivi composé du directeur de la BU et de son adjoint chargé des fonds spécialisés, du directeur de l'Hires, du responsable de la formation Histoire et métiers des archives, du conservateur en chef des Archives Départementales du Maine-et-Loire, d'un représentant des Archives nationales, de membres du conseil d'administration de l'association Archives du féminisme.

Ce comité de suivi se réunit une fois par an pour valider les propositions de nouveaux dons ou dépôts pour l'année en cours, présentées par l'association, et prendre connaissance du rapport sur les travaux effectués dans l'année écoulée qui lui est présenté par le responsable du CAF.

ARTICLE 2 : STATUTS DES FONDS

Les archives privées qui sont confiées à la BU d'Angers sont de trois types :

Type A : Des fonds déposés, donnés ou légués directement à la BU. Le contrat est alors passé entre l'Université d'Angers et les donateurs ou déposants. La présidente de l'association Archives du féminisme est tenue informée de la signature du contrat. L'association sert d'intermédiaire et assure le suivi scientifique de l'opération.

Type B : Des fonds dont l'association est propriétaire. Ces documents déposés à la BU font l'objet d'un contrat de dépôt spécifique entre l'association et la BU.

Type C : Des fonds dont l'association n'est que dépositaire. Ces documents sont conservés à la BU tout en restant sous la responsabilité de l'association. Les déposants gardent la liberté de les reprendre selon les termes du contrat qu'ils ont signé avec l'association.

ARTICLE 3 : COLLECTE ET CONSERVATION

Le repérage des fonds d'archives incombe principalement à l'association. Le CAF se charge de la mise en cartons éventuelle et du transport de l'ensemble des documents, avec le soutien de l'association. Dans la mesure du possible, l'aide matérielle et/ou financière du déposant ou du donateur sera demandée.

La BU d'Angers met à disposition les moyens et les locaux nécessaires à la conservation et à l'exploitation des fonds déposés. Elle en assure l'entretien et la sécurité.

ARTICLE 4 : CLASSEMENT ET INVENTAIRE

Selon la nature et l'importance des fonds, le travail de tri, de classement et d'inventaire est effectué par des membres de l'association, par le personnel de la BU, par des vacataires ou des stagiaires. Le travail de classement s'appuie principalement sur le partenariat avec la filière Archives de l'université d'Angers, les fonds pouvant être classés par les étudiants dans le cadre de travaux dirigés ou de mémoires personnels. Un exemplaire de chaque inventaire réalisé est remis à l'association.

ARTICLE 5 : MODALITES DE LA COMMUNICATION

La BU d'Angers organise un service de communication pour les trois types d'archives mentionnés ci-dessus. Ce service est confié au responsable du CAF, qui l'adapte à la demande des chercheurs, tout en veillant au respect des délais de communication portés sur les inventaires et à l'application du règlement de la communication annexé à la présente convention.

ARTICLE 8 : REPRODUCTION DES ORIGINAUX

Sur le conseil de l'association et en accord avec les déposants, certains documents pourront être dupliqués par tout moyen de reproduction adapté (microfilm, numérisation, etc.), dans un but de sauvegarde, de communication et de mise en valeur des fonds.

Une convention définira les obligations des partenaires (financement, réalisation technique, propriété des données, conservation matérielle des supports de substitution) dans le cas d'une campagne de reproduction systématique d'un fonds. Les déposants donneront leur accord sur l'usage ultérieur des reproductions : communication sur place au CAF ou diffusion à distance par tout moyen technique (par exemple, sur le site Internet de l'association).

Des reproductions ponctuelles de documents peuvent être demandées par l'association pour illustrer des publications papier ou en ligne ainsi que des expositions. L'association se chargera d'obtenir l'autorisation de reproduction auprès des déposants et du CAF, et prendra en charge la réalisation des reproductions demandées.

ARTICLE 9 : PUBLICITE

La BU d'Angers fait apparaître sur son site Internet les inventaires réalisés dans le cadre du CAF : fiche de présentation de chaque fonds, inventaire téléchargeable, liens vers les travaux et ressources complémentaires disponibles sur le site de l'association.

Les ouvrages acquis dans le cadre d'un fonds documentaire « femmes et féminisme » sont intégrés au catalogue général de la BU. Le cas échéant, la BU pourra réaliser une valorisation de ce fonds par tout moyen tel que : sélection bibliographique, création d'une rubrique spécifique dans le catalogue, etc.

La BU d'Angers utilise tous les moyens qu'elle juge adaptés et utiles pour faire connaître le CAF.

ARTICLE 10 : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION

L'association sollicite le partenariat de l'université et de la BU dans les projets scientifiques dont elle a l'initiative comme la participation à des projets nationaux de valorisation (expositions, communications, colloques, campagnes de numérisation,...)

Le responsable des fonds spécialisés à la BU d'Angers rend compte des activités du CAF dans la lettre d'information interne à l'association, publiée deux fois par an. Il participe, en tant que membre de droit, aux conseils d'administration de l'association.

ARTICLE 11 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction pendant une durée de cinq ans à l'issue de laquelle elle doit être renouvelée. Toute modification de cette convention fait l'objet d'un avenant entre les parties.

Cette convention peut être dénoncée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de six mois. En l'absence d'une nouvelle convention agréée par l'ensemble des parties dans le délai du préavis, la dissolution du CAF est prononcée, la BU d'Angers demeurant propriétaire ou co-contractante pour tous les contrats de dépôt de type A. Ces contrats seraient alors renégociés entre l'Université et les déposants et l'association reprendrait à sa charge et sous sa responsabilité les contrats de type B et C.

En cas de dissolution de l'association Archives du féminisme, celle-ci devra décider de l'affectation des fonds de type B et négocier avec les déposants le devenir des fonds de type C. Si la dissolution de l'association *de facto* est constatée sans que ces formalités aient été accomplies, la BU sera fondée à conserver la propriété des fonds de type B et à négocier elle-même avec les propriétaires de fonds de type C.

Dans tous les cas, les éventuels frais de rapatriement des fonds sont à la charge de la partie ayant dénoncé la convention, ou à la charge des déposants dans le cas d'une dissolution de l'association Archives du féminisme.

REGLEMENT DE COMMUNICATION

1) Délais de communication.

Les délais de communication sont portés en regard des articles de l'inventaire de chaque fonds. Ces délais sont fixés dans les contrats de dépôt conclus entre les déposants et le Centre des Archives du féminisme. En l'absence de clause particulière, la réglementation en usage dans les archives publiques est appliquée.

Les demandes de dérogation se font auprès des déposants ou auprès du Centre, selon les modalités des contrats de dépôt.

2) Photocopies

La photocopie des pièces d'archives est une possibilité, et non un droit.

Les photocopies sont effectuées sous le contrôle du conservateur responsable des archives, et sous réserve de l'état matériel et du type de document. Les photocopies sont toujours interdites sur les documents soumis à un délai de communication qui auraient fait l'objet d'une dérogation.

Les demandes de photocopies sont détaillées sur un bulletin. Les photocopies sont effectuées par le personnel de la BU et non par l'usager lui-même.

3) Accueil des chercheurs

Les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives sont invités à prendre contact avec le conservateur chargé du secteur. Le conservateur indique notamment la procédure à suivre en cas de demande de dérogation. Il peut adapter les horaires de consultation en fonction de sa présence.

4) Règlement pour la consultation

La consultation se fait dans un local réservé à la communication des collections rares et précieuses, en présence d'un membre du personnel de la BU.

Le chercheur dépose cartable et manteau au vestiaire. Il inscrit dans un registre son nom, son adresse, sa qualité professionnelle, son sujet de recherche, et s'il s'agit d'un étudiant, le niveau de sa recherche et le nom de son directeur de recherche (il s'engage alors à remettre un exemplaire de son mémoire de recherche à la BU). Il rédige ses demandes sur des bulletins à 2 volets.

Les documents sont apportés par le personnel de la BU. La communication se fait à raison d'une liasse à la fois. Le chercheur qui a obtenu une dérogation la présente à chaque demande de consultation.

Angers, le 21 juin 2006

Le Président de l'Université d'Angers

La Présidente de l'association
Archives du féminisme

Alain BARREAU

Christine BARD

Annexe 3 : Convention de partenariat en Archives du féminisme et l'Université d'Angers (2012)

Convention-cadre

Entre

L'Université d'Angers,
40 rue de Rennes BP 73532, 49035 ANGERS cedex 01,
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRÉ,

et

L'Association Archives du féminisme,
22, rue Chef de Ville, 49100 ANGERS,
représentée par sa Présidente, Christine BARD,

Préambule

L'Association *Archives du féminisme* est une association relevant de la Loi du 1er juillet 1901, qui a été constituée le 24 juin 2000 dans le but de collecter et sauvegarder des archives privées du féminisme.

La mise à disposition de ces archives pour le public a été rendue possible dès l'année 2000 par l'instauration d'une convention entre l'association *Archives du féminisme* et l'Université d'Angers ainsi que par la création du Centre des archives du féminisme (CAF) géré par la Bibliothèque universitaire d'Angers.

La présente convention remplace la convention conclue le 26 avril 2007 et définit les conditions du partenariat entre l'Association et l'Université pour les années 2012 à 2016.

Article 1er : comité de suivi

Les orientations générales du CAF sont définies par un comité de suivi composé du directeur du service commun de la documentation de l'Université d'Angers, de la bibliothécaire chargée des fonds spécialisés et responsable du CAF, du directeur du CERHIO-Angers¹ ou de son représentant, d'un responsable de la filière archives de l'Université d'Angers, de la directrice des Archives départementales du Maine-et-Loire ou de son représentant, d'un représentant des Archives nationales, de deux représentantes de l'Association *Archives du féminisme* ainsi que de personnes pouvant être librement conviées par le comité à titre d'invité.

Ce comité de suivi se réunit au minimum une fois par an pour :

- valider les propositions de nouveaux dons ou dépôts pour l'année en cours, présentées par la bibliothécaire responsable du CAF ou par l'association ;
- prendre connaissance du rapport sur les travaux effectués dans l'année écoulée présenté par la bibliothécaire responsable du CAF ;
- envisager les projets à venir.

¹-CERHIO-Angers | Centre de recherches historiques de l'Ouest : unité mixte de recherche du pôle de recherche LL-SHS de l'Université d'Angers. Label: UMR CNRS 6258.

Article 2 : statuts des fonds

Les archives du féminisme privées qui sont confiées à la Bibliothèque de l'Université d'Angers sont de trois types :

Type A : des fonds déposés, donnés ou légués directement à l'Université d'Angers. Le contrat est alors passé entre l'Université d'Angers et les donateurs ou déposants. La présidente de l'Association *Archives du féminisme* est tenue informée de la signature du contrat.

Type B : des fonds dont l'Association *Archives du féminisme* est propriétaire. Ces documents déposés à la Bibliothèque universitaire d'Angers font l'objet d'un contrat de dépôt spécifique entre l'Association et l'Université d'Angers.

Type C : des fonds dont l'Association n'est que dépositaire et qui peuvent être conservés à la Bibliothèque universitaire d'Angers en restant sous la responsabilité de l'Association. Ces documents déposés à la Bibliothèque universitaire d'Angers font l'objet d'un contrat de dépôt spécifique entre l'Association *Archives du féminisme* et l'Université d'Angers.

Article 3 : collecte et classement

Le repérage des fonds d'archives incombe à l'Association et au CAF. Dans tous les cas, la Bibliothèque universitaire d'Angers se charge du conditionnement et du transport de l'ensemble des documents, avec le soutien de l'Association.

Le travail de tri, de classement et d'inventaire est effectué sous la responsabilité de la Bibliothèque universitaire d'Angers. Il se fait en partenariat avec la filière Archives de l'Université d'Angers, les fonds pouvant être classés par les étudiants dans le cadre de travaux dirigés, de stages ou de mémoires.

Un exemplaire de chaque inventaire réalisé est remis à l'Association. La Bibliothèque universitaire d'Angers diffuse les inventaires sur son site internet : présentation de chaque fonds, inventaire téléchargeable, lien vers les travaux et ressources complémentaires disponibles sur le site de l'Association.

Article 4 : conservation et communication

La Bibliothèque universitaire d'Angers fournit les moyens et les locaux nécessaires à la conservation et à l'exploitation des fonds. Elle en assure l'entretien et la sécurité.

La Bibliothèque universitaire d'Angers organise un service de communication pour les trois types d'archives mentionnés ci-dessus. Ce service est confié à la responsable du CAF, qui l'adapte à la demande des chercheurs dans l'application du Règlement de communication annexé à la présente convention.

Article 5 : reproduction ou prêt des originaux

Certains documents des fonds peuvent être dupliqués par tout moyen de reproduction adapté (microfilm, numérisation, etc.), dans un but de sauvegarde et de conservation.

Dans le cas où le CAF envisage une reproduction de documents de type B ou C à des fins de publication, le déposant est préalablement informé des conditions de cette reproduction.

Dans le cas où le CAF envisage le prêt de documents d'archives de type B ou C, le déposant est préalablement informé des conditions de ce prêt, sauf disposition contraire prévue dans le contrat de dépôt concernant ces documents.

Article 6 : relations et partenariat

La responsable du CAF à la Bibliothèque universitaire d'Angers est membre de droit du conseil d'administration de l'Association *Archives du féminisme* et rend compte des activités du CAF dans le bulletin de l'Association *Archives du féminisme*.

L'Association peut solliciter le partenariat de l'Université d'Angers et de la Bibliothèque universitaire dans les projets scientifiques dont elle a l'initiative, comme la participation à des projets nationaux de valorisation (expositions, colloques, campagnes de numérisation, communications, etc.).

Le partenariat avec l'Université d'Angers et la Bibliothèque universitaire se concrétise à la fois par des actions pédagogiques : traitement des fonds par des étudiants de la filière Archives, et par des apports scientifiques : consultation et exploitation des fonds par les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Article 7 : validité de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter du 26 avril 2012 pour une durée de cinq ans. Toute modification des dispositions au cours de cette période fera l'objet d'un avenant dûment signé par les parties. A l'issue de cette période, les parties pourront décider de renouveler leur accord par la signature d'une nouvelle convention.

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de six mois.

En l'absence d'une nouvelle convention agréée par les parties, l'Université d'Angers demeure propriétaire ou co-contractante pour tous les contrats de dépôt de type A.

En cas de dénonciation de la présente convention ou de dissolution de l'Association *Archives du féminisme*, cette dernière décidera de l'affectation des fonds de type B et négociera avec les déposants le devenir des fonds de type C.

Dans tous les cas, les parties s'engagent à négocier prioritairement entre elles dans l'objectif de conserver la cohérence et l'unité de l'ensemble des fonds conservés au CAF.

Les éventuels frais de rapatriement des fonds sont à la charge de la partie ayant dénoncé la convention ou des déposants dans le cas d'une dissolution de l'Association *Archives du féminisme*.

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, les partenaires s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut, les différends seront soumis à l'appréciation du tribunal compétent.

Fait à Angers, en trois exemplaires originaux, le 11 MAI 2012

Le président de l'Université d'Angers

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ



La présidente de l'Association
Archives du féminisme

Christine BARD



Annexe 4 : Politique documentaire du fonds femmes et féminisme de la bibliothèque universitaire d'Angers

Politique documentaire et fonds spécialisés

Pour l'année en cours, Sylvie Gelineau achète les ouvrages sur le genre et le féminisme en sciences sociales, Geneviève ceux concernant les auteurs dont la BU conserve un fonds d'archives (notamment les poètes de l'Ecole de Rochefort).

Michèle Bellet dispose d'un budget de 5000 euros pour acheter des ouvrages sur ces mêmes thématiques, plus anciens, plus pointus, plus rares, plus chers : le rétrospectif de plus de 3 ans, les livres hors marché, de petits éditeurs, les livres anciens, les livres épuisés, les livres rares, les livres publiés dans l'année, mais exceptionnels et chers (+ de 50 euros).

La BU d'Angers est la bibliothèque universitaire qui possède le fonds documentaire d'ouvrages et de revues féministes (170 revues féministes) le plus riche de France. Elle pourrait avoir l'appellation CADIST, mais elle ne l'a pas demandée. C'est pourquoi chaque acquéreur (de BB ou de STS) doit faire une veille documentaire sur cette thématique du genre qui transcende toutes les disciplines. Une à deux fois par an, les acquéreurs peuvent revoir leurs catalogues (Electre, LivreHebdo, etc.) pour s'assurer qu'ils n'ont pas laissé passer un titre sur le genre ou le féminisme.

Ce que l'on peut acheter :

- Relations hommes-femmes (répartition des tâches ménagères, hommes et femmes face à l'éducation des enfants, violence conjugale, prostitution, sexisme, machisme, etc.)
- la condition féminine en France (et dans les régions de France), dans chaque pays, dans le monde (rapports de l'ONU, etc.)
- Discriminations faites aux femmes : inégalités au travail, inégalités salariales, inégalités dans l'éducation et l'orientation scolaire, inégalités en politique, sexisme dans les religions
- Image des femmes (dans les manuels scolaires, les albums de jeunesse, la BD, la publicité, la littérature, le cinéma, la musique – rap -, etc.)
- Atteintes aux droits des femmes : voile, burka, mariages forcés, traite des femmes, mutilations sexuelles féminines, lapidation, avortements sélectifs, droits civiques bafoués (Arabie Saoudite, etc.)
- Les femmes et la maîtrise de la fécondité (contraception, avortement, etc.)
- Délinquance et criminalité féminine
- Histoire des femmes (exemples : les Françaises pendant la Révolution française, Reines et favorites de France, etc.)
- Biographies de femmes célèbres, féministes ou pas, qui ont fait avancer la cause des femmes (Marguerite Durand, Olympe de Gouges, Camille Claudel, etc.)
- Biographies d'hommes féministes
- Femmes et politique, femmes et religion, femmes et sciences, femmes et langage, femme et art, femmes et sport, le droit et les femmes, femmes et médecine, etc.
- Femmes photographes, femmes grand reporter, femmes scientifiques, les footballeuses, les aviatrices, etc.
- Roman, poésie, théâtre, BD clairement féministes (exemples : *L'événement* d'Annie Ernaux (sur l'avortement), *Les monologues du vagin*, de Eve Ensler, ou *La femme lapidée*, de Freidoune Sahebjam) ⇒ achats non systématiques
- Livres antiféministes : *Le premier sexe* d'Eric Zemmour
- Livres féministes écrits par des femmes mais aussi par des hommes. Exemple : *Pour en finir avec le sexisme*, de Guillaume Carnino
- Les témoignages de femmes ne sont pas achetés systématiquement, mais s'il n'existe pas d'études scientifiques sur le sujet, ou à titre d'exemples
- etc.

Bref, tout ce qui se publie en France et dans les pays francophones sur ces thématiques peut être

acheté.

Peu de livres en langue anglaise sont achetés, à l'exception des livres suggérés par les enseignants.

Exemples de livres achetés :

en arts: *La rébellion du deuxième sexe : l'histoire de l'art au crible des théories féministes anglo-américaines, 1970-200*,

en religion : *Le christianisme est-il misogyne ?*,

en histoire : *Une histoire politique du pantalon*, de C. Bard

en littérature : *Écritures mauriciennes au féminin, penser l'altérité*,

en sciences : *Curieuses histoires des dames de la science : les pionnières de la recherche*,

en droit : *Recueil sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et sur la non-discrimination dans l'Union européenne*,

en médecine : *Avortement et contraception dans les études médicales : une formation inadaptée*

BD : *Inès*, de Loïc Dauvillier ou *En chemin elle rencontre*

Quelques exemples de maisons d'édition et de collection « Femmes » ou « Féminisme » :

- Ed. L'Harmattan, collection *Des idées et des femmes* (Paris)
- Editions *Des femmes / Antoinette Fouque* (Paris)
- Ed. La Découverte, collection Textes à l'appui. *Genre et sexualité* (Paris)
- Ed. La Dispute, collection *Le genre du monde* (Paris)
- Editions *Indigo et Côté-Femmes* (Paris)
- Ed. Presses universitaires de Rennes, collection *Archives du féminisme* (Rennes)
- Ed. Libella-Maren Sell, collection *Du côté des femmes* (Paris)
- Editions *d'un Autre genre* (Dijon)
- Ed. *Mauvais Genres, Rade de Brest* (Brest)
- Ed. *Question de genre-GKC* (Montpellier)
- Ed. Publications de l'Université de Saint-Etienne, collection *L'école du genre* (Saint-Etienne)
- Ed. Publications de l'Université de Saint-Etienne, collection *La cité des dames* (Saint-Etienne)
- Ed. *Université des femmes*, collection *Pensées féministes* (Bruxelles)

Il y en a d'autres (voir Electre \Rightarrow Editeurs \Rightarrow Raison sociale : taper « Femmes »)

Un numéro de revue à laquelle la BU n'est pas abonnée, peut être commandé exceptionnellement s'il concerne le genre ou un auteur dont la BU conserve un fonds d'archives.

En règle générale, 1 seul titre est acheté, mais il y a des exceptions :

- Les livres écrits par des profs de l'univ. sont achetés en 2 ou 3 exemplaires.
- Idem pour les livres au programme de l'université
- Certains livres sont achetés en 2 exemplaires, l'un pour STS et l'autre pour BB car ils concernent une discipline de STS (droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.) ex. *L'Etat et les droits des femmes : des institutions au service de l'égalité ?* Aux Presses universitaires de Rennes, 2010
- Certains ouvrages, très pointus dans des disciplines de STS, peuvent n'être achetés qu'à STS, en concertation avec les acquéreurs de BB (Sylvie Gelineau notamment)

La seconde cote FF sera systématiquement inscrite sur chaque livre commandé sur la thématique du

genre, que ce soit à BB ou à STS.

Tout livre récent acheté concernant le genre est mis en salle de lecture. Quand il sera retiré de la salle de lecture (car abîmé ou non emprunté), il sera rangé avec les ouvrages féministes de magasin (cote 3 millions). Cette règle est aussi valable pour les ouvrages cotés FF de STS qui seront transférés à BB.

Comme Sylvie Gelineau, les acquéreurs peuvent établir une liste d'ouvrages récents, avec la cote FF, très pointus, à mettre éventuellement en magasin féministe au bout d'un an s'ils n'ont pas été empruntés durant leur 1ère année en salle de lecture.

Exemple :

Survivantes : femmes violées dans la guerre en République démocratique du Congo, de Louis Guinamard. Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) : Ed. de l'Atelier, 2010.
Livre mis en 30 320 GUI (à voir pour salle ou mag au bout d'un an)

Chaque acquéreur (BB ou STS) peut s'adresser ponctuellement à Michèle Bellet pour qu'elle achète, dans leur secteur d'acquisition, des ouvrages de plus de 50 euros concernant aussi le féminisme.

Annexe 5 : Lettre d'intention de don Nelly Trumel à l'Université d'Angers

Nelly Trumel
12, rue Saint Pantaléon
31000 Toulouse

Lettre d'intention de don

Par la présente, je soussignée Nelly Trumel, créatrice et animatrice de l'émission Femmes libres sur Radio libertaire de 1986 à 2013, déclare faire don à l'université d'Angers des collections de revues féministes dont je suis propriétaire : *Paris féministe* (revue de la Maison des femmes de Paris), *Bulletin d'information, de liaisons et d'échanges du réseau féministe Ruptures*, *ProChoix*, *Cahiers du féminisme* (publiés par la LCR) et *Bulletin Archives du féminisme* (liste ci-jointe).

Ces revues seront intégrées dans le catalogue général de la Bibliothèque universitaire d'Angers. Elles seront également signalées dans le SUDOC (Système universitaire de documentation).

La liste complète de ces revues figurera aussi dans l'inventaire de mes archives personnelles déposées au Centre des Archives du Féminisme à l'université d'Angers (fonds d'archives Nelly Trumel).

J'autorise la bibliothèque universitaire d'Angers à donner à d'autres institutions ou à des particuliers les revues déjà présentes dans le catalogue de la Bibliothèque universitaire d'Angers (doubles).

Fait à Toulouse , le le 15 juillet 2016

Signature :

Prénom et Nom :


Nelly TRUMEL

Annexe 6 : Lettre d'intention de don d'Yvette Roudy à l'Université d'Angers

Yvette Roudy
162, boulevard du Montparnasse
75 014 Paris

Lettre d'intention de don

Par la présente, je soussignée Yvette Roudy, femme politique, Ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, déclare faire don

à l'association Archives du féminisme

à l'Université d'Angers

des archives dont le plan de classement figure en annexe, pour qu'elles soient conservées au Centre des Archives du Féminisme (CAF). Ce fonds est constitué de vingt-trois mètres linéaires d'archives classées en 2002 et 2004. Les documents les plus anciens remontent à 1970 et les plus récents à 2002. Je donne aussi 159 livres féministes qui ont été catalogués.

À cela s'ajoute 2,4 mètres linéaires d'archives non encore classées constituées de documentation sur l'IPEFF (Institut Politique Européen de Formation des Femmes), l'Assemblée des Femmes (association fondée en 1992 par Yvette Roudy) et la bioéthique.

Ce don comprend également 150 livres féministes (dédicacés pour la plupart et non encore catalogués) et des archives (non encore classées) sur la parité, la féminisation des noms et les lettres manuscrites de Benoîte Groult à Yvette Roudy.

Je déclare que ce don est fait sans conditions et en abandon des droits de toute nature attachés à ces documents.

Cette lettre d'intention de don, qui sera suivie d'une lettre d'acceptation de don, annule le contrat de dépôt signé le 5 janvier 2004 entre Yvette Roudy et l'Université d'Angers (représentée alors par son président, Monsieur Alain Barreau) et s'y substitue.

Dans le cas où je souhaiterais procéder à de nouveaux dons, cette lettre d'intention de don devra être complétée par un avenant.

Fait à Paris , le 9 juillet 2015

Signature : 

Prénom et Nom : Roudy Yvette

Cocher la case choisie

Enquête sur les usagers du Centre des Archives du Féminisme à l'université d'Angers.

Dans le cadre de mon mémoire de recherche en M1 Bibliothèques, je réalise une enquête sur le Centre des Archives du Féminisme situé à la BU d'Angers. Ces 19 questions ne vous prendront que 5 minutes et vos réponses me seront d'une grande aide. Merci d'avance et sachez qu'il n'y pas de bonne réponse !

1. 1. Vous êtes

Une seule réponse possible.

- Une femme
- Un homme

2. 2. Vous êtes inscrit(e) en

Une seule réponse possible.

- Licence Histoire
- Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques
- M1 Histoire - Recherche
- M1 Histoire - Archives
- M1 Histoire - Bibliothèques
- M2 Histoire - Recherche
- M2 Histoire - Archives
- M2 Histoire - Bibliothèques
- Doctorat Histoire

3. 3. Durant vos études, avez-vous déjà suivi un enseignement sur

Une seule réponse possible.

- L'histoire des femmes *Passez à la question 4.*
- Le féminisme *Passez à la question 4.*
- Le genre (les relations hommes / femmes, masculin/féminin) *Passez à la question 4.*
- Non, je n'ai suivi aucun cours sur ces thématiques *Passez à la question 6.*

Passez à la question 4.

4. 4. Il s'agissait

Une seule réponse possible.

- D'un cours obligatoire
- D'une option
- D'une unité d'enseignement libre
- Autre :

5. 5. Dans quelle université avez-vous suivi cet enseignement?

Une seule réponse possible.

- A l'université d'Angers.
 Autre :

Passez à la question 6.

6. 6. D'après vous, qu'est-ce qu'un centre d'archives?

La colonne 1 correspond à la définition qui vous paraît la plus pertinente.

Une seule réponse possible par ligne.

1 2 3 4 5 6

- | | | | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Un lieu où sont conservés de vieux papiers. | <input type="radio"/> |
| Un lieu où sont conservés différents documents. | <input type="radio"/> |
| Un lieu destiné aux historiens. | <input type="radio"/> |
| Un lieu où sont conservés des documents de différentes époques. | <input type="radio"/> |
| Un lieu où toute personne intéressée peut se rendre. | <input type="radio"/> |
| Un lieu où sont conservés des documents à des fins historiques. | <input type="radio"/> |

7. 7. Avez-vous entendu parler du Centre des Archives du Féminisme de la BU d'Angers?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 8.*
 Non *Passez à la question 9.*

Passez à la question 8.

8. 8. Vous en avez entendu parler

Plusieurs réponses possibles.

- lors d'un enseignement
 lors d'une exposition
 lors d'une animation
 lors d'une conférence
 sur le site de la BU d'Angers
 Autre :

Passez à la question 9.

9. 9. Avez-vous déjà visité le Centre des Archives du Féminisme de la BU d'Angers?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 10.*
 Non *Passez à la question 11.*

Passez à la question 10.

10. 10. A quelle occasion cette visite a-t-elle eu lieu?

.....
.....
.....
.....

Passez à la question 11.

11. 11. Seriez-vous intéressé(e) par une visite?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui, j'aime visiter les fonds d'archives.
- Oui, la thématique est intéressante.
- Non.

Passez à la question 12.

12. 12. Avez-vous déjà consulté des archives du Centre des Archives du Féminisme ?

Une seule réponse possible.

- Oui Passez à la question 13.
- Non Passez à la question 14.

Passez à la question 13.

13. 13. Pourquoi?

.....
.....
.....
.....

Passez à la question 14.

14. 14. Lisez-vous les billets (« A la une », « Découvrir »,...) sur le site de la BU d'Angers?

Une seule réponse possible.

- Régulièrement.
- Rarement.
- Jamais.



- 15. 15. Lors de vos recherches documentaires sur le catalogue de la BU, avez-vous déjà utilisé le filtre « Fonds féministe » ("Affiner ces résultats" > "Type de document" > "Fonds féministe") ?**

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non, je ne l'ai pas vu.
 Non, je n'utilise jamais aucun filtre pour mes recherches sur le catalogue.
 Non, je n'en ai pas encore eu l'utilité.

- 16. 16. Connaissez-vous d'autres bibliothèques avec une documentation spécialisée sur les femmes, le féminisme ou le genre ?**

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 17.*
 Non *Passez à la question 18.*

Passez à la question 17.

17. 17. Lesquelles?

.....
.....
.....
.....
.....

Passez à la question 18.

- 18. 18. Si cela vous intéresse, accepteriez-vous d'être contacté(e) pour un entretien personnalisé ?**

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 19.*
 Non *Arrêtez de remplir ce formulaire.*

- 19. 19. Indiquez votre e-mail ou votre n° de téléphone.**

.....

Fourni par



Annexe 8 : Prospectus distribué pour l'animation du CAF organisée à l'occasion du 8 mars 2016



Annexe 9 : Brochure de présentation du CAF



Infos pratiques

Le CAF est ouvert à toute personne justifiant d'un intérêt ou d'une recherche dans le domaine de l'histoire du genre et du féminisme.

La consultation des documents se fait dans un local réservé aux fonds spécialisés en échange d'une carte de lecteur ou d'une pièce d'identité laissée en dépôt.

Certains fonds étant soumis à des conditions particulières de consultation, il est souhaitable de consulter au préalable les inventaires en ligne pour demander, le cas échéant, une autorisation d'accès auprès de la responsable du CAF.

L'utilisation d'un appareil photo sans flash est autorisée après signature d'un engagement à n'utiliser les clichés qu'à titre privé.

Horaires d'ouverture

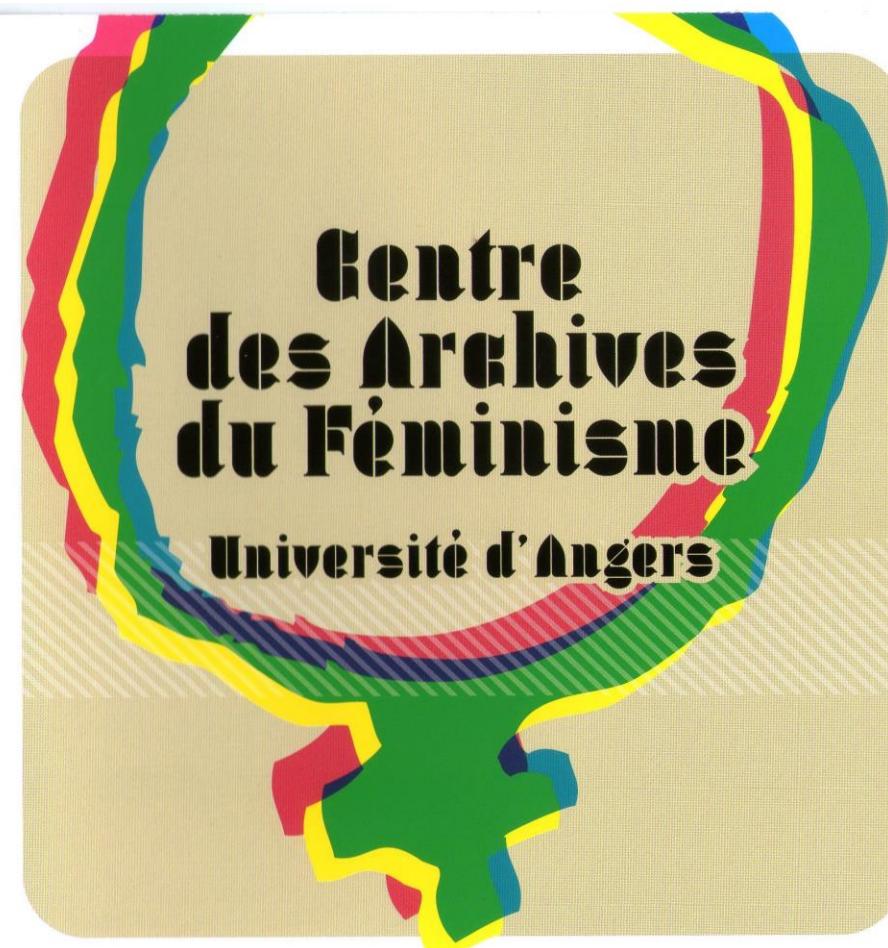
9h - 18h du lundi au samedi inclus
Bibliothèque universitaire d'Angers
5, rue Le Nôtre - 49045 Angers Cedex

Contact : France Chabod

france.chabod@univ-angers.fr - 02 44 68 80 14
<http://bu.univ-angers.fr/caf>



Graphisme : NSGDD / Imprimerie Satin Publicitaire



Fonds Marie-Bonnevieal

Il témoigne des premières années de militantisme de cette institutrice laïque (1841-1918), communarde à Lyon, syndicaliste, socialiste et franc-maçonne, qui fut vice-présidente du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF).

Fonds Cécile Brunschvicg

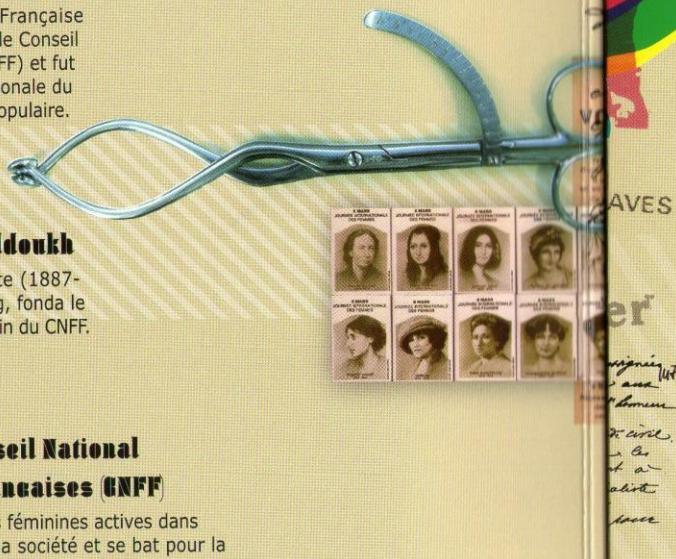
Il reflète l'engagement militant et politique de cette femme (1877-1946) qui présida l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) et le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) et fut sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale du Front populaire.

Fonds Laure Beddoeck

Il nous renseigne sur cette féministe (1887-1970) qui connaissait Cécile Brunschvicg, fonda le Groupe Marseillais de l'UFSF et milita au sein du CNFF.

Fonds du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF)

Ce réseau fédère plus de 50 associations féminines actives dans toutes les sphères de l'économie et de la société et se bat pour la défense des droits des femmes depuis sa fondation, en 1901.



Historique et fonctionnement

Créé en 2000 au sein de la Bibliothèque universitaire d'Angers à l'initiative de l'association Archives du féminisme et de sa présidente Christine Bard, le Centre des Archives du Féminisme [CAF] est l'un des trois principaux lieux de collecte et de sauvegarde des archives féministes en France, aux côtés de la Bibliothèque Marguerite Durand [BMD] et de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine [BDIC].

Après dix ans d'existence, le CAF a permis de rassembler près de 150 mètres linéaires d'archives privées des XIX^e et XX^e siècles, données ou déposées par des associations militantes d'envergure nationale ou par des personnalités françaises, de tous horizons, connues pour leurs combats et leurs prises de position féministes :

Cécile Brunschvicg, Marcelle Devaud, Florence Montreynaud, Yvette Roudy...

Le CAF mène une politique de classement et de conservation des documents concertée avec l'association Archives du Féminisme et en partenariat avec la filière Archivistique de l'Université d'Angers. Il participe à la valorisation des fonds à la demande des institutions ou des chercheurs : communication sur place, prêts temporaires, publications, présentations lors de colloques, expositions, visites.

En complément de ces archives, la bibliothèque universitaire d'Angers développe un fonds documentaire unique sur le féminisme constitué de près de 10 000 ouvrages et d'environ 200 titres de revues féministes.



Fonds d' associations féministes

- AFJ (Association des Femmes Journalistes) (7 AF)
 - CNFF (Conseil National des Femmes Françaises) (2 AF)
 - Femme Avenir (9 AF)
 - Femmes libres (12 AF)
 - La CLEF (Coordination du Lobby Européen des Femmes) (21 AF)
 - MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception) (10 AF)
 - No pasaran (6 AF)
 - UFCS (Union Féminine Civique et Sociale) (16 AF)

Fonds de militantes féministes

- Beddoukh, Laure (3 AF)
 - Bonnevial, Marie (11 AF)
 - Brunschvicg, Cécile (1 AF)
 - Delavault, Huguette (13 AF)
 - Devaud, Marcelle (20 AF)
 - Gaspard, Françoise (14 AF)
 - Halpern, Monique (22 AF)
 - Képès, Suzanne (19 AF)
 - Montreynaud, Florence (4 AF)
 - Planchais, Agnès (18 AF)
 - Roudy, Yvette (5 AF)
 - Simon , Pierre (17 AF)
 - Sirkis, Luce (8 AF)
 - Viennot, Eliane (15 AF)
 - Wolfrom, Jacqueline (23 AF)





Fonds Marcelle Devaud

Il retrace le parcours de cette femme politique (1908-2008) qui fut la première femme vice-présidente du Conseil de la République, présidente du Comité du travail féminin et représentante de la France à la Commission de la condition de la femme des Nations unies.

Fonds Luce Sirkis

Il concerne le combat de cette dermatologue féministe contre les mutilations sexuelles au sein du GAMS (Groupe femmes pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles), mais aussi les violences faites aux femmes et la prostitution.

Fonds Yvette Roudy

Ce fonds, le plus volumineux des fonds du CAF (26 mètres linéaires), contient les archives personnelles (mais aussi des ouvrages, des affiches et des photographies) de cette militante qui fut ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, mais aussi parlementaire socialiste et présidente de l'Assemblée des femmes.

Fonds Florence Montreynaud

Il réunit des archives associatives (Association des femmes journalistes, Elles sont pour), iconographiques (collection de photos de l'Agence Femmes Informations) et documentaires. Auteure de *L'Aventure des femmes : XX^e-XXI^e siècle* (Nathan, 2006), F. Montreynaud a lancé le mouvement des Chiennes de garde et a fondé les mouvements La Meute contre la publicité sexiste et Encore féministes.

Etudiant(e)s en Master qui ont entendu parler du CAF	
Cursus en cours	A entendu parler du CAF
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Archives	Oui
M2 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Bibliothèques	Oui
M2 Histoire - Archives	Oui

Etudiant(e)s en Licence qui ont entendu parler du CAF	
Cursus en cours	A entendu parler du CAF
Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui

M2 Histoire - Recherche	Oui
M2 Histoire - Archives	Oui
M2 Histoire - Archives	Oui
M1 Histoire - Archives	Oui
M1 Histoire - Archives	Oui
M2 Histoire - Archives	Oui
M2 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M2 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Archives	Oui
M1 Histoire - Archives	Oui
M2 Histoire - Recherche	Oui
M1 Histoire - Bibliothèques	Oui

Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence pro Traitement et gestion des archives bibliothèques	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence Histoire	Oui
Licence Histoire	Oui

Tableau 1 Réponse à la question: Le niveau de cursus influence-t-il la connaissance que les étudiants ont du Centre des Archives du Féminisme?

RÉSUMÉ

Comment intégrer des fonds consacrés aux femmes et au féminisme dans les bibliothèques en France? Ce mémoire de recherche tente de répondre à cette question en exposant les différents enjeux bibliothéconomiques à prendre en compte et les solutions possibles. C'est particulièrement à travers l'exemple du Centre des archives du féminisme localisé à l'Université d'Angers que cette problématique sera mise en lumière.

mots-clés : Féminisme-Documentation, Femmes-Fonds documentaires, Centre des Archives du féminisme - Angers, Archives du féminisme (Angers), Traitement (bibliothèques) - France - Angers (Maine-et-Loire) - Cas, Études de, Bibliothèque Marguerite Durand (Paris)

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Mme PAYET Candice

déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiante(e) le 10/06/2016

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532

